33e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 12 23 MARS 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Petits Chanteurs à la Croix de Bois. — II. Tolstoï : enfance et jeunesse. — III. Tolstoï : vie mondaine et insociabilité. — IV. Tolstoï : le mariage et la vie bourgeoise ; la course aux millions. — V. Tolstoï : insuffisances de la vie bourgeoise ; cris de conscience. — VI. Tolstoï à cinquante ans ; ce qu'on appelle sa « conversion ». — VII. Sa doctrine. — VIII. Sa vie de moujik. — IX. M. Branly. — X. Mgr Duchesne à l'Académie.

I. — *La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois :* le directeur actuel du *Correspondant,* M. Edouard Trogan, en présentant naguère (25 juillet 1908) cette œuvre à ses lecteurs, jugeait à propos ou même nécessaire d'expliquer d'abord ce mot de *manécanterie*. Ici, ce serait souci superflu. Nous savons tous ce que c'est qu'une manécanterie ; et plus d'un parmi nous se souvient que c'est là qu'il a fait ses premières armes (et peut-être aussi ses premières irrévérences) au service de l'autel. Et tout de même il faut bien avertir nos lecteurs que ces « petits chanteurs » à qui nous voudrions les intéresser ne sont pas une manécanterie comme les autres.

Nos manécanteries, de Lyon ou d'ailleurs, sont des institutions essentiellement cléricales, pépinières d'enfants de chœur et déjà de futurs séminaristes, des manières de petits séminaires en herbe, des maîtrises.

Nos « petits chanteurs » ne sont rien de tout cela. Ce sont des enfants de faubourgs, ce qui n'est pas, il est vrai, un obstacle à la vocation cléricale, mais ce qui n'est pas non plus un bouillon de culture intensive. Ce sont des enfants de la « laïque » ; et ce n'est pas non plus là un péché originel irrémissible, mais il faut tout de même un peu plus d'audace et payer un peu plus de sa personne pour prendre contact avec les petits laïcs que pour aborder les « ignorantins. » Ce sont des enfants de Paris, tout simplement ; et les enfants de Paris, en dépit du préjugé des « provinciaux » qui sont toujours portés à généraliser outre mesure et à s'imaginer la grand'ville toute peuplée d'apaches, les enfants de Paris, comme les ouvriers de Paris, comme le peuple de Paris, ne sont pas méchants, moins méchants que ceux de mainte campagne. Ils sont ignorants seulement ; ils n'ont jamais vu de curés, ni de cléricaux ; mais quand une fois ils voient qu'on leur témoigne de l'intérêt, leur cœur est vite conquis, et leur esprit, blagueur à la surface, se révèle d'une docilité touchante. Il n'est que de prendre contact.

C'est ce qu'ont fait les deux fondateurs de notre manécanterie, deux jeunes gens, MM. Pierre Martin et Charles Simon, il y a tantôt cinq ans. Leur manécanterie est, avant tout, une œuvre d'éducation populaire. Voilà le but. Et le moyen choisi par eux, ce sera la musique. Ils ont une âme d'artistes et un cœur d'apôtres : l'art sera pour eux le véhicule de la vérité religieuse ; l'harmonie des voix sera le prélude de l'harmonie des âmes. La musique qu'ils aiment et qu'ils ont rêvé de faire aimer à leurs petits chanteurs, c'est la musique religieuse : entendez par là non point les fadeurs et les langueurs que trop souvent l'on a décorées de ce nom, mais uniquement la musique que l'Eglise elle-même baptise religieuse, c'est-à-dire 1° le chant grégorien, et 2° la polyphonie *alla Palestrina*. N'est-ce point par la restauration de cette musique que Pie X a inauguré son programme de restauration universelle dans le Christ ? Ce programme, il l'a annoncé, il l'a formulé dans sa première Encyclique, du 4 octobre 1903 ; et voici que le premier point qu'il en exécute, le premier *Motu proprio* qu'il édicte, le 22 novembre suivant, est relatif à la musique sacrée [1]. Singulier Pape, murmuraient alors certains intellectuels, singulière idée, alors que tant de graves problèmes agitent les esprits et les soulèvent contre l'Eglise, singulière idée de commencer par une question de musique ! Eh oui, Pie X,

[1] Voir l'analyse de la première, *Ami* 1903, p. 977 ; et le texte du second, *Ami* 1904, p. 97.

l'Eglise, avait beaucoup de choses à dire au monde. Mais, avant de savoir parler au monde, pour parler efficacement au monde, il faut d'abord savoir parler à Dieu. L'Eglise parle à Dieu dans la prière ; et de cette prière, de la prière publique de l'Eglise, le chant est un élément puissant. C'est pourquoi le Pape estime que son « *premier devoir* est d'élever la voix sans différer davantage pour réprouver et condamner tout ce qui, dans les fonctions du culte et la célébration des offices de l'Eglise, s'écarte de la droite règle indiquée » ; et il publie cette « Instruction » qui, dit-il, « sera *le code juridique de la musique sacrée* ». Apprenons d'abord à notre peuple à chanter : le reste suivra. — Apprenons à nos petits faubouriens à chanter, se sont dit nos deux jeunes gens : ce sera pour eux l'annonce du salut.

Ils étaient donc, ces deux jeunes gens, en l'an de grâce 1906, étudiants à Paris, candidats à la licence ès-lettres, au doctorat en droit, que sais-je ? Mais qu'est-ce que toutes ces candidatures, et quel signe de misère ce serait que l'étude suffît à remplir une âme humaine, surtout une âme de jeune homme ! Ils avaient la passion de la musique sacrée, et la soif de l'apostolat ; et ils se dévouent d'abord aux enfants de la maîtrise, renommée entre toutes, de l'église Saint-François-Xavier. Mais Saint-François-Xavier, au cœur de Paris, est une paroisse riche, où ne manqueront jamais les ressources, en hommes non plus qu'en argent. Par delà, il y a les quartiers faubouriens, il y a ce quartier de Vaugirard, où tant d'enfants sont abandonnés, errant au hasard entre les heures de classes, des enfants qui eux aussi ont des âmes enfantines et des voix cristallines à présenter au Bon Dieu. Si l'on essayait !... Un beau jour, l'un des deux amis accourt, et, triomphalement, dit à l'autre : « J'ai un enfant ! — J'en ai deux ! » riposte son camarade.

Trois gamins et quarante francs en caisse : on pouvait commencer, et l'on commença.

On loue d'abord, au n° 11 de la pauvre rue Blomet, une espèce de cabane qui va être (raconte gentiment M. Camille Bellaigue), comme autrefois celle d'Assise, la *porzioncola* de ces autres *poverelli*. Elle tombait en ruine. De leurs mains, les deux jeunes gens entreprennent de la réparer. L'un se fait couvreur et l'autre peintre. Avec du carton goudronné, celui-ci bouche les trous de la toiture ; celui-là badigeonne en blanc gélatineux les murailles ; et tous les deux, en travaillant, chantent gaiement le *Nisi Dominus œdificaverit domum*.

Le Seigneur fera mieux que de la bâtir, leur maison : il va la remplir. Les deux apôtres se sont mis en quête. Ils vont de porte en porte. Ils essuient plus d'un rebut d'abord ; mais rien ne les décourage, et le Bon Dieu récompense leur persévérance. Peu à peu, gagnés par leur simplicité, par la franchise et la générosité de leurs sollicitations, les parents et les maîtres leur confient, de plus en plus nombreux, enfants et écoliers. Les voici quinze : l'œuvre est lancée. Aujourd'hui ils sont plus de cent vingt. Et la Providence, en même temps qu'elle multipliait les petits, multipliait les « pères. » Les deux jeunes gens du début sont devenus un groupe d'apôtres. La petite maison de la rue Blomet ne suffisait plus à tout ce monde ; ils ont acquis un vieil hôtel au fond d'une cour, rue Lecourbe, 91. Ce n'est rien de luxueux, ni même de confortable ; mais c'est spacieux, tout ce qu'il faut pour des enfants.

C'est là que les enfants se retrouvent, chaque soir, de 5 à 7. On leur apprend la musique ; et avec la musique, tout le reste vient par surcroît. — « Je veux que mon peuple prie sur de la beauté, » disait un jour Pie X à l'un de nos artistes. Les Petits Chanteurs ont pris contact avec la beauté grégorienne et palestrinienne ; et la prière est d'elle même montée à leurs lèvres. On les catéchise : beaucoup de liturgie surtout. La liturgie est la théologie du peuple ; l'Eglise a tout mis dans sa liturgie : on les apprend à tout y trouver ; et ils sont, sous ce rapport, plus favorisés que les enfants de plus d'un catéchisme *select*. Tout cela, coupé de récréations, de gambades : il faut des jeux aux enfants ; et jeux de plein air, jeux d'intérieur, ils ont tout à souhait. Ils sont heureux. On leur a fait une âme joyeuse, une âme chantante, donc une âme chrétienne.

Une âme presque bénédictine. On les costume, pour les chants à l'église, en petits moinillons blancs, longues tuniques serrées par le cordon de saint Benoît, avec une « croix de bois » sur la poitrine ; et là-dessous, leur tête faubourienne émergeant du blanc capuce, ils sont ravissants, de vrais petits novices bénédictins. Le Parisien espiègle a disparu. C'est une transfiguration. On dirait qu'ils ont conscience de ce qu'ils sont, conscience d'être la voix de l'Eglise qui parle à son Epoux divin.

Et c'est vrai qu'ils en ont conscience. L'un d'eux, entendant dire qu'il y avait un incrédule parmi la foule des auditeurs : « Ah bien ! s'il ne se convertit pas en nous entendant, ça sera rare ! » Conscience toute candide, ingénue, aussi naïve que profonde, sans l'ombre de vanité. Ils sont tout à Dieu (et à Palestrina !) quand ils chantent. Hors de là, hors du capuchon et de la musique, tout de suite c'est l'enfant de Paris qui reparaît, espiègle et malin, toujours prêt à quelque bonne farce, ce qui n'empêche pas de rester tout à Dieu. Ne leur faites pas de compliments : ils ne comprendraient pas. Ils ont chanté pour la gloire de Dieu et de Palestrina : que veut-on de plus ? Le jour de Noël dernier, au sortir de St-Merri où ils venaient de chanter le Salut, je les vis une douzaine, sur une impériale d'omnibus, tout au morceau de pain qu'ils avaient tenu en réserve pour restaurer les cordes de leur larynx : une dame crut bien faire de leur adresser quelques compli-

ments : les gamins regardent tout ébaubis, avec des yeux de bon chien qui ne comprend pas le langage de quelqu'un qui n'est pas son maître, et, ne comprenant pas en effet, se retournent vivement à leur morceau de pain : — « C'est drôle, les garçons, fit la dame, ça n'a pas l'air de tenir aux compliments, ils n'ont pas l'air seulement de savoir ce que cela veut dire. » Ils n'en ont ni l'air ni la chanson. C'est bien là un des traits psychologiques qui distinguent sûrement le petit garçon de la petite fille. Les petits garçons ne courent pas après les compliments : restons petits garçons sous ce rapport, et sous plusieurs autres, et ne nous féminisons pas. Voilà une glose, inattendue peut-être, mais certainement point hétérodoxe, du *nisi efficiamini sicut parvuli* (Notre-Seigneur a dit *parvuli*, et non *parvulæ !)*.

Ils ont reçu leur première leçon de chant au commencement de janvier 1907. Le 18 juillet suivant, après six mois de travail, la Manécanterie pouvait offrir à ses protecteurs l'audition de quelques motets dans la salle des fêtes de l'Institut catholique. Le 3 novembre, elle faisait ses vrais débuts de maîtrise à l'église St-Germain l'Auxerrois, lors des fêtes organisées en action de grâces de la Béatification de la B. Marie Anne Piedcourt. Ce fut un grand émoi ce jour-là : l'un de ces petits pensa défaillir à l'idée que le grand Palestrina était certainement là-haut à les écouter et peut-être à se mettre en colère contre eux : voyez-vous Palestrina costumé en Croquemitaine, ou en père fouettard d'Horace !... Dieu bénit la modestie de ces enfants et de leurs maîtres : le succès de cette première exécution à St-Germain-l'Auxerrois fut éclatant, et séance tenante le curé de St-Louis-en-l'Ile les retenait pour les fêtes de Noël.

Depuis, ils n'ont cessé de chanter, et non seulement dans les églises de Paris, mais à travers toute la France, partout où l'on veut rehausser, par une belle musique d'Eglise, l'éclat des cérémonies extraordinaires. C'est ainsi qu'on les a entendus, maîtrise mobile idéale, aux inoubliables fêtes du Congrès grégorien des Sables-d'Olonne (juillet 1909), de Bourges (août 1909), de Sens (octobre 1909), d'Amiens (novembre 1909), de Grenoble et de Chambéry (mars 1910), de Notre-Dame de Paris (15 mai 1910), de Troyes (juillet 1910).

Sur ces fêtes, il y aurait quantité de détails, tour à tour édifiants et pittoresques, à donner. Mais ce serait écrire l'histoire de la Manécanterie des Petits Chanteurs, et ceci dépasse notre cadre [1]. Cette histoire sera écrite un jour certainement. Pour aujourd'hui, nous avons voulu seulement faire connaître à nos lecteurs une œuvre intéressante entre toutes, une œuvre d'éducation populaire. Ce que l'on fait à Paris, on peut le faire partout ailleurs ; donc on doit le faire. Les jeunes fondateurs de la Manécanterie ont été guidés par une pensée surnaturelle ; et cette pensée, ils l'ont mise au service de l'obéissance : ils ont voulu entrer dans l'esprit du *Motu proprio* du 22 novembre 1903. Ils ont voulu apporter leur note au grand chœur de beauté que Pie X rêve de faire retentir par toute la terre. Dieu a béni leurs efforts parce qu'ils étaient en communion avec la pensée de son Vicaire. Qui eût dit, il y a dix ou vingt ans, qu'à Paris, où certaines églises, très haut cotées dans le monde mondain, passaient pour être le refuge inexpugnable du mauvais goût en musique [1], qui eût dit qu'aujourd'hui tout le monde se disputerait la joie d'entendre sur les lèvres de nos Petits Chanteurs les profondes et divines beautés de saint Grégoire, de Palestrina, de Vittoria, de Nanini, de Roland de Lassus, de Josquin des Prés, etc. ? que l'on s'arracherait les Petits Chanteurs même pour les « grands » mariages ? que toutes les voix de la Presse, et non pas seulement de la presse religieuse et des Bulletins paroissiaux, mais de journaux comme les *Débats* ou le *Gaulois* [2] ou l'*Echo de Paris*, feraient écho à l'admiration publique ?

[1] « Votre croix est de bois, mais votre voix est d'or, » leur disait naguère Mgr l'archevêque de Paris.

Partout où ils ont passé, ils ont laissé un parfum d'harmonie dont les journaux locaux ont dit la saveur pénétrante en termes qui n'ont rien de la banalité ordinaire des formules admiratives. A Amiens par exemple, où ils furent pour le Triduum de la Béatification de Jeanne d'Arc en 1909, nous retrouvons ces lignes de la *Chronique Picarde :*

« Il nous faudrait, pour les louer comme ils le méritent, ressusciter le style naïvement imagé de nos vieilles chroniques. Ah ! que voilà bien de la musique religieuse ! que nous sommes loin des chants sans art ni âme, des compositions mièvres qui disent mieux sous les lustres d'un salon que sous les arceaux gothiques !... Ce n'est quasi plus du chant, c'est une prière, rien qu'une prière de l'âme qui tremble, supplie, jubile, se perd en Dieu pour lui dire son amour, sa misère ou son merci... Chanteurs aux voix délicieuses, si douces qu'elles semblaient un frisson d'âmes, si nettes et si pures qu'elles emplissaient l'immense vaisseau, si souples et si harmonieusement fondues qu'on y croyait de loin reconnaître le coup d'archet de délicats violoncellistes... »

[1] L'autre jour (*Echo de Paris*, 8 janvier 1911), un de nos grands maîtres de l'Opéra, qui est en même temps un grand artiste chrétien, M. Camille Saint-Saëns, contait cette anecdote incroyable, du temps où il tenait l'orgue de la Madeleine à Paris. Il le tint quelque vingt ans ; il avait pour principe d'improviser, pénétré de cette idée que la musique, à l'église, doit s'accorder avec l'Office, aider au recueillement et à la prière. Evidemment il y avait des gens qui trouvaient ce genre trop sévère. Croirait-on que parmi ces gens il eut la surprise de compter un jour un membre du clergé ?

« Un jour, raconte-t-il, un des vicaires de la paroisse se mit à m'endoctriner sur ce point : — Le public de la Madeleine est composé en grande majorité de personnes riches, qui vont souvent à l'Opéra-Comique ; elles y ont contracté des habitudes musicales qu'il convient de respecter.

— « Monsieur l'abbé, lui répondis-je, quand j'entendrai dire en chaire le dialogue de l'Opéra-Comique, je ferai de la musique appropriée ; mais pas avant. »

[2] C'est dans le *Gaulois* (30 nov. 1909) que M. Camille Bellaigue a parlé en termes magnifiques du dévouement de ces jeunes gens :

« Oh ! le pur, le généreux sacrifice ! En vérité, devant l'âge qui vient, l'âge qui s'en va, le nôtre, aurait quelque raison de rougir. Que nous étions loin, naguère, de cette ardeur parfaite, de cette foi, et de cet amour ! Rappelez-vous le jeune homme romantique : *Il n'avait pas vingt ans, il avait abusé,* — et la suite. Mais voici qu'un autre jeune homme a paru, qui fait de ses vingt

Il y a, dans le prospectus de l'*Œuvre*, un point que nous signalons à l'attention et au dévouement de nos confrères : — « L'œuvre de la Manécanterie désirant, dans la plus grande mesure possible, aider au *placement de ses enfants* à leur sortie de l'école, sera reconnaissante aux personnes qui voudront bien lui indiquer telle ou telle place où les Petits Chanteurs, tout en préparant leur avenir, pourront ne point perdre le fruit de leur séjour à la Manécanterie [1]. » — L'avenir de ces enfants, c'est là le point qui préoccupe le plus pour le moment. La Providence y pourvoira certainement, comme elle a pourvu aux premières difficultés. Nous faisons ici cet appel, sûrs que plusieurs de nos confrères seront heureux d'être eux-mêmes, en cette occurrence, les instruments de la Providence, d'être la Providence de ces enfants d'aujourd'hui, qui seront des jeunes gens demain.

La Manécanterie a été bénie par le Souverain Pontife, qui, le 1er août 1909, a adressé à ses deux fondateurs une Lettre autographe que nous transcrivons ici :

A nos chers fils Charles Simon et
Pierre Martin, Paris.

Chers fils, Salut et Bénédiction apostolique.

Ce que l'on Nous a dernièrement appris touchant la Société que vous avez fondée sous le nom de « Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois », nous a été fort agréable. Nous nous réjouissons doublement, et des soins pleins de zèle que vous prenez d'enseigner aux enfants le chant de l'Eglise pour favoriser la restauration de la musique sacrée ; et de ce que vous-mêmes vous rendez plus fructueuse l'étude de cet art par l'instruction chrétienne qu'avec toute votre bonne volonté vous donnez aux Petits Chanteurs. Et c'est bien là le meilleur moyen de travailler à la beauté de la maison de Dieu, qui sur les lèvres des enfants a parfait sa louange ! Que votre entreprise, digne d'être comblée de tous les éloges, soit couronnée d'un heureux succès par Dieu, dont elle sert à augmenter la gloire. Et Nous, comme gage des récompenses célestes, comme preuve de Notre bienveillance, comme encouragement à vos travaux, Nous donnons avec toute Notre affection la Bénédiction Apostolique à vous, chers fils, à tous ceux qui avec vous dirigent et aident votre Société, ainsi qu'aux enfants admis dans votre chœur.

Donné à Rome, près St-Pierre, le 1er août 1909, de notre Pontificat la VIe année.

PIE X, PAPE [2].

II. — Tolstoï est mort le 20 novembre dernier, dans sa quatre-vingt-troisième année. Il y avait vingt-cinq ou trente ans que les voix de la renommée célébraient en lui, non plus seulement le romancier ou l'artiste comme on avait fait pendant la première période de sa vie, mais le philosophe et le moraliste, bien mieux que cela encore, une sorte de prophète ou de Messie, le Christ et l'Evangéliste de l'avenir. — Nous avons recueilli ici quelques notes biographiques, qui laisseront du personnage une idée moins boursouflée [1].

Tolstoï est né le 28 août 1828, dans ce même village de Iasnaïa-Poliana (gouvernement de Toula, à quarante lieues au sud de Moscou) où il a passé tant d'années, où il n'a pas voulu mourir. Sa famille était d'une très vieille noblesse de Russie. Il perdit sa mère à l'âge de dix-huit mois. Elle seule aurait pu avoir quelque influence heureuse sur l'enfant ; et ce n'est pas le père qui pouvait la remplacer, le père, gentilhomme aimable et de grand air, grand liseur et grand chasseur, mais sceptique et viveur comme on l'est souvent dans l'aristocratie russe, et de caractère plutôt faible. Lui aussi, le père, devait mourir prématurément dans l'été de 1837. L'éducation de l'enfant fut l'œuvre de ses tantes, si tant est que l'on puisse parler d'éducation. Il était né, nous dit-on, libertaire : n'est-ce pas notre cas à tous ? Mais lui, libertaire il était né, libertaire il restera toute sa vie, et d'abord toute son enfance. Personne ne songe à le contrecarrer jamais ; son bon plaisir est son unique loi. Il ne connaît d'autre éducatrice que la nature. On le laisse pousser en liberté. Dès qu'il se sent capable d'armer seul un fusil, le fusil ne le quitte plus, la chasse est sa grande passion. L'enfance et l'adolescence de Tolstoï, c'est le libre déploiement de l'être physique au milieu des

ans un autre usage. Je vous ai montré son œuvre, ou du moins une de ses œuvres. Il me plaît, je l'avoue, qu'elle soit musicale et qu'elle le soit toute. Elle va plus loin que la musique, elle monte plus haut. Mais elle a la musique pour principe et pour base. Ici la beauté sonore — et laquelle ! — est l'ouvrière et la compagne de la charité. »

[1] Pour tous renseignements, nos confrères pourront s'adresser au Secrétaire de l'Œuvre, rue Lecourbe, 91, Paris XVe. — S'ils veulent ajouter 50 ou 60 centimes à leur lettre, ils recevront une charmante pochette de cartes postales qui leur représenteront les Petits Chanteurs dans les variantes de leurs divers exercices et dans tout le pittoresque de leur simplicité.

[2] Voici le texte latin du Bref pontifical :

« Jucunda admodum ea fuerunt quæ de instituta a vobis Societate, cui nomen *La Manecanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois*, nuper sunt Nobis allata. Utrumque lætamur : et vos in edocendos pueros ecclesiasticos concentus, ad musicæ sacræ instaurationem fovendam, sedulas conferre curas, et artis studium vosmet fructuosius reddere christiana, ad quam volentem animum adjicitis, canentium puerorum institutione. Optimum sane consilium provehendi decorem domus Dei, qui ex ore infantium perfecit sibi laudem ! Cœpta hæc vestra, laude omni cumulanda, felici exitu decoret Deus, cujus gloriæ augendæ inserviunt. Nos interea auspicem cælestium munerum, benevolentiæ Nostræ testem atque alacritatis argumentum, Apostolicam benedictionem vobis, dilecti filii, iis omnibus qui vobiscum una præfatæ Societati moderandæ eidemque juvandæ adlaborant, necnon pueris in chorum adscitis, amantissime in Domino impertimus.

« Datum Romæ apud S. Petrum die I Augusti MCMIX, Pontificatus Nostri anno sexto.

« PIUS PP. X. »

[1] Parmi les travaux remarquables à divers titres, publiés à l'occasion de la mort de Tolstoï, nous rappellerons les articles de M. Paul Bernard, *Etudes* des 5 et 20 janvier, 5 et 20 février 1911 ; — de M. Joseph Serre, *Université catholique* (Lyon), 15 janvier ; — de M. R. Rolland, *Revue de Paris*, 15 février, 1er et 15 mars ; — de M. Eug. Tavernier, *Correspondant*, 25 novemb. ; — du même, *Univers*, 22 novembre ; — de M. Paul Bourget, *Echo de Paris*, 21 nov. ; — de M. J. Bourdeau, *Journal des Débats*, 21 nov. ; — de M. T. de Wyzewa, *Temps*, 21 nov. — Antérieurement, voir deux excellents chapitres du P. Roure dans *Anarchie morale et Crise sociale* ; — un chapitre d'Ed. Rod dans *Idées morales du temps présent* ; — *Le Roman russe*, par E.-M. de Vogüé ; — *Tolstoï et Dostoïewsky*, par Merejkowsky ; — etc. — Jusqu'où n'a-t-on pas parlé de Tolstoï ? On nous a envoyé de Nouvelle-Calédonie un fort bon article publié par un de nos missionnaires, le P. Pionnier, dans l'*Echo de la France catholique* (feuille hebdomadaire qui paraît à Nouméa), n° du 21 janvier 1911.

forêts, parmi les fauves, la communion avec la nature, l'affranchissement du moi. Il n'a jamais étudié que ce qu'il a voulu. Quand il se présente à quinze ans pour un examen d'admission en vue de la carrière diplomatique, les juges bienveillants lui demandent de leur citer quelques noms des villes de France sises sur la mer : le candidat Tolstoï reste bouche bée : en fait de villes il ne connaît guère que Moscou, Kazan, Iasnaïa-Poliana, et se montre fort surpris de la question qu'on lui pose.

Pas plus de discipline religieuse que de discipline intellectuelle. On l'élève dans la religion russe ; mais il n'a jamais eu grand' foi.

Il nous a raconté dans ses *Mémoires* l'histoire d'un de ses amis qui, adolescent, ayant l'habitude de prier avant de s'endormir, s'agenouille un soir en présence de son frère : — « Tiens ! dit celui-ci, tu fais encore ces choses-là ? » Ce fut tout : l'enfant s'aperçut en effet qu'il n'avait aucune raison de prier : la simple question de son frère lui avait ouvert les yeux sur le vide de son âme.

Cette histoire que Tolstoï conte sous un autre nom, pourrait bien être la sienne à lui-même. — En voici une autre, qu'il nous raconte, celle-ci, sous son nom propre :

Lorsque j'avais onze ans, nous eûmes un dimanche la visite de Volodinka M..., un élève du gymnase, mort depuis, qui nous annonça, comme une suprême primeur, une découverte faite au gymnase.

Cette découverte consistait en ce que Dieu n'existait pas et que tout ce qu'on nous enseignait n'était que vaine invention.

Je me rappelle combien mes frères aînés s'intéressèrent à cette nouveauté en m'engageant à me joindre à eux. Nous nous amusâmes tous extrêmement et reçûmes cette nouvelle comme quelque chose de très amusant et de tout à fait possible.

A onze ans donc, le voilà qui se divertit très fort d'apprendre que l'existence de Dieu n'est peut-être qu'une blague. Il continue cependant à fréquenter l'église, à accomplir les rites sacrés. Mais à seize ans, tout est fini : ni église ni prière désormais. Il a abjuré avec discernement, dit-il, ce qu'il appelle « sa foi première, » parce qu'il a, à quinze ans, commencé de lire « des ouvrages de philosophie » : à quinze ans il lit Voltaire, il voue un culte à Rousseau : — « J'ai lu tout Rousseau, dira-t-il plus tard, oui, tous les vingt volumes, y compris le dictionnaire de la musique. Je faisais mieux que d'admirer, je lui rendais un culte véritable. A quinze ans je portais au cou son portrait en médaillon comme une image sainte. »

Lui-même, on (M. Faguet) l'a appelé « le Rousseau de la Russie. » Le parallèle entre Tolstoï et Rousseau serait aisé en effet. Souhaitons à la Russie que Tolstoï mort n'exerce pas chez elle la même influence posthume que Rousseau a exercée chez nous, dans la France de la Révolution.

Il passe un an à l'Ecole des langues orientales de Kazan, un an d'amusements et de tourbillonnement, soirées dansantes, bals masqués, spectacles, tableaux vivants, etc. Au bout de l'année, échec aux examens. Il se rejette sur le droit, va à l'Université de Moscou et finit par gagner à Pétersbourg son diplôme de licencié en droit. Entre temps il avait connu le cachot, la cellule voûtée, grillée de fer, où s'expiaient les actes d'indiscipline. Et surtout il s'était livré avec une fureur inassouvie à tous les débordements d'une nature sauvage que rien n'apaisait et que les orgies les plus violentes ne faisaient que surexciter toujours plus. Jeux de cartes et de hasard, duels à l'épée ou au pistolet, fréquentations de spectacles ignobles, débauche horrible : telle est en raccourci, entre les années 1845 et 1847, la vie de ce parfait bohême.

Pour lui c'était l'idéal du parfait gentilhomme ; et aucun de ses camarades d'Université ne pensait autrement. Il faisait comme les autres, dit-il dans ses *Confessions*. Mais nous savons par ses romans qu'il les dépassait tous. Comme Rousseau dans Saint-Preux, Gœthe dans Werther ou dans Faust, Chateaubriand dans René, Tolstoï s'est peint lui-même dans les héros les plus connus de ses romans, dans l'Irténieff, d'*Enfance ;* dans le Besoukhov et le prince André, de *Guerre et Paix ;* dans le Nekhloudov, de *Résurrection ;* surtout dans l'Olénine, des *Cosaques*. Tolstoï à dix-huit ans, c'est Olénine parmi les fêtes et les dépravations de Moscou, « aussi libre de ses actions que l'étaient en Russie les jeunes gens de famille riche restés orphelins en bas âge, dégagé de toute entrave physique et morale, pouvant penser ou agir comme bon lui semblait, n'ayant ni foi ni patrie ni famille ni besoin d'aucune sorte, n'aimant que lui-même parce qu'il ne voyait de promesse qu'en lui seul. »

Et cependant c'est ce même Olénine de dévergondage qui sent qu'il y a autre chose et qui un beau jour démêle en lui la grande loi morale du sacrifice : — « Et, tout à coup, il lui sembla qu'un monde nouveau s'ouvrait devant lui. Le *bonheur*, eh bien ! c'était de vivre pour les autres. Et cela était clair. Et cela était un besoin pour l'homme. Et, par conséquent, cela était une loi... Oui, aimer, *se sacrifier !* » — Et c'est Nekhloudov aussi, non pas encore celui de *Résurrection*, mais celui de la *Matinée d'un propriétaire* (un des deux premiers écrits de Tolstoï, datés de 1852) : — « *Il y a plus d'un an que je cherche le bonheur*, et qu'ai-je trouvé ?... Sans doute, je pourrais arriver à me contenter moi-même ; mais que de sécheresse, que de raisonnement dans ce contentement-là !... Et puis non, au fond, *je ne puis pas me contenter moi-même*. Et si je suis mécontent de moi-même, c'est que je ne connais pas le bonheur et que je le veux, ce bonheur, passionnément ! »

Tant il est vrai que, même parmi les pires désordres, la miséricorde de Dieu ne laisse pas que de faire entendre la voix de la conscience !... *Ostendunt opus legis scriptum in cordibus*

suis... Non sine testimonio semetipsum reliquit (Deus).

Mais d'autres voix parlaient, et plus tumultueusement. On réussit à l'arracher à cette existence de fauve, à le ramener à Iasnaïa. Mais, après un infructueux essai de vie rangée, le voilà reparti pour son vomissement, pour Pétersbourg. Alors son frère Nicolas, officier de grand mérite, lui propose de l'emmener avec lui dans un régiment d'artillerie du Caucase, avec le grade de sous officier. Le Caucase, c'est la grande nature sauvage, ce sont les solitudes infinies, c'est la libération de toute contrainte, non plus seulement morale, mais sociale... Et déjà la société pèse tant à Tolstoï.

Il suit son frère. Il va au pays des Cosaques. Cosaque lui-même. Il y reste quatre ans (1851-1854), officier la dernière année (1854). Années décisives pour sa vocation littéraire : c'est de là qu'il date ses premiers écrits, *Récit d'un volontaire*, et *Matinée d'un propriétaire*, en 1852; *Adolescence*, en 1854 (ses *Cosaques*, que l'on a tort de dater de ce temps-là, sont de 1861). Mais nihiliste toujours en morale : — « Pour moi tout se vaut, dit un de ses personnages, Dieu a tout fait pour le plaisir de l'homme. Il n'y a de péché en rien. Regarde plutôt la bête : elle vit partout..., elle mange et boit tout ce que Dieu lui donne. On nous dit, à nous, que cela nous ferait lécher les poêles de l'enfer. Mais, je n'en crois rien. On crèvera. L'herbe poussera sur notre tombe... Et ce sera tout. »

Un instant il songe à se fixer là bas, à épouser une belle Circassienne. Mais la guerre éclate et l'amène sous les murs de Sébastopol. Il s'y conduit en héros; mais la discipline militaire n'est point son fait. Sébastopol tombé, il se hâte de démissionner (novembre 1855) et rentre à Saint-Pétersbourg. Il entend vivre désormais de sa seule vie à lui en faisant de la littérature, libre de toute règle et de tout préjugé, ne croyant plus qu'à sa pensée, à ses instincts, au caprice du moment qui revêtait vite à ses yeux un caractère d'absolu devant lequel tout devait céder sans retard.

« Je ne puis, écrira-t-il plus tard, je ne puis me rappeler ces années (de jeunesse) sans horreur, sans dégoût, sans souffrance... Le mensonge, le vol, la lubricité, l'ivrognerie, la violence, le meurtre... Il n'y a pas de crimes que je n'aie commis. » — N'était-ce pas là cependant la logique de son principe d'individualisme absolu? Il répudie les effets du principe; mais le principe lui-même ne cessera de faire jusqu'au bout le fond de sa vie.

III. — Le voici donc de nouveau à Saint-Pétersbourg, à la fin de 1855, mais pas pour bien longtemps. Tous les salons s'ouvrent enthousiastes devant lui ; il est le héros du IV^{e} bastion ; il est l'auteur de ces *Récits de Sébastopol* qui ont fait pleurer l'impératrice à chaudes larmes ; l'empereur pressent en lui la gloire de la littérature russe. Mais, beaucoup plus encore que tout cela, il est Cosaque. Cosaque il est né, Cosaque il restera. La vie sociale ne lui apparaît que comme un tissu d'hypocrisies et de contraintes; et la moindre contrainte l'exaspère. Une de ses résolutions de jeunesse portait : — « N'aie jamais honte de dire aux hommes qui te gênent qu'ils te gênent : d'abord laisse-le sentir, et, s'ils ne comprennent pas, excuse-toi et dis-le leur. » Jamais résolution ne fut mieux tenue. Il trouvait que tout le monde le gênait; mais il ne supportait pas que personne se sentît gêné par lui. — « Je ne peux pas souffrir qu'on ne soit pas de mon avis, » répondait-il un jour durement à un ami. Avec lui, il fallait admettre ses idées, ou se taire. Ou plutôt, cela encore ne suffisait point : il fallait admettre ses idées *et* se taire. Sans quoi, il faisait face, soudain, contre son interlocuteur; et, de la philosophie la plus transcendante, on risquait fort de tomber à des scènes de pugilat. A lui, toute ironie semblait plaisante quand elle tombait de sa bouche; mais d'un autre, la plus justifiée des ripostes l'eût fait bondir comme un jaguar, et sa colère ne tombait pas en un jour : c'étaient des chevauchées folles à travers la forêt, suivies de provocations en duel, et à des duels à mort, au fusil.

Avant la fin de 1856 il était brûlé à Saint-Pétersbourg. Il quitte la capitale sans y laisser un ami, non plus qu'il n'en avait laissé à Moscou ni à Tiflis. Après un court séjour dans ses terres, il entreprend, en 1857, un grand voyage, visite l'Allemagne, la France, la Suisse, l'Italie, l'Angleterre. En 1859 il est de retour à Iasnaïa-Poliana. Ce sont les années où l'opinion publique en Russie est toute à l'émancipation des serfs. Tolstoï fonde à Iasnaïa, pour ses moujiks, une école modèle gratuite. Etrange école, où conviendrait bien l'inscription : *Fais ce que voudras.* Règle et discipline, peines et récompenses en sont bannies. Les enfants font la leçon au maître, couvrent sa voix de leur tapage et de leurs cris. Un gendarme est envoyé la visiter comme elle déclinait déjà; puis, à une seconde perquisition Tolstoï menace de s'opposer, revolver au poing, et va se consoler de son échec au désert, sous les tentes des Baskirs.

IV. — Il revient à Moscou, fait la connaissance de Sophie-Andréïevna Behrs, fille d'un médecin de la Cour, et l'épouse (1862). La comtesse sera pour lui jusqu'au bout une compagne point toujours heureuse, mais toujours aimante et dévouée. Il en eut treize enfants, dont huit vivent encore. Désormais, il se fixe définitivement à Iasnaïa-Poliana, ne passant à Moscou que les mois d'hiver. Il fait de sa vie deux parts : la littérature, et l'exploitation de ses terres; et il réussit dans l'une comme dans l'autre. C'est au cours des quinze années qui suivent son mariage qu'il élabore et publie, outre nombre d'articles pédago-

giques, ses deux grands chefs-d'œuvre, *Guerre et Paix* (1864-1869), et *Anna Karénine* (1873-1876). Et c'est dans ces années aussi qu'il s'applique, et passionnément, au rendement de ses terres, à l'accroissement de son bien, et finit par acquérir les millions qu'il a souhaités : — « A cette époque, écrira-t-il dans sa *Confession*, ma vie tout entière convergeait vers ma femme, vers mes enfants, vers mes efforts pour accroître mes moyens de subsistance. Toute idée de perfectionnement s'était transformée en tendance à développer autant que possible mon bien-être et celui de ma famille. »

Et il continuait à haïr la société et toutes les institutions ou convenances sociales. C'est la haine de la société qui lui faisait trouver le repos dans son *home* rustique de Iasnaïa-Poliana.

V. — Etait-il heureux ? Oui, tout le monde le croyait, et lui-même le premier, à de certains moments. Un jour qu'un ami le félicitait de tout ce bonheur : — « Assurément, reprit Tolstoï : si une fée m'avait invité à formuler un souhait, un seul, je ne saurais encore que lui demander. »

Non, le bonheur n'est pas chose si simple pour une créature humaine qui pense ou simplement qui sent. Jeune homme, il n'avait pas trouvé le bonheur dans le torrent de voluptés où il pouvait se vautrer à satiété. Homme mûr, il se sentait d'autres aspirations tout de même que la gloriole des lettres ou le souci d'arrondir sa fortune. Pourquoi est-il sur la terre ? C'est une question à laquelle il échappe ou essaie d'échapper par l'action, par l'activité intense, mais qui revient obstinément sur les lèvres des héros de ses romans de cette période.

C'est bien, tu auras 6.000 déciatines dans le gouvernement de Samara, 300 têtes de chevaux... Et après ?

C'est bien, tu seras plus célèbre que Gogol, Pouchkine, Shakespeare, Molière et tous les auteurs de la terre... Et après ?

Après ?... Qui peut savoir ? Personne, rugit-il. Il s'est pénétré des doctrines de Taine et de Ribot. *Ignorabimus :* c'est la seule vérité qu'il nous soit donné de formuler. — « La vie ne serait-elle pas quelque stupide et méchante plaisanterie qui nous est jouée par *quelqu'un ?* » — « Personne n'a raison, personne n'a tort. » Si profond est le mystère des choses, qu'elles se prêtent également aux affirmations opposées. Rien ne vaut la peine de rien : c'est la morale du comte Pierre Besoukhov (= Tolstoï) de *Guerre et Paix :*

Pierre se souvenait parfois d'avoir entendu raconter que les soldats exposés au feu de l'ennemi dans les retranchements, s'ingéniaient à se créer une occupation quelconque, afin d'oublier le danger. Il se disait que chacun faisait de même, que chacun, ayant peur de la vie, tâchait, comme ces soldats, de l'oublier, les uns avec l'ambition, la politique, le service de l'Etat, les autres avec la galanterie, le jeu, le vin, les chevaux et la chasse : — « Donc, concluait-il, *rien n'est puéril et rien n'est important !... Tout revient au même.* Tâchons seulement de nous soustraire à l'implacable réalité, et de ne jamais nous rencontrer face à face avec elle. »

C'est, dans le même roman, le prince André Bolkonsky (= Tolstoï toujours), qui se demande : « Tout ce que je pense, tout ce que je crois, est-ce autre chose qu'une obscurité ? » ...Blessé grièvement à Austerlitz, le voici étendu défaillant sur le champ de bataille, les yeux fixés au ciel :

Il ne vit plus rien que bien haut au-dessus de lui un ciel immense, profond, où voguaient mollement de légers nuages grisâtres : — « Comment ne l'avais-je pas remarquée plus tôt, cette profondeur sans limites ?... Oui, tout est vide, tout est déception, excepté cela !... Je serais si heureux, si calme, si je pouvais dire : *Seigneur, ayez pitié de moi !* Mais à qui le dirais-je ? A une force incommensurable, incompréhensible, à qui je ne puis m'adresser, que je ne puis même exprimer par des mots, le grand Tout ou le grand Rien, — ou bien à Dieu qui est cousu là, dans cette amulette que m'a donnée Marie ? *...Rien, il n'y a rien de certain, excepté le néant de tout ce que je conçois et la majesté de quelque chose d'auguste que je ne conçois pas.* »

C'est, dans *Anna Karénine*, l'agonie du vieux juge Ivan Iliitch, qui, atteint d'un mal incurable, se sent mourir, s'écoute mourir, pleure sur son état désespéré, sur la cruauté des hommes, « sur la cruauté de Dieu, sur l'absence de Dieu. » — « Pourquoi as-tu fait cela ? Pourquoi m'as-tu créé ? Pourquoi me tortures-tu si atrocement ? » s'écrie t-il, sans attendre de réponse, pleurant de n'en pouvoir obtenir... Puis, une question : — « Qu'arrivera-t-il si toute ma vie, ma vie consciente, n'a pas été ce qu'elle devait être ? » ...En même temps, la torture physique augmente : « Une vis lui trouait, des coups de fusil lui broyaient les entrailles. De ce jour, commença un cri qui ne cessa pas de trois jours, et si effrayant qu'entendu à travers deux portes, il remplissait l'âme de terreur... Il se tordait dans le sac noir où le poussait invinciblement une invisible puissance... » Soudain, il lui semble que là-bas, au fond de ce trou noir, quelque chose s'illumine... Quelque chose ? Quoi ? La naissante lueur de l'aurore éternelle ?... Non : beaucoup moins que cela. Il se rappelle le dévouement tranquille de son valet ; il vient de sentir sur sa main le baiser de son jeune fils :

Il vit clairement, dit Tolstoï, que le problème qui l'obsédait, s'éclairait sous toutes ses faces : — « J'ai pitié d'eux. Je voudrais les voir souffrir moins, les délivrer, et me délivrer moi-même de mes souffrances... » Comme c'est bon, et comme c'est simple ! pensa-t-il. ...Et mon mal, où est-il ? Où es-tu, mon mal ?... Finie la mort ! Elle n'existe plus... Il fit un mouvement d'aspiration, qu'il n'acheva pas, et se raidit. Il était mort.

Comme c'est simple ! oui, trop simple vraiment ! Croire qu'une goutte de pitié versée sur notre entourage suffit à remplir notre destinée ! que ce vague don de sympathie fait au prochain épuise toute notre fin !...

Non, Tolstoï ne le croit pas... Et c'est pourquoi la pensée de la mort, la hantise de la mort, l'horreur de la mort, qui a empoisonné toute sa vie,

qui s'est mêlée à tous ses rêves de plaisir et de gloire, qui assombrit presque chaque page de son journal, qui a été pour lui une angoisse perpétuellement renaissante, c'est dans ces années mêmes où il écrit *Anna Karénine*, que la peur de la mort le tient, l'accapare au point qu'il ne voit de refuge que dans le suicide et qu'il est obligé de renoncer à la chasse, de renoncer à toucher même un fusil, à porter avec lui une corde, pour n'être pas exposé à mettre fin brusquement à sa vie : — « L'horreur des ténèbres était trop forte et je voulais au plus tôt m'en délivrer par la corde ou par une balle. » — « Léon dit sans cesse que tout est fini pour lui, écrit la comtesse sa femme à sa sœur, en septembre 1876, que bientôt il faudra mourir, que plus rien ne le réjouit, qu'il n'a plus rien à attendre de la vie. » — Et lui, dans sa *Confession* : — « Je ne pouvais rien et rien répondre. Ces questions n'attendent pas : il y faut répondre tout de suite : si on ne répond pas, on ne peut pas voir. Et il n'y a pas de réponse. Je sentis que ce quelque chose sur quoi la vie repose se brisait, qu'il n'y avait plus rien où je puisse me retenir, que ce dont je vivais n'était déjà plus ; que, moralement, je ne pouvais plus vivre. »

VI. — Puis, illumination soudaine, qu'il rapporte lui-même à l'année 1877, aux abords de la cinquantième année. Il rencontre un moujik, qui lui parle de choses et d'autres, d'affaires de villages, de créanciers qui sont pitoyables et de créanciers qui ne le sont pas, d'hommes qui vivent pour leur ventre et d'hommes qui vivent pour leur âme, pour Dieu, ...selon Dieu, selon la vérité... : « On n'est pas tous pareils, dit le moujik. Vous, par exemple, vous ne feriez pas de tort non plus au pauvre monde. »

Vivre pour Dieu, selon la vérité... pour son âme, écrit Tolstoï dramatisant la scène, ces paroles du paysan trouvaient un écho dans son cœur ; et des pensées confuses, mais qu'il sentait fécondes, s'agitèrent en lui, échappées de quelque recoin de son être où elles avaient été longtemps comprimées pour l'éblouir d'une clarté nouvelle.

... Je vis, je vis, s'écrie-t-il ailleurs. Connaître Dieu et vivre, c'est la même chose. Dieu, c'est la vie... Ma lumière doit aller vers la lumière. La vie m'est donnée. En dehors d'elle, il n'y a rien, sauf la source de toute vie : Dieu. Toute la doctrine de l'humilité, le renoncement aux richesses, l'amour du prochain, n'a que ce sens que je puis faire la vie infinie. Mon rapport avec une autre vie n'est que mon ascension, ma communion, ma fusion avec elle dans la paix et en Dieu. Par moi-même, je ne puis que comprendre la vérité, et mes actes sont la conséquence de l'ascension de ma vie.

Tout cela est très vague. On pourrait citer d'autres passages de son Journal, autour des années 1878-1879, qui ne nous en apprendraient pas beaucoup plus et ne feraient que nous apporter de nouvelles preuves de son étrange puissance d'illusion et d'orgueil. En 1879, il rencontre le moujik Soutaïev, villageois d'une haute piété qui venait de se mettre en révolte contre le pope. Tolstoï se fait son disciple : le moujik ne s'est séparé du pope que pour devenir un vrai chrétien, et y amener les autres : le vrai christianisme, c'est l'amour et la vérité ; la vérité, c'est l'amour dans la vie commune. Tolstoï a trouvé sa voie : il est chrétien... à la façon du moujik Soutaïev. C'est à cette date de 1879 qu'il veut qu'on voie le tournant décisif de sa vie, il l'a écrit en tête d'un opuscule qui demeurera comme son testament moral et qui est de janvier 1884 : *Ma Religion* :

J'ai cinquante-cinq ans ; et, sauf les quatorze ou quinze années de mon enfance, j'ai vécu trente-cinq ans en *nihiliste*, au sens véritable du mot ; c'est-à-dire, non point, comme on l'entend d'ordinaire, socialiste et révolutionnaire, mais nihiliste en ce sens que j'étais étranger à toute foi. *Il y a cinq ans que la doctrine du Christ m'a été révélée*, et ma vie tout d'un coup est devenue autre : je cessai de vouloir ce que je voulais auparavant ; je me mis à vouloir ce que je ne voulais pas auparavant. Ce qui, auparavant, m'avait semblé bon, me parut mauvais ; ce qui, auparavant, m'avait semblé mauvais, me parut bon. Il m'arriva ce qui arrive à un homme qui, sorti pour une affaire, décide, chemin faisant, que l'affaire ne lui importe guère et retourne chez lui. Tout ce qui était à sa droite se trouve alors à sa gauche, et tout ce qui était à sa gauche se trouve à sa droite... Ainsi le bien et le mal prirent pour moi une signification inverse.

Y a-t-il eu, dans ce mouvement d'idées de 1877 à 1879, tant de soudaineté ? Y a-t-il eu rien qui ressemble, je ne dis pas à un coup de la grâce (dont il ne saurait être question au sens chrétien du mot *grâce)*, mais simplement à un coup d'imagination ? Nous ne le croyons pas ; et il y a trop de contradictions et d'indécisions dans les dires successifs de Tolstoï pour que nous y puissions croire. Laissons cette foi candide à ses admirateurs aveugles. Un de ceux qui l'ont étudié et qui n'est pas des moindres, M. Georges Dumas, professeur à la Sorbonne, qui n'est pas croyant, qui n'est pas même spiritualiste, mais dont nous avons aimé plus d'une fois à signaler la profondeur et la loyauté, M. G. Dumas, il y a une vingtaine d'années, s'est adressé directement à Tolstoï lui-même ; et Tolstoï lui a répondu :

— « Je crois que vous avez parfaitement raison de supposer que le changement dont je parle dans *Ma Confession* ne se fit pas subitement, mais que *les mêmes idées*, plus clairement exprimées dans mes derniers écrits, *se trouvaient en germe dans les premiers* ; le changement ne me parut subit que parce que j'en eus subitement conscience. »

VII. — Tolstoï a évolué, lentement, inconsciemment peut-être ; mais le fond d'idées est resté le même. Et quand il vient nous dire que « la doctrine du Christ lui a été révélée », ceci est une mystification, ou il n'a pas su ce qu'il disait. Il n'a jamais cru au Christ. Il s'est appuyé sur l'Evangile pour vaticiner ses imaginations : rien de plus. Il nous a fait lui-même la description de son procédé dans un chapitre de ses *Rayons de l'aube : Comment lire l'Evangile et en quoi consiste son essence* :

Que chacun, en lisant les Evangiles, souligne au crayon bleu tout ce qui lui *semble* tout à fait simple, clair et compréhensible, en marquant en outre, au crayon rouge, les paroles mêmes du Christ, pour les

distinguer des paroles des évangélistes ; puis, qu'il relise plusieurs fois les passages marqués en rouge. Quand il aura bien compris ces passages, qu'il relise de nouveau les paroles du Christ, qu'il n'avait pas comprises tout d'abord, et que pour cela il n'avait pas soulignées, et qu'il marque d'un trait rouge celles qu'il a enfin comprises.

Il restera donc, non marquées, les paroles du Christ qui lui sont restées tout à fait incompréhensibles et les passages dus aux auteurs des Evangiles et qu'il n'a pas compris. Les passages marqués en rouge donneront au lecteur l'essence de la doctrine du Christ, ils lui donneront ce qui est nécessaire à tous et que le Christ a dit de manière que tous puissent le comprendre.

Les passages marqués seulement en bleu lui donneront ce que les auteurs mêmes des Evangiles ont dit de compréhensible. Il est très possible que différents hommes soulignent des passages différents, et que ce qui est compréhensible pour l'un reste obscur pour l'autre. Mais il est probable que les points essentiels seront unanimement compris et que pour tous la même chose sera tout à fait compréhensible.

Et ce qui est tout à fait compréhensible pour tous constitue l'essence de la doctrine du Christ.

Dans mon Evangile, les marques que j'ai faites sont à la portée de ma compréhension.

Au début, il eut quelque scrupule d'être le premier à découvrir dans la loi du Christ les énormités qu'il y découvrait :

Pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange, qu'après dix-huit siècles durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette foi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. *Mais si étrange que ce fût, c'était ainsi.*

Quel délire d'orgueil !

Ce qu'il a trouvé dans l'Evangile, cette nouvelle essence évangélique qui avait échappé à tous les siècles antérieurs et dont il était l'annonciateur, tous les journaux nous en ont rebattu les oreilles, et il serait fastidieux de le rappeler longuement à nos lecteurs. Plus d'autorité, ni civile ni religieuse, car le Christ a dit à Pilate : « Tu n'as aucun pouvoir, le pouvoir n'appartient qu'à Dieu. » (C'est ainsi que Tolstoï traduit le *non haberes potestatem adversum me ullam nisi tibi datum esset desuper*, de Jo. XIX, 11). — Plus de tribunaux, car le Christ a dit : « Ne jugez pas », ce qui ne saurait signifier qu'« il ne faut pas s'adonner à la médisance et aux commérages », mais seulement : « N'ayez ni juges ni tribunaux ». — Plus d'armée, plus de guerre, car le Christ a dit : « Ne tuez pas, » interdiction qui s'applique aux Etats non moins qu'aux individus, aux soldats non moins qu'aux civils. — Plus de serments, pas même au tsar, car le Christ a dit : « Ne jurez pas. » — Plus de propriété, car le Christ a béatifié les pauvres. — Plus de mariage, car le Christ a défendu de regarder une femme pour la convoiter : défense qui, dit il dans la *Sonate à Kreutzer,* s'applique autant à notre propre femme qu'à celle des autres : le mariage n'est qu'un nom légal de la prostitution. — Vivre tous ensemble, en commun, sans distinction du mien et du tien, sur la terre indivise : c'est l'idéal social qu'il ose proposer au tsar Alexandre III lors de son avènement au trône après l'assassinat d'Alexandre II (1881).

La loi unique, c'est l'amour, et l'amour non pas d'activité et de bienveillance, mais l'amour purement passif, bien plus, l'amour d'autant plus parfait qu'il est plus inconscient.

Le noyau ultime de l'Evangile, le pivot de la vie chrétienne, c'est le verset du *Sermon sur la Montagne*, Matth. V, 39 sqq. : « Ne pas résister au mal... Tendre l'autre joue, etc. » La *non résistance*, tout l'Evangile est là-dedans. Après cela, comment peut-on se dire chrétien et continuer à « travailler avec préméditation à l'organisation de la propriété, des tribunaux, de l'Etat, des armées ? » Tout cela, c'est contrainte, donc anti-évangélique. Comment continuer à accepter l'idée d'Eglise, de hiérarchie, de prière publique et de liturgie (Tolstoï a écrit son *Résurrection*, en 1899, pour ridiculiser les rites de l'Eglise russe), d'apostolat même ? Car l'apostolat, c'est action sur autrui, c'est contrainte : « Un chrétien ne peut pas transmettre sa connaissance de la vérité autrement qu'en rendant le bien pour le mal. » C'est en cela aussi qu'il résumait ses conseils au tsar Alexandre III, dans sa fameuse lettre de 1881 : « Rendez le bien pour le mal ; ne résistez pas au mal ; pardonnez à tous [1]. »

Tout cela est-il si loin du nihilisme que Tolstoï prétend avoir abjuré en 1880 ? Au fond, il n'a pas changé. Mettons que ce soit un nihilisme badigeonné de quiétisme : les deux termes ne s'opposent pas contradictoirement l'un à l'autre [2].

[1] Aucune exception à ce principe : on ne doit pas même enfermer un homme devenu enragé *(Rayons de l'aube*, p. 38), ni frapper le scélérat qui veut souiller un enfant (p. 49). — Pas d'éducation non plus : ce serait contrainte : « le droit d'éducation n'existe pas ; » on doit laisser « à qui s'instruit l'absolue liberté de recevoir à sa guise tel enseignement qui répond à ses besoins et à ses désirs, dans la mesure de ses besoins et de ses désirs, et de refuser tel enseignement dont il n'a pas besoin et ne veut pas. »

Il n'y a de fécond que la passivité, l'activité inconsciente. C'est en vertu de ce principe, appliqué à l'histoire, que Tolstoï diminue à l'excès et supprime presque l'action des grands hommes sur les événements, pour exagérer démesurément l'action des infiniment petits, les aspirations inconscientes des masses : — « *Seule l'activité inconsciente* porte des fruits, et l'homme qui joue un rôle dans les événements historiques n'en comprend jamais l'importance, » dit-il déjà dans *Guerre et Paix*, son chef-d'œuvre de la première période de sa vie.

[2] « A qui étudie Tolstoï, dit le P. Roure, la difficulté n'est pas de découvrir ces deux tendances, nihilisme et quiétisme, mais plutôt de dire à laquelle rapporter tel moment de sa pensée. Quoi qu'il en soit, les deux courants sont manifestes. Nihilisme doux, bien éloigné, *dans la forme*, des violences de Bakounine et de Kropotkine, *en fait* destructif et anarchique autant que pas un. Quiétisme qui tantôt endort l'être humain dans l'ataraxie en l'invitant à se fondre dans la nature inanimée, tantôt absorbe toutes ses facultés, toutes ses aspirations dans une aveugle et universelle pitié.

« Cette sympathie qu'on laisse debout dans la ruine de tout le reste, ne traduit pas seulement l'âme bonne et aimante de Tolstoï. Elle s'explique par les besoins mêmes de notre nature, où l'on ne peut faire le vide. Jadis les négations positivistes d'Auguste Comte avaient abouti à des effusions de tendresse, à la religion de l'Humanité. Ici, un phénomène semblable se produit. Il y a un nihilisme violent qui mène à la doctrine des bombes explosives. Il y a un nihilisme désespéré qui se traduit par le suicide. Il peut en exister un autre qui s'assoupit en lui-même et déverse en une bienveillance panthéistique l'indestructible activité de la nature humaine : c'est le nihilisme quiétiste de Tolstoï. »

Tout cela n'était pas chez lui chimères ou jeux de paradoxe (comme le furent problablement les billevesées d'un Proudhon), mais idées fixes, et je ne veux pas dire convictions, parce que chez un être d'une telle impulsivité le mot « convictions » n'est pas de mise, mais vues irréductibles jaillies du plus profond de ses instincts d'individualisme antisocial.

Il croyait bien que son idéal asocial, — tout le monde libre, sans liens d'aucune sorte, travaillant librement sur la terre indivise, — serait réalisé un jour. Il comptait pour cela, — non sur l'autorité ni sur l'apostolat, puisqu'il n'admettait rien de ce qui eût ressemblé à une poussée venue du dehors, — mais « sur l'établissement de la conscience religieuse. »

C'est peut-être grâce à cette abstention d'apostolat qu'il échappa aux rigueurs de la police russe. Mais les idées font leur chemin ; le dernier mot de l'influence de Tolstoï n'est pas dit, et Dieu veuille que le solitaire de Iasnaïa ne devienne pas pour la Russie ce que Rousseau mort a été pour la France de la Révolution ! Déjà son action sur le moral de l'armée s'est révélée néfaste : et le général Kouropatkine le constatait l'autre jour (*Figaro* du 11 février 1911) :

Les œuvres de Léon Tolstoï écrites pendant la deuxième période de sa vie, dit Kouropatkine, ont eu une action pernicieuse sur le moral d'une certaine quantité d'officiers, et ont influé dans un sens néfaste sur les simples soldats parce que ces œuvres détruisaient en eux les principales vertus du peuple et de l'armée russes : le dévouement à la religion, l'amour du Tsar et de la patrie.

Ces idées étaient surtout malfaisantes parce qu'elles étaient partagées par les socialistes révolutionnaires qui, eux aussi, cherchaient à détruire l'armée, la propriété, le gouvernement, ainsi que la religion orthodoxe. Ainsi, les proclamations que ce parti propageait parmi les soldats pendant la guerre russo-japonaise contenaient des expressions tout à fait analogues à celles qu'avait déjà employées Tolstoï pour affirmer l'ignominie du métier des armes [1].

Qu'arrivera-t-il le jour où la masse des paysans russes se pénétrerait de ces idées et méditerait des pages comme celle ci ?

Il semblerait, dit Tolstoï, que les travailleurs, ne tirant aucun avantage de la contrainte qu'on exerce sur eux, devraient enfin se rendre compte du mensonge qui les enveloppe et s'en libérer de la façon la plus simple et la plus aisée : — *S'abstenir de prendre part à la violence qui n'est possible que grâce à leur concours.* Il leur serait si simple et si naturel de comprendre, aux ouvriers des champs en particulier, qui sont la majorité en Russie et dans les autres pays, qu'ils souffrent depuis des siècles par leur propre faute et sans nul avantage ; que la possession exclusive de la terre par ceux qui ne la travaillent pas, est assurée par eux-mêmes : gardes, policiers, soldats ; que tous les impôts sont perçus par eux en tant qu'employés du fisc, et, l'ayant compris, de dire enfin à ceux qu'ils considèrent comme leurs chefs : « Laissez-nous donc tranquilles ! Si vous, empereurs, présidents, généraux, juges, évêques, professeurs et autres savants, vous avez besoin de l'armée, de la flotte, d'universités, de corps de ballet, de synodes, de conservatoires, de prisons, de potences, de guillotines, faites cela vous-mêmes, levez les impôts sur vous, jugez-vous, emprisonnez-vous, exécutez-vous les uns les autres, exterminez-vous, tuez-vous à la guerre, mais laissez-nous tranquilles, car nous n'avons aucun besoin de tout cela et nous ne voulons plus participer à ces actions inutiles pour nous, si mauvaises surtout. »

Rien ne serait plus naturel que les travailleurs s'exprimant ainsi. Or, les uns, la majorité, continuent à se martyriser eux-mêmes en servant dans la police, dans les finances, dans les régiments ; — les autres, la minorité, en essayant de s'affranchir de l'oppression, en se révoltant et en exerçant à leur tour la violence sur ceux qui les oppriment, autrement dit en s'employant à éteindre le feu par le feu et ne faisant qu'accroître la violence dont ils souffrent...

« Vous nous demandez notre concours pour vos œuvres de mal et de violence, doivent-ils dire... Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir vous contenter, mais la question n'est pas dans notre vouloir, car, adeptes de la loi d'amour ne permettant pas les actes de violence, nous ne le pouvons pas. Vous pouvez nous prendre par la force nos biens, notre vie même, mais vous ne pouvez nous forcer de prendre part volontairement à votre œuvre, contraire à notre doctrine, notre raison et même notre intérêt... »

Oui, la libération des hommes opprimés de notre temps, non seulement du peuple polonais, mais de tous les peuples, de toutes les classes, ne consiste pas dans l'excitation du patriotisme polonais, hindou, slave, ou dans la bravade révolutionnaire, encore moins dans la recherche de nouvelles formes de vie,.. dans des projets de meilleure organisation sociale, ni dans ce qu'on appelle la lutte parlementaire, c'est-à-dire l'exercice de belles paroles, — mais seulement dans le refus de se conformer à une organisation ayant déjà vécu et dont la violence est incompatible avec le principe reconnu par tous les hommes de notre temps, principe d'amour réprouvant la participation à toute violence [1].

[1] Ah ! s'écrie Kouropatkine en terminant, comme j'aime mieux retourner vers le Tolstoï des premières années et oublier ses anathèmes ! Quelles lignes magnifiques, celles où, après avoir montré les souffrances et les actes héroïques des défenseurs de Sébastopol, il s'écriait :

« Les hommes ne peuvent pas endurer toutes ces choses horribles pour une croix, pour une nomination ou bien sous la menace proférée par un chef. Il faut qu'il y ait à leur sacrifice une cause supérieure et stimulante. Et cette cause, c'est un sentiment qui se manifeste rarement, qui se cache, pudique, dans l'âme russe, mais qui s'y trouve nécessairement ; c'est l'amour de la patrie... »

[1] Hervé, l'Hervé de l'antimilitarisme, devait bien un hommage au grand démolisseur russe. Il le lui a rendu dans sa *Guerre Sociale*, dans un article intitulé : *Tolstoï et le soldat Lecoin*. Il imagine l'Esprit de Tolstoï, après sa mort, descendant sur la prison militaire de Bourges, « où le paysan Lecoin, ouvrier jardinier, expie de six mois de prison le crime d'avoir obéi à sa conscience. Tolstoï qui s'intéressait à l'humanité entière autant qu'au peuple russe, avait connu, avant de mourir, le geste héroïque du petit pioupiou de France... »

Dialogue entre Lecoin et l'Esprit de Tolstoï. Ils ne partent pas du même point de l'horizon ; mais ils convergent au même but d'anarchie.

« Toi, dit le pioupiou, toi qui de ton vivant fus un grand seigneur, à qui jamais le pain ne manqua, tu peux nous dire que la question sociale est une question morale ; nous, les moujiks, qui savons ce que c'est que de manquer de pain et de travail, nous ne te croyons pas, nous ne te croyons qu'à demi ; et nous disons que la question sociale est, avant tout, la question du ventre, une question d'ordre économique. »

Le pioupiou n'est pas le disciple de Celui qui a dit : « Si on te frappe sur une joue, présente l'autre joue, » — mais de celui qui a écrit : « La force est la grande accoucheuse des sociétés »

Mais tout de même, conclut-il, « tu restes notre maître, parce que, penché sur la douleur universelle, tu as ébranlé tous les dogmes, sapé toutes les autorités, et préparé, à ta manière, la grande révolte des opprimés en leur criant avec passion, avec amour : — *Le salut est en vous !* » (Ces mots sont le titre d'un des derniers livres de Tolstoï).

VIII. — Dans ces trente dernières années de sa vie, dans ces années de « conversion, » Tolstoï a vécu en moujik. C'est une vie dont il avait fait depuis longtemps le noviciat. Ici non plus il n'y a pas de solution de continuité dans son existence. De bonne heure son extrême vanité lui avait rendu la vie de société insupportable. De bonne heure il avait affecté des mœurs de paysan. Ce fut, dès les premières années de son mariage, un des gros chagrins de la comtesse. Après 1880, la tendance du comte à la sauvagerie ne fait que croître et embellir. Il prétend vivre la vie de l'humanité naissante, vivre du travail de ses mains, pourvoyant lui-même à tous ses besoins, sans rien demander ni devoir à personne. Et comme la marche a toujours été un de ses sports favoris, sa première œuvre sera de se fabriquer lui-même une robuste paire de souliers.

Et pour que personne n'en ignore, il affiche, un beau jour de l'hiver de 1883, sur la façade de son hôtel de Moscou (un des plus riches de la capitale), une enseigne portant ces mots : *Tolstoï, cordonnier*. De tous les points de la ville, les curieux affluent, vivement intrigués : c'est ce que voulait le cordonnier de céans. Mais cette prédication nouveau type ne fut pas du goût du tsar. Ordre impérial fut donné au directeur de la police d'enlever de nuit et sans bruit l'enseigne séditieuse : au petit jour, elle avait disparu.

Tolstoï, furieux de cette immixtion policière dans ses affaires, dit un adieu éternel à Moscou et se replie sur ses terres de Iasnaïa-Poliana. C'est là qu'il va vivre jusqu'à sa mort, jusqu'à sa fuite *in extremis* du mois de novembre dernier, vivre la vie simple, la vie sainte, la vie de moujik, costumé en moujik, mangeant avec les moujiks, se faisant appeler Léon, labourant lui-même et ensemençant ses terres, fauchant ses moissons, cordonnier toujours surtout, maître d'école aussi, raccommodeur de poêles [1], — écrivain enfin et toujours, tantôt revenant à la grande littérature, à cette « vanité » (*La Puissance des Ténèbres*, 1886; *La mort d'Ivan Iliitch*, 1886; *La Sonate à Kreutzer*, 1890; *Résurrection*, 1899; etc.), tantôt travaillant pour le peuple et inondant le marché de petits traités religieux de forme enfantine, commentaires de l'Evangile, contes pour les paysans, menus écrits de dogmatique ou de morale, interdits pour la plupart en Russie et paraissant à Genève ou à Londres [1].

Après trente ans de cette vie, il a pris soudainement la fuite, la nuit du 9 novembre 1910, à trois heures du matin. Tombé malade en route, un chef de gare l'a recueilli, et c'est dans une gare qu'il est mort : « La plus belle mort qu'il pouvait désirer, ont dit les snobs (*Temps* du 21 nov.). Il est tombé au moment où, pour la première fois depuis vingt ans, il allait enfin réussir à mettre ses actes en accord avec sa doctrine... Cette fuite nous apparaîtra toujours comme un geste magnifique d'émancipation et de relèvement, l'élan généreux d'un grand cœur vers l'accomplissement de son rêve idéal [2]. Ce que nous aurions

[1] On a proposé diverses explications de cette manie qui a duré trente ans. On a parlé de folie (ce qui est excessif), de névrose (ce qui n'explique rien), de calculs machiavéliques d'un faux bonhomme qui ne songeait qu'à se préparer une immortalité terrestre, dit Merejkowsky. L'insociabilité du comte suffirait amplement à expliquer cette rage de solitude. Mais il y eut de la pose aussi; il y eut de ces calculs dont parle Merejkowsky. — C'est la pensée aussi du P. Bernard : « Il y avait longtemps que dans les cercles littéraires de Pétersbourg on avait reproché à Léon Tolstoï d'être un poseur comme on en trouvait peu. Est-il téméraire de se demander si cette affectation de pauvreté systématique, ces théâtrales exhibitions de bêches et de fourches, de caftans et de touloupes, cette recherche adroitement menée d'incidents pittoresques et glorieux, ne sortent pas de la même source, ne relèvent pas du même principe plus largement exploité ?... »

C'était l'avis aussi d'Anna Seuron, qui fut six ans institutrice des enfants de Tolstoï et qui n'a pas conservé, de son séjour à Iasnaïa-Poliana, un souvenir très bienveillant.

C'était l'avis encore du grand écrivain russe Dostoïewsky : — « Il ne faut écouter que la voix de son cœur, dit-il. Si elle vous ordonne de distribuer vos biens, distribuez-les; si elle vous commande d'aller travailler pour tous, allez ! Mais, là encore, gardez-vous de faire comme tel rêveur qui va s'atteler à la brouette en se disant : Je ne suis plus un seigneur, je veux travailler comme les moujiks !... — *La brouette aussi peut être un uniforme !...* »

Il ne perd aucune occasion d'étonner, de parader, de mettre en frappant relief cette originalité de vie qui n'a rien d'inconscient et qui devient, parfois, savamment dosée.

Où cette pose éclate le plus vilainement, c'est dans ce qu'on a appelé l'ascétisme de Tolstoï. Il avait ses heures d' « ascétisme, » qu'il faisait alterner avec les heures d' « épicurisme. » Il joua quelque temps au végétarien, sous prétexte que le précepte « Tu ne tueras pas » est absolu et nous défend tout autant de toucher à la chair des animaux qu'à la chair humaine; mais il descendait la nuit, en catimini, à l'office et y dévorait d'énormes tranches de rosbif. On pourrait citer, en ce genre, nombre de traits pittoresques, tristement pittoresques; mais ce serait allonger inutilement cet article, et ce n'est point parmi nos lecteurs que se recrutent les gens qui ont salué en Tolstoï le Messie du siècle futur. Nous n'avons voulu ici que rappeler sommairement les grandes lignes de la vie et de la pensée du personnage.

[1] Le gouvernement russe vient d'aviser la fille de Tolstoï (13 février 1911) qu'il permet l'impression en Russie de toutes les œuvres de son père, tant inédites que déjà publiées, — avec cette seule restriction que les écrits de caractère religieux et social, jusqu'ici interdits en Russie, ne pourront paraître *que dans l'édition complète*, — et non à part, sous forme de brochures de propagande.

[2] D'un cœur où il n'y avait de grand que l'égoïsme. Beaucoup plus justement M. Henry Bordeaux flétrit cette fuite aussi scélérate que folle :

« Il ne pensa qu'à lui seul... Derrière lui, on pouvait pleurer : cet apôtre de la souffrance universelle n'eut point souci de la souffrance la plus proche, celle des cœurs qu'on peut tourmenter parce qu'ils ne sont jamais infidèles. Est-il rien de plus pathétique que le désespoir de la comtesse Tolstoï cherchant en vain son vieux mari et ne parvenant à le rejoindre qu'à l'heure de l'agonie ? Cet abandon n'est-il pas la pire des trahisons ? Un jeune homme rencontre hors de lui-même ces surprises des sens et du cœur qui sont la cause de ses égarements, tandis que ce vieillard puise en lui-même le triste courage de tout saccager dans sa maison en s'en allant Près de cinquante ans de vie commune, tant d'enfants mis au monde et élevés, un dévouement de tant de jours, une assistance dans toutes les maladies, une soumission même à une pensée dont on n'a pas pu ne pas comprendre le désordre, tout cela ne compte donc pas ?... Un Tolstoï qui ne peut pas puiser en lui, dans l'apaisement de la vieillesse et le voisinage de la mort, de quoi repousser cette inquiétude malsaine qui l'avait tant tourmenté, — là est la condamnation de l'ivresse anarchique, de l'orgueil libertaire qui ne parviennent jamais à la sérénité. »

ignoré à jamais si Tolstoï était mort il y a quelques jours, cette fuite tragique du vieillard nous l'a révélé : combien depuis vingt ans il a souffert et lutté, combien lui a pesé l'obligation d'une existence mondaine où nous le croyions doucement résigné..., tandis que toutes les forces vives de son être le poussaient, plus ou moins consciemment, à s'en affranchir... » Il est mort à la suite d'une série de crises cardiaques, le dimanche matin 20 novembre, à 6 heures 5 minutes, sans connaissance depuis le milieu de la nuit, sans reconnaître la comtesse arrivée à 5 heures du matin. « Les médecins ont observé que jusqu'au dernier moment la pupille de l'œil était restée sensible à la lumière ; ils en concluent que la conscience aussi est demeurée entière. » — « La lutte presque surhumaine du dernier des prophètes contre la mort (dit encore le *Temps)*, et qui fait penser à la lutte biblique de Jacob et de l'Ange, a pris fin vers le matin... »

Le Saint-Synode l'avait excommunié en février 1901, au plus fort de sa propagande anarchiste. Il ne pouvait être question, pour ses funérailles, de prières liturgiques : l'Eglise russe s'est tenue à l'écart. La dernière lettre qu'il ait écrite (quinze jours avant sa mort, à un pope) fut pour dire qu'en fait d'Eglise il reconnaissait « non l'une quelconque des Eglises qui désunissent, mais celle qui unissait toujours, et unit *tous, tous les hommes* qui cherchent sincèrement Dieu, en commençant par ce berger (d'un apologue) jusqu'à Bouddha, Lao Tsé, Confucius, les Brahmines et beaucoup d'autres. De notre Eglise nouvelle, je ne me suis jamais séparé, et je crains le plus au monde de me séparer d'elle. » — Crainte bien superflue!

Le mot que l'on voudrait pouvoir graver sur sa tombe, c'est l'apostrophe si pitoyable qui termine un des plus beaux récits du défunt et que M. P. Bourget rappelait si éloquemment au lendemain de sa mort : — « Ah! paix à ton âme, pauvre être incompréhensible ! » [1]

IX. — Pour servir à l'histoire des savants catholiques au XXe siècle : notes biographiques sur M. Branly (d'après M. Nau, *Revue pr. d'apologétique*, 1er fév. 1911). Edouard Branly, élève de l'Ecole Normale Supérieure en 1865, licencié ès-sciences mathématiques et physiques en 1867, agrégé de l'Université et professeur au lycée de Bourges en 1868, chef des travaux, puis directeur adjoint du laboratoire d'enseignement de la physique à la Sorbonne en 1869, docteur ès-sciences physiques en 1873, — quitte la Sorbonne pour répondre en 1876 à l'appel de Mgr d'Hulst qui fondait alors l'Institut catholique de Paris.

Il a dû, depuis, — comme c'est l'usage et une nécessité dans nos Instituts catholiques et aussi dans nos collèges libres, où nous ne pouvons pas disposer d'un personnel aussi nombreux que fait l'Etat dans l'enseignement public, — il a dû fournir un travail professoral deux ou trois fois plus considérable que celui de ses condisciples restés aux Facultés officielles. Il n'a pas joui, comme eux, des multiples ressources du budget national. Il a dû se contenter d'un laboratoire dont la pauvreté a fait la stupeur et l'admiration des visiteurs.

C'est dans ces conditions, si peu favorisées, qu'il a découvert la télégraphie sans fil, en 1890. Déjà auparavant, la liste des travaux présentés par lui à l'Académie des Sciences est imposante : sur l'absorption du rayonnement solaire par la vapeur d'eau atmosphérique (vers 1869) ; — sur les phénomènes électriques dans les piles, à circuit ouvert et à circuit fermé (1873) ; — sur la matière colorante du sang (1882) ; — sur l'emploi du thermomultiplicateur en chaleur rayonnante (1887) ; — sur la déperdition de l'électricité dans les métaux les plus divers sous l'action des rayons violets (1889); — sur la déperdition de l'électricité en présence de corps incandescents ou seulement de gaz qui ont été en contact avec les corps incandescents (1892). C'est à partir de 1890 que ses études ont porté sur les modifications de la conductibilité électrique sous l'influence d'une étincelle et l'ont conduit, le premier, à fermer et à ouvrir à volonté, sans communication métallique, un circuit formé d'une pile et d'un conducteur, c'est-à-dire à faire le premier de la télégraphie sans fil de ligne :

Jusqu'à M. Branly, dit M. Nau (son collègue à l'Institut catholique), la transmission d'un signal dans un circuit électrique exigeait que *la main du transmetteur se trouvât dans le circuit lui-même* pour imprimer au manipulateur de Morse les secousses rythmées qui ne sont autres que des ouvertures et des fermetures du courant électrique. Dès 1890, M. Branly a découvert un grand nombre de corps (les radioconducteurs, dont le plus utilisé est le tube à limaille) qui peuvent remplacer le manipulateur de Morse et qui n'ont plus besoin, pour ouvrir ou fermer le courant, d'une main qui les presse, mais seulement d'une étincelle électrique qui peut être émise à une grande distance du circuit. M. Branly, en effet, relie aux deux pôles d'une pile les extrémités d'une colonne de limaille métallique serrée dans un tube en verre, et aucun courant ne passe ; — mais si à vingt ou quarante mètres de là (au bout de son laboratoire), M. Branly produit une étincelle électrique, le courant circule aussitôt dans le circuit. D'ailleurs, ce courant actionne un petit marteau qui frappe le tube, et il suffit de ce choc pour arrêter le courant qu'une nouvelle étincelle pourra rétablir. — Ces résultats ont été

[1] Le 12 mars dernier, le *Journal des Droits de l'Homme* (journal de M. Paul-Hyacinthe Loyson, honoré de diverses collaborations, dont l'ex-abbé Dabry) a organisé une matinée en l'honneur de Tolstoï. La cérémonie s'est déroulée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Des discours ont été prononcés par Mme Séverine, M. Frédéric Passy, M. Anatole France, qui a salué Tolstoï « maître des cœurs » :

« O dogmes morts! O pensée vivante! Voyez-le (Tolstoï) tel que l'a représenté la main d'un ami... Ce n'est pas une bible, c'est un homme... Tolstoï, plus haut que ton évangile, plus haut que ton discours, dans la plaine de neige, lors de ta transfiguration, plus haut que tes béatitudes et que tes paraboles, parlent ton génie épique et ta vie généreuse, et ton cœur vaste et divers. Non, tu n'es pas une incarnation de je ne sais quel Dieu triste. Tu es le Gœthe de la Russie, tu es le fleuve sacré où boivent les peuples... »

On ne dira plus, après cela, que c'est le sens critique qui a perdu M. A. France. On ne dira plus non plus que, s'il a ridiculisé nos traditions chrétiennes, c'est parce qu'il avait à l'excès le sens du ridicule.

communiqués à l'Académie des Sciences dès le 24 novembre 1890. Dès cette date, tout le monde savant a su que M. Branly avait ouvert et fermé *à distance, sous l'action d'une étincelle électrique*, un circuit qui n'avait été ouvert et fermé jusque-là que *par la main d'un transmetteur touchant au circuit*.

C'est dans les études de M. Branly que le jeune physicien et électricien italien Marconi a trouvé en 1895 tous les éléments de la réalisation pratique de la télégraphie sans fil : il lui a suffi, pour ses premières expériences, d'écarter graduellement le transmetteur à étincelle et le récepteur à radioconducteur. M. Branly a reconnu ensuite qu'en munissant l'appareil à étincelles d'une longue tige métallique, on augmentait la portée des ondes : c'est cette longue tige qui est devenue l'*antenne* actuelle, ou mât vertical qui sert soit à répandre dans l'espace les ondes provenant de l'éclatement électrique, soit à les recevoir à distance.

M. Branly avait obtenu un prix de l'Académie des Sciences en 1898, puis, à l'Exposition universelle de 1900, un grand prix, suivi bientôt de la Légion d'honneur, avec la mention : « A découvert le principe de la télégraphie sans fil. » Le prix Nobel lui était destiné il y a trois ans, si ses compatriotes avaient daigné le présenter. Ceux-ci n'ont pas fait signe de vie, parce que la passion politique s'est mise depuis quelque temps à sévir jusqu'à l'Académie des Sciences [1]. Et quand la passion fait irruption dans ces cerveaux spécialisés à l'excès, où une case seulement est occupée, elle s'y donne carrière avec une liberté dont elle ne jouit pas au même degré chez des esprits plus ouverts aux divers courants, artistiques ou religieux, de l'âme humaine. On a vu l'autre jour (*Ami*, p. 73-76) l'étroitesse et la sottise où peut descendre un mathématicien de la taille de M. H. Poincaré. C'est cette même passion anticléricale qui s'est affichée, à la face du monde, avec une impudence dont eussent rougi leurs confrères (même sectaires) de l'Académie Française, lors des débats qui ont précédé, à l'Académie des Sciences, en janvier de cette année, l'élection de M. Branly. C'est bien de Mme Curie qu'il s'agissait ! Outre l'innovation que constituait cette candidature féminine, et sans discuter les mérites de Mme Curie, il était clair pourtant, même pour les yeux les plus profanes, 1° que cette dame n'a fait de découvertes qu'en collaboration, avec son mari d'abord, avec d'autres ensuite, et 2° que le grand titre de gloire qui a immortalisé le nom de Curie, la découverte du radium, a été récompensée déjà par l'entrée de M. Curie à l'Académie des Sciences. Ce n'est pas Mme Curie que les meneurs de la campagne voulaient couronner ; c'est M. Branly qu'il s'agissait à tout prix d'écarter, parce que catholique d'abord, mais surtout parce qu'il a commis ce crime irrémissible de quitter la Sorbonne, l'enseignement officiel, pour l'enseignement libre. Combien il a fallu que ce parti pris antireligieux fût évident et criant, pour que des journaux comme les *Débats* ou le *Temps* le flétrissent, eux qui d'ordinaire et systématiquement, affectent de ne pas croire au sectarisme des hautes sphères universitaires ! — La majorité de l'Académie des Sciences n'a pas suivi les meneurs de la campagne ; et M. Branly a été élu par 30 voix (contre 28 à Mme Curie).

[1] Voir surtout, sur M. Branly, un article aussi docte et technique que piquant, du P. de Joannis (*Etudes* du 5 mars 1911). On trouvera là des détails vilains sur la conspiration du silence qui fut organisée au début contre l'illustre savant, sur les efforts ensuite aussi ridicules qu'odieux qui furent faits pour lui contester la priorité dans l'invention de la télégraphie sans fil. — Même la *Revue générale des sciences* du 30 janvier dernier, annonçant l'élection de M. Branly, a été inepte dans sa mauvaise humeur. Le *Journal officiel de la République Française* avait été autrement grand et honnête dans la sobre mention dont il a accompagné en 1900 l'annonce de la décoration de la Légion d'honneur accordée à M. Branly : « A découvert le principe de la télégraphie sans fil. »

X. — Le P. d'Alès a consacré à Mgr Duchesne, à la veille de sa réception à l'Académie Française, un article où l'éloge est largement, très largement distribué, non cependant sans des réserves dont la mesure même accentue la gravité. (*Etudes*, 20 janvier). Voici donc Mgr D. à la veille de siéger parmi les quarante Immortels :

> D'aucuns en féliciteront les Immortels plus que Mgr Duchesne ; car il est permis de douter que cette victoire l'ait grandi. Mis successivement en parallèle avec deux hommes qui pouvaient, selon les traditions de l'illustre Compagnie, y entrer comme hommes d'Eglise, il y est entré un peu comme homme d'Eglise et un peu autrement. La supériorité de ses titres scientifiques a servi à reléguer dans l'ombre les mérites d'un autre aloi qui rehaussaient chez ses concurrents la distinction de l'esprit. Après coup, on voit très bien ce que l'Académie française y a perdu ; on voit moins bien ce que Mgr Duchesne y a gagné...
>
> ... Quelques calembours d'une authenticité douteuse, le ton nettement déplaisant d'une exposition çà et là *trop naturaliste et inégale aux grands sujets*, ne paraissent pas des raisons suffisantes de lui dénier le respect — voire l'admiration — auxquels donnent droit les trophées d'une activité virile et féconde.
>
> ... D'aucuns lui reprocheront — et nous serons volontiers de ceux-là — d'avoir traité bien légèrement et bien humainement des choses réellement divines, de n'avoir pas toujours su percer le voile des vulgarités apparentes, de n'avoir vu trop souvent, dans les débats théologiques, qu'un cliquetis de mots, au lieu du choc de la révélation chrétienne contre l'erreur à éliminer de la conscience des hommes : travail nécessaire pour achever ici-bas l'œuvre du Verbe incarné, à ce titre digne du respect de tous les croyants.

Ces dernières lignes résument fort bien la critique capitale qu'il faut adresser à Mgr D. historien de l'Eglise. Il n'a pas le sens du respect, pas plus devant l'Eglise et la vérité doctrinale que devant ce qu'il appelle les légendes. Ce n'est pas sur ce ton qu'un historien digne de ce nom parle des petitesses ou des scandales qu'il peut rencontrer sur sa route. Ailleurs le P. d'Alès compare Mgr D. à Eusèbe de Césarée, « premier historiographe de l'Eglise, évêque parfois discuté, bien en cour et flirtant avec les hommes du dehors,

par-dessus tout travailleur infatigable... » : le parallèle est piquant, et, sur plus d'un point, justifié, mais, poussé trop loin, risquerait de devenir injurieux pour Eusèbe, qui, lui du moins, sait parler des choses d'Eglise en homme d'Eglise, et des choses graves en homme grave.

Le P. d'Alès cite, en exemple d'impertinences de Mgr D., celle ci, à propos du *Filioque :* — « Cette question, dit Mgr D., semble d'un ordre bien métaphysique. On ne voit pas aisément en quoi elle peut intéresser le sentiment religieux. Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas la laisser dormir, du moment où il est clair qu'en l'agitant on compromet la paix ecclésiastique ? » — A ce compte, et si la métaphysique n'intéresse pas le sentiment religieux, on aura vite fait de liquider toutes les questions dogmatiques. La boutade de Mgr D., ce n'est autre chose que le raisonnement de W. James et des pragmatistes américains qui se servent de Dieu au lieu de servir Dieu et qui n'estiment Dieu et la vérité divine qu'en raison de leur utilité pratique, faisant litière de tout ce qui ne leur semble pas utilisable au moment présent pour la vie de l'homme. (Voir citation *Ami* 1910, p. 261). Laissons Mgr D. en cette compagnie.

Le P. d'Alès admire, chez Mgr D., « un culte si loyal de la vérité... » : « la probité intellectuelle, pratiquée dans cette mesure, est une haute, une rare vertu ». Non : le zèle de la vérité se concilie mal avec ce ton plaisantin. L'esprit de dédain, la manie du sarcasme déforme un cerveau humain beaucoup plus sûrement et plus irrémédiablement que ne sauraient faire toutes les crédulités du monde. La moquerie est indigence d'esprit : c'est un adage qui se vérifie même de ceux qui se croient les princes de la critique. Et ce n'est jamais sous la plume du P. d'Alès, ou du P. Lebreton, ou de Mgr Batiffol, ou de Mgr Baudrillart, que l'on risquera de rien trouver qui ressemble à l'ironie point toujours très fine de Mgr D.

« Le miroir de Mgr D., dit encore le P. d'Alès, est, en somme, de ceux qui déforment peu l'objet. » — Très bien, cet « *en somme* » qui marque tout de même qu'il y a une « somme » à faire, une somme de déformations. Dira t-on que tout miroir déforme ? Peut-être. Chez plus d'un d'entre nous on a relevé des déformations qui accusaient tendance à embellir, à dissimuler ou voiler les difformités ; chez Mgr D., elles tendent uniformément à enlaidir. Déformations pour déformations, inconscientes peut-être les unes et les autres, et d'autant plus sûrement révélatrices du fond d'âme de l'historien, l'âme qui a l'instinct d'embellir est supérieure à l'âme qui court après la laideur et qui la fabrique au besoin quand elle ne la trouve pas. Il faut si peu de chose, un habile coup de pouce suffit si aisément à prêter un aspect grimaçant à une physionomie, à une attitude en soi respectable. Mgr D. prend son amusement à faire grimacer ce qui est d'Eglise.

Le P. d'Alès formule bien en note une première liste de réserves :

Ce n'est pas que je ne croie possible et légitime de formuler des réserves sur un grand nombre des assertions du docte prélat. Pour motiver ce jugement, prenons comme exemple un des chapitres les plus longs et aussi les plus délicats, le dix-septième, intitulé : *Les conflits romains, Hippolyte.* Voici quelques observations auxquelles il me paraît donner prise. P. 298, dans une page très bizarre d'Hermas (*Simil.*, v, 6), Mgr Duchesne croit trouver, au moins en germe, l'adoptianisme des Théodote. Déjà plus haut (p. 234), traduisant et commentant cette page, il y trouvait une conception étrange de la Trinité : — « La Trinité d'Hermas paraît se composer de Dieu le Père, d'une seconde personne divine (Fils de Dieu, Saint-Esprit), enfin du Sauveur, promu à la divinité en récompense de ses mérites. » — On peut, en effet, voir dans cette page quelque chose qui confine à l'adoptianisme et tout au moins une présentation très gauche du fait de l'Incarnation. Néanmoins, l'aboutissement ne me paraît pas identifiable à l'erreur théodotienne et je ne discerne nulle part chez Hermas cette étrange Trinité. Car l'homme en qui vient habiter l'Esprit-Saint ou le Fils de Dieu, — pour Hermas c'est tout un (voir *Sim.*, IX, I, 1), — n'est pas introduit *en tiers* dans la sphère de la divinité. Nous le retrouvons plus loin (*Sim.*, IX, I, 1 et 12, 2) désigné lui-même comme Fils de Dieu, Esprit-Saint. Aussi l'incorrection du langage d'Hermas me paraît-elle consister bien plutôt dans un effacement total du dogme trinitaire, résultant d'une confusion de vue entre la personne du Fils et celle du Saint-Esprit. Cette confusion ne lui est pas particulière : on retrouve chez plusieurs Pères anténicéens ce concept économique de la divinité où la troisième personne de la Trinité ne se distingue pas nettement de la seconde. La pensée d'Hermas me semblerait plutôt bien dans la ligne des Hippolyte, des Tertullien et des Novatien, chez qui Mgr D. a très justement signalé l'inconvénient du même langage. Mais il nous montre l'humanité du Fils de Dieu glorifiée par ses mérites, ainsi que les anges, non pas constituée à l'état de nouvelle personne divine. Encore que l'expression laisse à désirer, la doctrine ne me semble pas identifiable à celle des adoptianistes théodotiens. — P. 310, on nous dit que « les idées modalistes avaient déjà subi deux condamnations à Carthage et à Smyrne, lorsque, pour la seconde fois, elles tentèrent la fortune à Rome. » La chronologie de cet épisode me paraît ici précisée de façon arbitraire. L'auteur vise la propagande faite à Rome en faveur des idées modalistes par un disciple de Noët appelé Epigone. Il y a grande apparence que cette propagande précéda la rencontre de Tertullien avec Praxéas, et cette apparence devient une certitude si l'on admet, comme M. Esser, doyen de la Faculté de théologie catholique à Bonn, me paraît l'avoir établi de façon péremptoire, que le sobriquet de Praxéas désigne précisément Epigone. Voir G. Esser, *Wer war Praxeas*, programme décanal, Bonn, 1910, in-4°. — P. 312, le texte de Zéphyrin doit se lire : « Je ne connais qu'un seul Dieu, Jésus-Christ, et en dehors de lui aucun autre qui soit *né...* » (pour : qui soit *mort*). — P. 317, on nous assure que « depuis quelque temps il était admis dans l'Eglise que l'excommunication des apostats, des homicides et des adultères était perpétuelle. » Cette assertion, et celles qu'on retrouve p. 415 et 519 au sujet de l'apostasie et de l'homicide, me paraissent dépasser la portée de nos informations. A coup sûr, l'existence d'une telle règle aussi *absolue, étendue à toute l'Eglise,* n'est pas démontrable historiquement. On a même d'assez bonnes raisons de n'y pas croire.

Le P. d'Alès ajoute : « La plupart des chapitres (de Mgr D.) donneraient lieu à des observations de même ordre. » Le P. d'Alès n'a visé, on le voit, que des inexactitudes qui tiennent au fond même

des choses ; il laisse de côté les impertinences et les grimaces de forme. Les travaux de Mgr D. ne sont de sûre utilisation qu'aux mains de ses pairs en érudition, aux mains de gens qui, comme le P. d'Alès, soient armés pour faire la part des choses, pour démêler les erreurs ou les témérités mêlées aux données scientifiques authentiques.

Mgr D., dans son discours de réception à l'Académie Française (26 janvier 1911), ne s'est pas tenu de faire grimacer les physionomies du cardinal Mathieu son prédécesseur, du cardinal Desprez, de Mgr Freppel[1]. Il s'est attiré les justes protestations de ceux qui ont connu ces vénérés prélats, à Angers, à Toulouse, à Nancy (même un journal anticlérical de Nancy a protesté contre la caricature que Mgr D. a tracée de l'abbé Mathieu nancéen). Conservons ici la lettre qu'il a reçue de M. le chanoine Grimault[2], d'Angers :

Monseigneur,

Dans votre discours de réception à l'Académie française, vous avez parlé de Mgr Freppel (sans daigner le nommer !) en des termes qui ont choqué ses admirateurs. Je suis de ceux-là, Monseigneur, et je tiens à protester contre vos dires.

Contrairement à ce que vous affirmez, Mgr Freppel, en mourant, n'a pas laissé de dettes. J'entends ce mot dans le sens désobligeant qu'on peut lui donner. Je reconnais, du reste, qu'il est mort pauvre. Puisque vous aimez à détruire les légendes, Monseigneur, pourquoi ne vous attaqueriez-vous pas à celle qui a fait de Mgr Freppel mourant un évêque endetté ?

Je tiens aussi à relever vos expressions sur ce prélat « *fort en vue à qui les nécessités du temps avaient imposé diverses attitudes politiques qu'il n'aménageait pas sans difficulté.* » Non, Monseigneur, il ne fut pas difficile à l'illustre évêque d'Angers de modifier, avec le temps, ses sentiments politiques Il n'y a que les sots qui croient faire preuve de caractère en s'attachant aveuglément à une opinion dont la fausseté leur a été démontrée.

Il est facile, Monseigneur, de faire de l'esprit en persiflant un personnage, mais, souvent, les gens d'esprit qui persiflent s'exposent à être eux-mêmes sifflés. C'est ce que pourraient vous prouver, en ce moment et mieux que moi, tous les prêtres du diocèse d'Angers.

Mgr D. a rappelé que Mgr Mathieu, lors de sa réception à l'Académie des Jeux Floraux en 1898, avait « jugé utile » de l'offrir, lui abbé Duchesne, « en holocauste aux mânes problématiques » de Clémence Isaure ; et il ajoute :

Encore avait-il (Mgr Mathieu) été modéré dans ses imprécations. Le Toulousain qui lui répondit se montra plus terrible. Il souhaita me voir « pendu par les pâtres de la Crau, les bohémiens et les femmes de la Camargue ; pendu aux fourches des mûriers de Maillane, devant la maison de Mistral ; ou jeté à la mer, aux battements des ailes des cigales retentissantes ! »

Voilà la légende, imaginée par Mgr D. — Et voici la vérité. « Le Toulousain » qui reçut Mgr Mathieu n'était pas le premier venu. C'était M. Dubédat, ancien conseiller à la Cour, auteur d'une *Histoire du Parlement de Toulouse* couronnée par l'Académie Française, homme de fière allure et de grand caractère, honoré de la longue amitié du cardinal Desprez. Il prit, dans sa réponse à Mgr Mathieu (citée *Journal des Débats* du 2 février 1911), la défense des légendes, qui, « vraies ou fausses, sont la poésie de la vérité ; » puis, passant à la légende des saintes Maries de Provence, et tout en se défendant d'attaquer « l'école sévère et juste de la critique historique, » il dit :

Il y a une légende qui nous est plus chère (que les légendes mythologiques ou antiques) et qui soulève, quand on y touche, je ne sais quoi d'irréductible qui vient du plus profond de nos croyances et qui s'insurge contre la tentative de son abolition. C'est la foi constante de la Provence, qu'une barque sans voile et sans rames a abordé aux temps apostoliques une plage de la Méditerranée, barque mystérieuse, portant Lazare, le ressuscité de Béthanie, ses deux sœurs, Maximin, Marie-Madeleine et Sara leur servante. L'incorrigible dénicheur de saints auquel vous avez fait allusion (l'abbé Duchesne) ne les a pas épargnés... Je ne l'engagerai pas à s'égarer tout seul par les Alpines bleues, les roches de la Crau ou le long de la Côte d'Azur ; les pâtres, les toucheurs de bœufs, les Bohémiens et les femmes de la Camargue qui ont lu *Mireille* l'auraient vite pendu aux fourches des mûriers de Maillane devant la maison de Mistral, notre ami, ou jeté à la mer, aux battements des ailes des cigales retentissantes !

Voilà ce qu'a dit M. Dubédat. Il n'a pas souhaité le moins du monde la pendaison de l'abbé ; bien plutôt il l'a mis spirituellement en garde contre le ressentiment des fervents de *Mireille*.

Mgr D., en traduisant à l'Académie le « souhait » du « Toulousain, » nous a fait assister, non pas à l'éclosion (le mot serait trop poétique pour la chose) d'une légende, mais à la confection d'un mensonge. Peu importe le terme, au surplus :

[1] Il a même évoqué les cardinaux d'antan pour les faire grimacer à plaisir. Oyez ce gentil alinéa :

« Après le Concile de Trente, une réforme bien nécessaire s'introduisit : le luxe des cardinaux se restreignit peu à peu. Je dis peu à peu. Au commencement du XVII^{e} siècle, le vénérable cardinal Bellarmin était, *m'a-t-on raconté*, à la tête d'une écurie de vingt-huit chevaux. Bellarmin appartenait à la Compagnie de Jésus ; c'était un religieux tout à fait exemplaire. Ses vingt-huit chevaux devaient représenter un minimum. Il n'eût pas été séant pour un cardinal d'avoir un moindre effectif de cavalerie. »

Voir, dans *Univers* du 12 mars, un article fort bien documenté de M. C. de Bonneval, qui établit que l'effectif de cavalerie de Bellarmin n'a pas pu dépasser six chevaux et que Mgr D., ou son *informateur*, a sans doute baptisé chevaux les personnes au service du cardinal : Bellarmin avait en effet à son service trente personnes, ce qui pour cette époque était un minimum (comme il l'explique lui-même dans une lettre au P. Carminuta).

Mgr D. a écrit : « *m'a-t-on raconté.* » Oui ; mais dès la phrase suivante cette sourdine a disparu : les vingt-huit chevaux sont acquis à l'histoire : « Ses vingt-huit chevaux devaient représenter un minimum. »

Voilà la critique de Mgr D. Vous lui racontez un miracle : il en fait fi. Racontez-lui une impertinence ou quelque chose qui frise l'impertinence ou soit matière à impertinence contre gens ou choses d'Eglise : du coup, votre récit entre dans l'histoire. — C'est là un procédé qu'il y a longtemps qu'on retrouve sous sa plume.

[2] M. Grimault est très qualifié pour parler histoire à Mgr Duchesne. Il excelle à conter les souvenirs du passé qui lui est cher. De temps à autre il évoque la mémoire de quelque Angevin disparu ; et il y met autant de sens de l'exactitude et de souci de la vérité que de bonne grâce, d'humour et d'esprit du meilleur aloi. — Voir encore, au fascicule de janv.-février 1911 de l'*Anjou historique*, ses 15 pages de « souvenirs anecdotiques » sur Mgr Freppel.

mensonges ou légendes, quand on les fabrique soi-même avec cette désinvolture, il n'est pas étonnant que l'on prête ses propres procédés à autrui et que l'on voie des légendes partout [1].

Ce que les cigales chanteront à Mgr D., si d'aventure il va se promener à portée de leurs battements d'ailes, M. Lamy, dans sa réponse, le lui a dit avec autant de sens et de sain esprit critique que de grâce et de finesse :

Maître (diront les cigales), et vous tous, épigraphistes ou paléographes, qui demandez aux signes laissés par les morts sur la pierre ou le parchemin la preuve de la certitude, vous avez fondé le règne du document. Ne préparez pas sa tyrannie. Nous ne possédons ni écriture ni archives, et néanmoins nous sommes sûres que depuis l'ère de la première cigale, notre chant n'a pas changé. Ne daterait-il que de l'heure où quelque scribe, réveillé par lui, le nota ? La multitude humaine, illettrée comme nous, a aussi des chants très anciens qu'elle se transmet, ses traditions et ses légendes. Vous leur demandez de faire leurs preuves, comme si leur existence n'était pas quelque chose. Rien ne naît de rien, et la tradition porte témoignage en faveur des faits qu'elle suppose. Sans doute, il arrive qu'elle les déforme ; c'est pourquoi il est nécessaire de la contrôler et c'est à quoi servent les documents. — Le passé a deux témoignages : la tradition et l'écriture. — La tradition est la voix des peuples : dans les siècles d'ignorance, elle est la seule mémoire ; même dans les temps qui se disent cultivés, elle demeure, pour la plupart des hommes, la grande messagère des idées et des événements ; elle est l'unanimité perpétuée des ancêtres qui virent et des fils qui croient leurs pères ; si elle peut se tromper, elle ne veut jamais tromper. — L'écriture est la déposition de témoins isolés qui passent ; si nombreux que soient les textes, la voix intermittente d'une minorité ; cette minorité, plus que la multitude, est capable de calculs et de mauvaise foi. — Il n'est donc pas contraire à la bonne méthode de contrôler aussi les documents par les traditions. Ne l'auriez-vous pas un peu oublié dans vos doctes rigueurs ?....

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Les prêtres qui sont invités comme assistants à un service funèbre (levée du corps, messe et absoute) et qui reçoivent pour cela une rétribution de la famille du défunt, peuvent-ils, *tuta conscientia*, dire leur Bréviaire pendant l'office funèbre ?

R. — La S. R. C. *(in Mimaten.*, n. 3243) a donné, le 11 mars 1871, une décision à ce sujet : elle tolère la récitation du Bréviaire pendant la messe, mais non pendant l'Office des défunts. « Si agatur tantum de missa, exposita praxis tolerari potest, dummodo tamen adsint cantores ad hoc specialiter deputati ; minime vero si agatur de Officio Defunctorum, quod persolvendum est ab iis qui mercedem accipiunt pro hac recitatione, juxta Decretum *in Petrocoricen.* diei 9 maii 1857. »

Q. — J'ai reçu de Rome la permission d'avoir chez moi un oratoire privé et d'y célébrer la sainte messe tous les jours, sauf le jour de Pâques.

1° Cette exception m'empêcherait-elle de dire la messe le jour de Pâques, même en cas d'indisposition grave m'empêchant de sortir de chez moi ?

2° Puis-je dire mes trois messes le jour de Noël, l'indult ne me permettant qu'une messe par jour ?

3° *Quid* du Jeudi et du Samedi Saint ?

R. — Ad I. D'après le mode de procéder de la S. C. des Rites, en cas de maladie, il ne serait pas permis à un prêtre de célébrer dans un oratoire privé un jour excepté dans l'indult, même pour assister à la messe. C'est ce que nous croyons pouvoir conclure d'un passage de Mgr Battandier. Après avoir donné la formule de demande de l'oratoire privé *en cas d'infirmité*, il ajoute : « Cette faculté obtenue, l'indult accordé excepte certains jours plus solennels. Il sera facile, si le prêtre est infirme ou trop âgé, de pouvoir faire ajouter postérieurement la concession de ces jours en faisant une demande comme il suit... [1]. » Après avoir rappelé la concession et les jours exceptés, l'infirme fait valoir que sa santé ne lui permet pas d'aller à l'église la plus voisine et qu'il lui serait trop dur d'être privé de la messe les jours les plus solennels, et il demande un nouvel indult visant tous les jours de l'année.

En présence de cette pratique, nous conseillons à notre correspondant de solliciter, par l'intermédiaire d'un agent, une explication sur l'étendue de l'indult dans le cas de maladie sérieuse pour le jour de Pâques et, au besoin, un nouvel indult visant ce cas d'empêchement.

Ad II. Quand l'indult est accordé *causa infirmitatis*, on peut dire les *trois* messes de Noël [2].

Ad III. On lit dans l'*Index generalis* de la S. C. des Rites (p. 437), qui fait loi au point de vue de l'interprétation canonique : « Sabbato sancto celebratio missarum omnino prohibetur in quibuscumque ecclesiis et *oratoriis privatis*, non obstante quacumque consuetudine in contrarium ; et unica missa conventualis una cum officio ejusdem diei celebranda est, 1822, 1873, 1890 ad 6 ; firmo tamen privilegio singulari aliquibus ecclesiis, peculiaribus attentis concesso, unam vel alteram missam lectam celebrandi post unicam solemnem de die, 2616 ad 3. »

[1] Après la réception solennelle à l'Académie, une réception d'un caractère plus spécial fut organisée en l'honneur de Mgr Duchesne aux bureaux du *Bulletin de la Semaine* (le plus audacieux, comme on sait, des organes modernisants de Paris).
La réception fut présidée par M. Thureau-Dangin. Les présentations étaient faites par M. Imbart de La Tour. Figuraient, parmi cette « élite » : MM. les abbés Naudet, Lemire, Ackermann, Klein, Lesêtre (curé de Saint-Etienne-du-Mont), Sicard (curé de Saint-Pierre de Chaillot) ; les RR. PP. Chauvin, Lecanuet, Laberthonnière (de l'Oratoire) ; l'ex-Père Brémond ; MM. Lamy, Boutroux, Fonsegrive, Paul Bureau, Paul Viollet, André Chaumeix (du *Journal des Débats*), Julien de Narfon (du *Figaro*), Janne (ci-devant rédacteur à la *Croix* et congédié il y a dix-huit mois dans des circonstances qu'on n'a pas oubliées et qui lui ont valu de figurer parmi cette « élite ») ; etc.

[1] Battandier. *Annuaire*, 1899, p. 516.
[2] Duballet-Tachy, *Traité des choses ecclésiastiques*, 1902, p. 147, n. 222. — Benoît XIV, *De Sacrificio missæ*, sect. II, c. I, n. 3. — S. C. C., 20 janvier 1725. — Ferraris, v° *Oratorium*, n. 65.

Q. — Je trouve dans un programme d'examen de catéchisme cette question : « Expliquez que l'homme qui croit en Dieu, mais qui ne va pas à l'église et ne prie pas, est en contradiction avec lui-même et ne peut pas se dire un véritable *honnête homme.* »

Il me semble que la question est mal posée. Croire en Dieu, ce n'est pas croire en Jésus-Christ : on peut, ce me semble, croire en Dieu et n'être pas en contradiction avec soi-même, et pouvoir se dire honnête homme, bien qu'on n'aille pas à l'église.

R. — « L'homme qui croit en Dieu, mais qui ne va pas à l'église et ne prie pas, est en contradiction avec lui-même et ne peut pas se dire un véritable *honnête homme.* » — Nous comprenons sans peine qu'ainsi formulée cette proposition étonne. Elle a vraiment un tour trop elliptique. Tâchons de combler les hiatus.

A quoi est tenu, par la logique même de ses principes, un homme qui admet l'existence de Dieu (comme c'est le devoir primordial de tout homme), sans adhérer encore à Jésus-Christ et à l'Eglise? Ou, d'une manière plus générale encore, à quoi est tenu envers Dieu un homme conduit par les seules lumières de la raison, abstraction faite de la Révélation?

La réponse à cette question se trouve dans les traités de théodicée naturelle, dont tous les développements se ramènent aux paroles lapidaires de saint Paul : « *Invisibilia enim ipsius* [*Dei*], *a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus, et divinitas : ita ut sint* INEXCUSABILES. QUIA CUM COGNOVISSENT DEUM, NON SICUT DEUM GLORIFICAVERUNT, AUT GRATIAS EGERUNT. » (Rom., I, 20-21).

Du simple point de vue naturel, — auquel se place ici l'Apôtre, — on établit que l'homme qui lit, à la lumière de la raison, le saint nom de Dieu dans le grand livre de l'univers, a des devoirs d'hommage très positifs à remplir envers l'Etre suprême : culte intérieur et culte extérieur, privé et public. Tout en défigurant trop souvent ces devoirs, les peuples païens et leurs philosophes ne les ont pas totalement méconnus. « Pas de cités sans temples et sans pratique de la prière et des sacrifices, » nous dit Plutarque dans sa réfutation de Colotès. « *Primus est deorum cultus, deos credere*, dit Sénèque, *deinde reddere iis majestatem suam, reddere bonitatem, sine qua nulla majestas est* [1], » et encore : « *Audacter Deum roga bonam mentem, bonam valetudinem animi, deinde corporis* [2]. »

Donc, pas de doute qu'en vertu de la loi naturelle l'homme soit tenu de rendre un culte à Dieu : sentiments de vénération et de reconnaissance dans l'intérieur de son âme et traduction, au dehors, de ces sentiments intimes. Là-dessus pas d'hésitation permise. L'homme à qui sa raison seule manifeste l'existence et la majesté de Dieu, est *inexcusable* de ne pas honorer son souverain maître : il doit l'honorer par sa conduite et par ses hommages intérieurs et extérieurs.

[1] Lettre 95, n° 43.
[2] *Ad Lucilium*, Ep. x.

Mais si la prière, dans son sens large qui comprend les actes d'adoration, de louange, de remerciements, est un devoir rigoureux qui s'impose à l'homme, ce devoir s'applique-t-il spécialement à ce qu'en latin on nomme la *deprecatio?* De par le droit naturel, sommes-nous tenus de présenter à Dieu des *demandes?*

C'est là un point qui coûte particulièrement à l'orgueil des rationalistes. Que l'on rende à la Divinité un culte plus ou moins vague, passe encore! Mais prier, au sens de demander, c'est à la fois humiliant pour l'homme et injurieux envers Dieu : « Je converse avec Dieu ; je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits ; je le bénis de ses dons ; mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je? Qu'il changeât pour moi le cours des choses? Qu'il fît des miracles en ma faveur? Moi, qui dois aimer par-dessus tout l'ordre établi par sa sagesse et maintenu par sa Providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi? Non, ce vœu téméraire mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé [1]. »

A l'encontre de ces pernicieux sophismes, nos bons traités de théodicée établissent péremptoirement que la dignité de l'homme, la perfection de Dieu, l'immutabilité des lois de son gouvernement ne souffrent en aucune manière de la prière de demande. Cette prière est pour nous un besoin et un devoir. Un besoin : car bien souvent nous sentons la faiblesse de notre vertu et de notre courage, et le cri « Mon Dieu! » vient comme instinctivement sur nos lèvres aux heures difficiles. Un devoir : car la flagrante nécessité, que nous éprouvons en bien des circonstances, d'un secours d'En-Haut nous fait une obligation d'implorer ce même secours. Jules Simon, qui a le tort d'écarter la prière pour les besoins simplement temporels, en reconnaît la salutaire efficacité pour les misères de l'âme : « Tout médecin des âmes sait que la guérison est possible, dès que le malade a consenti à prier [2]. »

Il est donc très exact de dire, à tout le moins, que « l'homme qui croit en Dieu, mais qui ne prie pas, est en contradiction avec lui-même et ne peut pas se dire un véritable honnête homme. » — Cet homme est en contradiction avec lui-même, dans ce sens que ses actes ne sont pas en harmonie avec ses convictions : il admet l'existence de Dieu, et il ne pratique pas les devoirs de culte qui découlent de l'admission de cette vérité. — Ce même homme n'est pas un véritable « honnête

[1] J.-J. Rousseau, cité par le P. Monsabré dans son beau livre *La Prière*, p. 38.
[2] J. Simon, *Religion naturelle du culte*, p. 376 (2e édition).

homme, » puisque l'honnêteté intégrale doit embrasser l'accomplissement de tous les devoirs, y compris, et en première ligne, les devoirs envers Dieu. Et, de plus, même pour les autres devoirs dictés par la loi morale, on court grand risque d'y faire les plus fâcheux accrocs et d'aboutir aux pires catastrophes, si l'on compte trop sur ses propres forces et si l'on dédaigne de se tourner vers Dieu pour lui demander aide et appui. C'est encore saint Paul qui le dit, sans périphrases : « *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt... Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum...* » (Rom., I, 24). Tout ce premier chapitre de l'Apôtre aux Romains est à relire, depuis le verset 18.

Autre question : Celui qui croit en Dieu est-il logique avec lui-même s'il ne croit pas à Jésus-Christ et au catholicisme, si, conséquemment, il ne va pas à l'église, ne participe pas aux sacrements...?

Evidemment, il faut ici distinguer.

Si l'homme en question n'a nullement entendu parler de Jésus-Christ et de son Eglise, ni de la Révélation en aucune manière, il n'y a chez lui nulle inconséquence ni théorique ni pratique à s'en tenir à ce que lui indique sa raison et à se borner aux pratiques de la religion naturelle. Il ne peut pas faire autrement, jusqu'à ce que Dieu prenne des moyens ordinaires ou extraordinaires pour lui manifester, à des degrés divers, les vérités d'ordre surnaturel et les obligations de foi, d'espérance, de charité et de culte découlant de ces vérités.

Mais, en présence du fait de la Révélation, qui lui apparaît certain, ou simplement probable, l'homme a-t-il le droit de dire : « Je m'en tiens à la religion naturelle et à ses observances directes, et n'ai pas à m'inquiéter d'autre chose. La Révélation, le catholicisme, alors même qu'ils soient vrais, sont des articles de luxe » ? Ce langage est-il légitime ? Certes non.

Ici encore, les rationalistes regimbent. L'illustre cardinal Pie résume magnifiquement leurs faux-fuyants : « ...J'estime grandement ma nature [disent-ils] ; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison ; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement ajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première ; je vivrai selon les lois de ma conscience, selon les règles de la raison et de la religion naturelle ; et Dieu ne me refusera pas, après une vie honnête et vertueuse, le seul bonheur auquel j'aspire, la récompense naturelle des vertus naturelles [1]. »

Tous les traités de la Révélation réfutent cette thèse fallacieuse et démontrent, dans leurs préliminaires, que la loi naturelle fait un devoir rigoureux à l'homme de ne pas rester indifférent en présence de la Révélation, mais, au contraire, de chercher, dans le doute, à s'éclairer, de poursuivre la lumière et de s'incliner absolument devant l'autorité de Dieu révélant. Et le Concile du Vatican est formel : « *Si quis dixerit, rationem humanam ita independentem esse, ut fides ei a Deo imperari non possit, anathema sit* [2]. » Cette foi, Dieu l'exige absolument, et, avec la foi, il commande aussi l'entrée dans l'Eglise fondée par son divin Fils. Qu'il suffise, entre bien d'autres, de rappeler ce texte évangélique : « *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur.* » (Marc, XVI, 16).

Ainsi, en pays chrétien et catholique surtout, il manque à ses devoirs primordiaux envers Dieu celui qui, en présence d'une société telle que l'Eglise, avec ses affirmations si catégoriques et son caractère si extraordinaire, passe dédaigneux et ne se met pas en peine de la venue de Jésus-Christ et des célestes mystères qu'il a révélés. Cet homme méconnaît absolument le souverain domaine de Dieu sur sa créature. Il dénie à Dieu un de ses principaux attributs. Il ne le glorifie donc pas comme d'après la simple raison il devrait le faire.

Mgr Pie, qui avait traduit, sans l'atténuer, le raisonnement du rationaliste réfractaire à la Révélation, réplique avec sa force et son ampleur habituelles [3] : « (Ce raisonnement) méconnaît le souverain domaine de Dieu. En effet, on ne prouvera jamais que Dieu, après avoir tiré l'homme du néant, après l'avoir doué d'une nature excellente, n'ait pas conservé le droit de perfectionner son ouvrage, de l'élever à une destinée plus excellente encore et plus noble que celle qui était inhérente à sa condition native. Au contraire, les mêmes faits qui établissent d'une façon irréfragable que Dieu s'est mis en rapport direct et immédiat avec l'homme par la Révélation, les mêmes faits qui nous obligent d'admettre la divinité des saintes Ecritures et l'existence de l'ordre surnaturel, nous forcent aussi de reconnaître l'obligation où nous sommes d'entrer dans cet ordre de grâce et de gloire, sous peine des châtiments les plus justes et les plus sévères. *En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait aussi acte d'autorité.* Son bienfait nous devient un devoir. Le souverain Maître n'entend pas être refusé. Si l'argile n'a pas le droit de dire au potier : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'ignominie ? » (Rom., IX, 20), elle est infiniment

[1] Cardinal Pie, *Instruction synodale* du 7 juil. 1855, XI.
[2] *Enchiridion* de Denzinger, n° 1657.
[3] Voir aussi *Ami* 1894, p. 648.

moins autorisée encore à lui dire : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'honneur ?... » Malheureux mendiant du chemin, le Roi vous avait invité aux noces de son Fils, au banquet éternel de la gloire : c'était à vous de vous acheminer et de revêtir la robe nuptiale de la grâce pour être admis. Vous vous êtes présenté sans cet ornement prescrit : il n'y aura point de place pour vous, même dans un coin de salle, même à la seconde table ; vous serez chassé dehors, jeté dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des désespoirs. (Math., XXII, 12, 13) [1]. »

Au sujet de la matière en cause, et sur bien d'autres questions, nous ne saurions trop engager tous nos vénérés confrères dans le sacerdoce à lire et à méditer les œuvres du cardinal Pie et particulièrement ses Instructions synodales. Assez récemment, avec sa haute courtoisie, M. de Mun manifestait le regret que les prêtres de la génération présente ne connussent pas assez les doctrinales et fortes pages du grand évêque de Poitiers. Notre auguste et bien-aimé Pie X nous prêche d'exemple : « J'ai tant lu et relu les œuvres du cardinal Pie !... » disait-il en décembre dernier au cours de l'audience accordée au Séminaire français de Rome [2].

Q. — Voudriez-vous nous donner quelques détails sur les expériences de Mgr Cerebotani (téléimprimeur, sélectionneur et télégraphe sans fil de poche) ?

Nos prêtres inventeurs mériteraient un peu de gloire parmi les hommes, sans l'avoir cherchée.

R. — Ils la méritent en effet, et leur réputation se fût sans aucun doute répandue plus rapidement à une époque où la réclame effrontée n'eût pas accaparé l'attention, comme elle le fait trop souvent aujourd'hui, aux dépens du vrai mérite.

Mgr Cerebotani est un inventeur d'une fécondité prodigieuse et infiniment ingénieux. Il est actuellement professeur à Munich, depuis quelques années déjà. Tout récemment, le 21 décembre dernier, il exposait à Paris, dans la Salle des Ingénieurs civils de France, toute la série de ses inventions. En personne, il expliquait et démontrait devant un public compétent, ingénieurs, savants, spécialistes, le fonctionnement de ses divers appareils. Ils sont nombreux, les uns déjà anciens, qu'il a repris et mis au point, les autres sortis récemment de son inépuisable faculté créatrice et appliqués aux dernières exigences de la télégraphie. Les principaux de ces appareils sont le *téléimprimeur avec fil*, le *téléimprimeur sans fil*, le *sélectionneur de dépêches*, le *télégraphe sans fil de poche* et le *télautographe* [3].

[1] Instruction synodale *supra citat.*, XII.

[2] Cette parole, qu'ont reproduite les journaux religieux, l'*Univers*, la *Croix*, est absolument authentique : elle est rapportée dans les *Echos de Santa-Chiara*, bulletin des anciens élèves du Séminaire français, n° de janv.-fév. 1911 : « Le Séminaire français au Vatican. »

[3] Parmi les revues scientifiques françaises qui ont suivi la réalisation de ces divers appareils, il faut signaler spécialement le *Cosmos*. Il s'en est occupé à plusieurs reprises (17 mars 1900, 3 juin 1905, août et nov. 1909, 31 déc. 1910).

Le *télautographe* et le téléimprimeur avec fil étaient connus déjà du public français. L'invention du premier remonte à une dizaine d'années. Cet appareil a pour but de transmettre télégraphiquement l'écriture elle-même et le dessin au trait. Avec son appareil, l'inventeur écrivait et dessinait à Paris : écriture et dessins s'inscrivaient en même temps et avec une similitude mathématique à Berlin où était installé le mécanisme correspondant. Ce magnifique résultat est obtenu par un dispositif extérieurement assez simple et dont la mise au point complètement terminée permettrait de l'utiliser immédiatement sur toutes les lignes télégraphiques ordinaires. Au point de départ, ou poste transmetteur, un crayon relié à deux tiges coulissantes horizontales disposées à angle droit, très ingénieuse application d'une notion courante de géométrie analytique (coordonnées cartésiennes octogonales) ; au point d'arrivée, poste récepteur, un crayon ordinaire encore porté par deux tiges coulissantes analogues aux premières. Pour transmettre écriture ou dessin, l'expéditeur n'a qu'à guider à sa guise, sur un papier quelconque, le crayon transmetteur : en même temps le crayon récepteur inscrit à l'autre bout du fil les lettres ou le trait du dessin. Et ce n'est pas un simple pointillé, une suite de hachures plus ou moins nettes, qui s'enregistrent au point d'arrivée : le trait, bien que théoriquement dentelé, apparaît à notre œil comme continu.

La plus grosse difficulté à vaincre était de réaliser cette transmission sur fil unique, par conséquent sans intercepter les autres communications sur la ligne plus que ne le ferait un télégramme ordinaire. L'inventeur y est parvenu en utilisant les courants positifs et les courants négatifs. Les courants positifs actionnent le crayon dans le sens gauche-droite, les courants négatifs dans le sens avant-arrière ; les courants forts le font avancer, les courants faibles le font reculer. Ses mouvements sont imperceptibles et obtenus par de très fines crémaillères commandées par des électro-aimants. Le crayon n'est ainsi mobile que dans deux directions se coupant à angle droit, et son tracé résulte des modifications réciproques des deux composantes. Mais chacun de ces mouvements particuliers est si faible qu'en pratique l'œil n'en saisit que la continuité.

Le *téléimprimeur avec fil* date également de quelques années. Au mois de novembre 1909, le savant prélat avait déjà donné à Paris la démonstration de son appareil. Celui-ci, comme le précédent, est au point pour l'utilisation pratique sur toutes les lignes télégraphiques ou téléphoniques. Sur ces dernières, il peut s'employer concurremment avec le téléphone. Tout abonné du téléphone peut ainsi posséder le télégraphe chez soi, parler et télégraphier en même temps, à condition naturellement qu'au point d'arrivée se trouve un appareil analogue. Bien mieux, la dépêche s'imprime automatiquement, de sorte que si l'abonné est absent, il trouvera le texte du télégramme à son

retour. L'impression ayant lieu également au poste transmetteur, on possède ainsi un précieux élément de contrôle, pour les ordres commerciaux par exemple.

La nouveauté de l'appareil ne consiste pas en ce qu'il imprime automatiquement la communication : les grands appareils de l'administration des postes et télégraphes (Hughes et Baudot) écrivent comme lui les dépêches en majuscules romaines. Elle réside dans sa rapidité comparée au Morse et dans sa simplicité comparée aux grands appareils. Le premier venu sachant lire peut user du téléimprimeur, et celui-ci est deux fois plus rapide que l'appareil Morse. L'appareil est le même pour le poste transmetteur et pour le poste récepteur, c'est-à-dire que l'envoi et la réception des dépêches se font par un mécanisme unique. Un clavier comparable à celui d'une machine à écrire, une roue portant sur son pourtour les lettres et signes alphabétiques, une bande de papier qui se déroule au moment voulu : tels sont les principaux organes. La dépêche s'expédie par des pressions sur le clavier : elle s'inscrit en même temps au poste émetteur et au poste de réception par impression de la roue sur la bande de papier. A chaque pression en effet sur une touche donnée du clavier, le courant est lancé sur la ligne un nombre déterminé de fois. Un électro-aimant entraîne à l'arrivée, grâce à une roue d'échappement, la roue des types, la fait tourner d'un angle voulu, et la lettre correspondante vient s'imprimer sur le papier.

Ce n'est pas pour remplacer les grands appareils cités plus haut que fut créé le téléimprimeur. Mais il peut se substituer très avantageusement au Morse, dans toutes les administrations qui usent de celui-ci. L'alphabet Morse, né de la combinaison de points et de traits, est bien loin d'avoir la commodité de notre alphabet ordinaire, et son maniement en restreint l'usage. Le nouvel appareil est d'un usage beaucoup plus pratique.

La roue tournant de l'angle voulu, correspondant au signal donné par le poste de départ, telle que nous venons de la voir dans le téléimprimeur, est devenue le principe des trois appareils tout nouveaux dont il nous reste à parler.

Tout d'abord, le *téléimprimeur sans fil.* Jusqu'ici la télégraphie sans fil ne disposait que du code de signaux Morse, ne pouvant user que d'émissions brèves ou longues, les brèves correspondant aux points, les longues aux traits de l'alphabet Morse. D'où déjà une certaine complication et une certaine difficulté. En outre, la réception des signaux ne pouvait se faire avec un appareil, l'énergie mise en jeu pour correspondre n'étant plus suffisante pour actionner un récepteur à des milliers de kilomètres. C'est donc seulement à l'oreille, par le jeu des longues et des brèves, que l'opérateur pouvait se rendre compte de la teneur du radiogramme. Il lui fallait pour cela une attention continue très fatigante, et il ne pouvait quitter un instant le casque téléphonique. Joint à cela, qu'à sa réception le radiogramme n'était pas enregistré par écrit ; d'où inconvénients multiples.

L'appareil présenté par Mgr Cerebotani obvie à tant d'imperfections. A propos du télautographe, nous avons saisi le jeu des courants positifs et négatifs, forts ou faibles, agissant sur des crémaillères qui communiquent aux crayons un imperceptible mouvement. Cet organisme est le *relais sélecteur*. Or, il est sensible à des excitations électriques extrêmement faibles, à des milliampères, comme sont en effet les courants qui arrivent aux antennes réceptrices. Ce relais sélecteur actionnant un téléimprimeur comme celui décrit plus haut résout donc pleinement le problème. Ce n'est pas trop s'avancer que de croire cette invention appelée à révolutionner toute la télégraphie sans fil. Celle-ci emploie déjà l'appareil nouveau. Quant au relais sélecteur, il est déjà en usage sur les lignes télégraphiques de l'administration anglaise.

Un autre problème extrêmement important se posait pour la radiotélégraphie : comment empêcher la dépêche lancée par un poste d'être cueillie au passage par tous les postes situés dans le rayon de l'onde électrique ? Autrement dit, comment assurer le secret des radiotélégrammes ? — L'importance d'une solution satisfaisante n'échappera à personne. Elle a fait l'objet de longues et nombreuses études de la part des officiers de notre marine. C'est à condition seulement que les radiotélégrammes resteront secrets, que la télégraphie sans fil atteindra ses plus importants résultats, dans l'usage diplomatique et militaire. Divers systèmes ont été proposés. Mgr Cerebotani en présente un nouveau sous la forme de son *sélectionneur de dépêches*. Grâce au relais décrit précédemment, deux postes radiotélégraphiques peuvent avoir leurs appareils réglés de telle sorte que le déclanchement se produise pour un angle donné. Pour une même émission d'ondes électriques, tous les appareils Cerebotani des divers postes situés dans le rayon d'action d'un poste transmetteur se mettront à tourner du même angle, mais seul celui-là déclanchera qui sera réglé pour cet angle donné.

Un mécanisme analogue fournirait le moyen, avec fils, d'envoyer par exemple des signaux à tel train déterminé, ou d'allumer à longue distance tel signal lumineux, etc. Cependant, le sélectionneur ne résout pas encore pleinement le problème du secret des radiotélégrammes. « Par malveillance intentionnelle, écrit dans le *Cosmos* du 31 décembre 1910 M. B. Latour, ou même par un concours fortuit, une deuxième station transmettrice pourrait, semble-t-il, actionner aussi les appareils récepteurs, ou du moins, par une émission d'ondes électriques, continuelle ou interrompue, troubler complètement les communications. Tous inconvénients communs aux divers systèmes de télémécanique sans fil, au jugement même de M. Branly, dont on ne révoquera point la com-

pétence, et qui ne seront complètement éliminés que le jour où l'on aura réalisé la syntonie électrique à peu près rigoureuse (emploi d'une fréquence électrique unique, c'est-à-dire d'une *note* électrique absolument pure, et accordée exactement avec la fréquence propre de vibration électrique de chacune des deux antennes). »

Le télégraphe sans fil de poche est également un appareil récepteur. Sans être rigoureusement assez petit pour se mettre dans la poche, ses dimensions permettent de le porter facilement en sautoir comme une jumelle. On songe déjà à en munir les aviateurs dans les expériences de radiotélégraphie en aéroplane. Dans l'art militaire, il pourra rendre également de grands services, puisque grâce à lui il sera possible de garder le contact avec un poste émetteur extrêmement éloigné. Il suffit pour cela de constituer une antenne de fortune, en tendant un fil métallique relié à l'appareil. Ce fil percevra les ondes électriques qui agiront non plus cette fois sur une roue chargée de caractères typographiques, mais sur une aiguille qui la remplace. L'aiguille est mobile sur un cadran portant les lettres de l'alphabet. Placée au départ sur le zéro, l'aiguille parcourt le cadran jusqu'à la lettre voulue et s'arrête sur elle. L'opérateur presse sur un bouton, la ramène au zéro, d'où elle repart pour épeler la lettre suivante. On procède donc comme dans l'appareil Bréguet, et la dépêche entière se trouve épelée lettre à lettre sous les yeux du télégraphiste récepteur.

Q. — « *Quandoque bonus dormitat Homerus...* » Pareille somnolence n'avait-elle pas atteint le rédacteur qui écrivait la réponse de la p. 224 sur les communions qu'on peut accorder à une religieuse *non jejunæ* en danger de mort ?...

R. — *Errare humanum est !...* La réponse que nous avons donnée à la p. 224 est manifestement erronée. Uniquement préoccupé de l'interprétation des décrets du 7 déc. 1906 et du 6 mars 1907, nous n'avons pas fait attention que ces décrets ne s'appliquaient nullement au cas qui nous était présenté, et la solution se trouve être aux antipodes de la vérité. Nous nous empressons de la corriger, en expliquant dans quels cas on peut donner la sainte communion à des malades qui ne sont pas à jeun.

Ou bien il s'agit de malades qui sont *en danger de mort ;* ou bien il s'agit de malades *gravement atteints*, mais dont la vie ne court *aucun danger prochain*.

1° Aux malades de la première catégorie, la loi ecclésiastique permet de communier sans être à jeun. (Conc. Const., sess. XIII). Cela ne veut pas dire que le malade peut, à son gré, violer la loi du jeûne eucharistique, mais il cesse d'être obligé par elle s'il ne lui est pas possible de l'observer commodément. Il pourra donc s'en affranchir légitimement s'il a un motif raisonnable de le faire, c'est-à-dire si l'observation du jeûne doit entraîner, soit pour lui, soit pour ses garde-malades, soit pour le prêtre, un certain inconvénient. Et ce qu'il pourra faire une fois, il pourra, tant que durera le péril, le renouveler *autant de fois* que sa dévotion et ses dispositions le lui permettront.

Telle est l'interprétation donnée par les théologiens à cette loi de l'Eglise. D'aucuns sont même plus larges et enseignent que, d'après le texte invoqué plus haut du concile de Constance, les malades en danger de mort sont dispensés purement et simplement de la loi du jeûne. On peut leur conseiller de l'observer, s'ils le peuvent facilement ; on ne saurait, même dans ce cas, leur en faire une obligation stricte.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la religieuse au sujet de laquelle on nous consultait, avait le droit, *positis ponendis*, de communier tous les jours, et qu'en l'autorisant à faire la communion quotidienne, son confesseur a parfaitement agi, puisqu'il y avait pour cette religieuse « certitude de mort prochaine. »

2° Tout autre est le cas des malades qui ne sont pas en danger prochain de mort. Jusqu'en 1907 les théologiens n'étaient pas d'accord pour déterminer dans quelle mesure et dans quelles circonstances il convenait de les dispenser de la loi du jeûne. Les décrets rendus par le Saint Siège le 6 déc. 1906 et le 7 mars suivant ont mis fin à la controverse. Voici le résumé de ces documents :

a) Les malades qui sont arrêtés depuis un mois, pour lesquels on ne peut avoir l'espérance certaine d'une prompte convalescence, et qui, d'autre part, ne peuvent observer le jeûne eucharistique dans son intégrité, ont le droit de communier, après avoir consulté à ce sujet leur confesseur, quand même ils auraient pris quelque chose par manière de boisson, c'est-à-dire (S. O., 7 sept. 1897) par manière d'aliment liquide.

b) Si ces malades résident dans des maisons où le Saint-Sacrement est conservé, ou encore s'ils jouissent du privilège de l'oratoire domestique avec messe quotidienne, ils peuvent communier sans être à jeun une ou deux fois par semaine.

Ceux qui ne se trouvent pas dans ces conditions ne peuvent le faire qu'une ou deux fois par mois.

c) Ce privilège appartient non seulement aux malades qui gardent le lit continuellement, mais aussi aux malades qui en sont empêchés par la nature même du mal, et à ceux qui gardent le lit habituellement, mais se lèvent durant quelques heures dans la journée.

d) Quant aux autres malades qui ne peuvent jeûner, mais pour lesquels ne se vérifient point les conditions ci-dessus expliquées, ils ne jouissent pas du privilège concédé par le Saint-Siège. Toutefois Noldin *(De Sacramentis*[8], n. 157) donne comme probable l'opinion qui autoriserait ces malades à faire leur communion pascale sans être à jeun, parce que la loi du jeûne est une loi purement ecclésiastique, tandis que celle de la communion annuelle est à la fois divine et ecclésiastique : celle-ci doit donc être préférée à celle-là.

Tel est aussi le sentiment de Berardi, D'Annibale, Gasparri, Génicot, Lehmkuhl, Gennari, etc.

Q. — L'*Ami* ne m'en voudra point de lui signaler une erreur commise à la p. 891 de 1910. D'après un décret du Saint-Office du 16 sept. 1824, la dispense de la disparité de culte emporte vraiment pour la partie catholique la dispense des autres empêchements qui n'atteignent pas la partie infidèle.

R. — On trouve, en effet, dans l'*Instruction du Saint-Office* du 16 sept. 1824 adressée à l'archevêque de Québec, une incidente à ce sujet : « Ecclesia dispensando cum parte catholica super disparitate cultus ut cum infideli contrahat, dispensare intelligitur ab iis etiam impedimentis a quibus exempta est pars infidelis, ut inde hujus exemptio, propter contractus individuitatem, communicata remaneat et alteri [1]. »

Ce passage nous avait échappé.

Q. — Au sujet du très intéressant article de l'*Ami* du 6 octobre 1910, touchant les droits des curés sur les communautés, autrefois à vœux solennels, mais aujourd'hui, en quelques pays, à vœux simples, et cloîtrées (comme le sont les Carmélites de France réfugiées en Belgique) :

Comment accorder la doctrine de l'*Ami* avec la réponse suivante de la S. C. des Evêques et Rég. du 26 nov. 1906, citée dans les *Chroniques du Carmel*, février 1910, p. 54 ?

La S. C. des Evêques et Réguliers, interrogée par le gouverneur ecclésiastique de Plaisance, a répondu :

« C'est au confesseur à entrer dans la clôture pour donner la communion de dévotion aux Sœurs, et au chapelain seulement dans le cas où le confesseur est empêché.

« C'est absolument au confesseur à pénétrer dans la clôture pour administrer aux Sœurs le Viatique et l'Extrême-Onction, et faire la recommandation de l'âme des Sœurs agonisantes, à l'exclusion du chapelain, à moins qu'il ne s'agisse d'un cas urgent, et qu'il n'y ait danger à différer.

« C'est au confesseur à faire les funérailles des Sœurs, et, s'il est légitimement empêché, au chapelain. »

R. — C'est bien simple : cette réponse vise les religieuses *exemptes*, pour lesquelles le droit de sépulture appartient au confesseur.

Nous, au contraire, nous parlions de religieuses *non régulières*.

Q. — Un élève de Grand Séminaire est retardé pour le sous-diaconat, sans qu'on ait jamais rien allégué contre lui en conseil. Un directeur qui a *vainement* demandé à ses collègues ce qu'on avait à lui reprocher, ne peut-il pas faire appel de leur décision à l'évêque ?

R. — L'admission d'un élève au Séminaire constitue une sorte de quasi-contrat où la vertu de justice est quelque peu intéressée de part et d'autre. Assurément le droit aux ordres n'existe pas dans le sujet, le droit rigoureux s'entend, et les supérieurs peuvent toujours les refuser sans injustice formelle ; ce qui ne veut pas dire qu'ils puissent les refuser sans raisons, ni qu'ils soient totalement déchargés de l'obligation d'énoncer ces raisons si elles leur sont demandées par l'autorité compétente. Si donc un séminariste est écarté des ordres sans qu'aucun motif de cette mesure, qu'il estime avec raison préjudiciable, lui soit manifesté, il peut très bien s'adresser à l'évêque. Il est arrivé même que, l'évêque se taisant lui aussi, ou donnant des raisons estimées insuffisantes, appel a été porté à Rome de cette sentence par l'intéressé, lequel parfois a obtenu gain de cause, c'est-à-dire l'autorisation apostolique de se présenter à un autre évêque et de lui demander les ordres. Ce n'est pas le moins du monde, encore une fois, que l'appel soit une dette de justice en soi ; mais, en raison des circonstances, le refus d'appel peut causer au for externe un tort dont l'intéressé a le droit de chercher à se garantir. Du reste, les raisons du refus sont en soi choses de for externe, donc communicables, sinon toujours au séminariste qui s'en plaint, au moins à l'autorité supérieure qui a le droit de les connaître et de les juger en dernier ressort.

[1] *Collectanea*, 2e édit., n. 784, p. 454.

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire apologétique de la Foi catholique.— Fascicule V : *Eglise-Evangiles*, col. 1281-1600. — Paris, Beauchesne.

Romantisme et Religion, par André Joussain. — In-12 de 180 p., 2 f. 50. — Paris, Alcan.

Hermès Trismégiste. *Traduction complète précédée d'une Etude sur l'origine des Livres hermétiques*, par Louis Mesnard. — In-12 de c-280 p., 3 f. 50. — Paris, Perrin.

Concours international. Programme unislave 1910. *Lettre au Concile Russe*, par le comte Orlowski. — In-4o de 89 p. — Lyon, A. Rey.

Weidenauer Studien. *IIIe Série* (1909). — In-8 de 329 p. — Vienne, libr. Ambr. Opitz.

Philon d'Alexandrie et le Quatrième Evangile, par Jean d'Alma. — In-12 de 119 p., 1 f. 25. — Paris, Emile Nourry.

I. — Tous nos compliments à la direction du *Dict. d'Apologétique*, qui marche à grande allure et en est déjà au mot *Evangiles*. Ce fascicule V nous donne : la fin de l'article *Eglise*, du P. Y. de la Brière (sens et application des notes de la véritable Eglise) ; — les articles *Egypte (l'Egypte et la Bible, Chronologie égyptienne, Religion égyptienne)*, du P. Mallon, S. J., prof. à l'Institut biblique de Rome ; — *Elections épiscopales dans l'ancienne France*, de M. Mollat (très érudit, mais trop exclusivement œuvre d'érudition : ne fournit pas tous les éléments que l'on souhaiterait pour une réfutation des objections soulevées par cette question d'histoire) ; — *Energie* (conservation, transformations, dégradation ; application de la science de l'Energie à l'être vivant, etc.), par le regretté Bernard Brunhes (travail de très haute

portée scientifique, comme l'indique assez le nom de l'auteur ; très clair, et point trop malaisément accessible) ; — *Criminalité de l'enfance*, par F. Gibon ; — *Enfer* (son existence, sa nature ou ses éléments, sa durée), par le P. Paul Bernard ; — *Enterrements civils* (statistique et législation), par F. Gibon ; — *Epigraphie* (l'apologétique des inscriptions : leurs citations bibliques, les éclaircissements qu'elles apportent à la philologie néotestamentaire, à la solution des difficultés soulevées par des questions comme le recensement de Quirinius ou les voyages de saint Paul ; détails intéressants qu'elles fournissent ou confirment pour l'histoire et la vie de l'Eglise primitive, vie extérieure et vie intérieure : liturgie, Sacrements, symbole, etc.), par le P. Jalabert, prof. à l'Université de Beyrouth ;

Esclavage (définition et origines ; — avant le Christianisme ; — devant le Christianisme ; — après les invasions des Barbares ; — le servage ; la renaissance de l'esclavage dans l'Islamisme ; l'esclavage moderne : traite des nègres, etc.), par Paul Allard ; — *Etat* (sa fin et ses caractères ; son origine ; ses fonctions ; fausses théories de l'Etat : l'Etat païen, l'Etat Kantien, l'Etat Hégélien ; Rousseau, les théories positivistes), par le P. Antoine ; — *Culte d'Etat* (sous ses multiples et indéfiniment variables formes : adoration des princes, byzantinisme, régalisme et Erastianisme modernes, athéisme d'Etat, et toutes les manifestations de la tendance du pouvoir civil à vouloir l'emporter sur les choses de Dieu, à se substituer à Dieu lui-même ou à ses ministres légitimes), par le P. Lattey ;

Eucharistie, par le P. Lebreton : démonstration apologétique, contre les rationalistes, de l'authenticité des textes scripturaires et de la vérité historique du fait de l'institution eucharistique ; puis l'on cherche et trouve, successivement dans le Nouveau Testament et dans la Tradition, les preuves de la révélation du dogme 1° de la présence réelle, 2° de la transsubstantiation, 3° du sacrifice eucharistique ; enfin l'on étudie le mystère en lui-même, et l'on montre que la raison n'y peut contredire, puisqu'elle n'y peut saisir avec certitude aucune impossibilité, et que d'autre part les sens ni l'imagination n'ont rien à dire ici : c'est le dogme même de la transsubstantiation qui leur ferme la bouche, puisque l'action divine ici affecte immédiatement et uniquement des substances et que la substance (même corporelle) n'appartient pas à l'ordre sensible et est objet de l'esprit, non de l'imagination ni des sens ; — *Epiclèse eucharistique*, par le P. Salaville ; — le sommaire enfin de l'article *Evangiles canoniques* (de M. Lepin), dont le détail est remis au fascicule suivant.

II. — Romantisme et religion sont deux mots que chez nous il fut un temps de mode d'associer dans une pensée de sympathie très marquée pour le romantisme. On faisait volontiers honneur au romantisme lui-même des nombreuses conversions qui se sont produites parmi les romantiques. Il est certain que Dieu a ramené à lui, du sein du romantisme le plus débraillé, une quantité d'enfants prodigues (en voir une liste, *Ami* 1904, p. 1064-1066) : mais qu'est-ce que cela prouve ? La grâce de Dieu a su se frayer un chemin, à travers bien d'autres bourbiers, vers bien d'autres Madeleines : en conclura-t-on que ces bourbiers sont, en soi, principe de salut et piédestal de sainteté ? Tout ce qu'on doit en conclure, c'est que ces égarements, volontiers superficiels, de l'imagination, de la sensibilité, des sens, sont moins profondément délétères et éloignent moins irrémédiablement de Dieu que ne font les erreurs de l'esprit ; et tout de la même façon, toute cette débauche sentimentale et sensuelle du romantisme s'est trouvée être moins radicalement isolante de Dieu et des influences divines que n'avait été la débauche rationaliste du XVIII^e siècle.

Mais cela n'empêche que le romantisme, en son fonds ultime et en dernière analyse, si l'on pénètre par-dessous la multiplicité des courants où il s'est épanché et dont l'indéfinie complexité peut prêter un semblant de justesse à toutes les définitions que l'on a données de lui et à toutes les opinions que l'on s'en est faites, — le romantisme donc, c'est la proclamation de la souveraineté absolue de l'amour, — d'un amour qui, étant souverain absolu, ne connaît ni loi ni frein d'aucune sorte et supprime par conséquent non pas seulement les lois de la vieille poétique ou de la vieille rhétorique, mais tout aussi radicalement les lois de la morale et de la politique. L'esprit romantique n'est pas essentiellement distinct de l'esprit révolutionnaire : l'un et l'autre sont l'affranchissement de l'individu vis-à-vis de tout ce qui n'est pas lui-même ; l'un et l'autre sont l'abolition de toute loi, quelle qu'elle soit, imposée du dehors, y compris évidemment la loi religieuse ; la religion, si elle n'est pas de nous, si ce n'est pas nous qui l'avons faite, si elle n'est pas l'épanouissement spontané et libre d'instincts naturels de notre cœur, on n'en veut pas, et elle est à remiser au même magasin d'antiquailles que le reste des règles hétéronomes. Par où l'on entrevoit le lien profond qui rattache le romantisme au modernisme d'aujourd'hui, l'individualisme révolutionnaire (dont le romantisme n'est qu'une manifestation partielle) au subjectivisme religieux : il n'y a de vrai et de légitime que ce qui est de nous.

Ce lien a été vu par M. Joussain, l'auteur du travail qui nous suggère ces réflexions. M. Joussain trouve cela très bien, et en fait grand honneur au romantisme ; nous, nous le trouvons très mal, mais nous trouvons très bien qu'il l'ait dit. Pour lui, c'est le romantisme, c'est Jean-Jacques Rousseau et les romantiques qui ont fourni aux âmes l'aliment nouveau dont elles avaient besoin après la ruine des dogmes qui venaient d'être « démontrés ou absurdes ou ridicules » (p. 140) : — aliment très nébuleux d'abord et flottant, qui a pris quelque forme ensuite, au commencement du XIX^e siècle, dans l'œuvre de Schleiermacher. Toute cette œuvre de Schleiermacher est la glorification de l'idée romantique ; il est le philosophe du romantisme, le théoricien de la religion romantique, le grand éveilleur du sentiment religieux entendu à la romantique chez un nombre incalculable d'âmes : or, la théorie de Schleiermacher, c'est que « la religion demeure supérieure à toute connaissance objective, et à toute moralité juridique, *indépendante de tout savoir défini et de toute autorité constituée*... La valeur en réside, d'après lui, non dans les concepts par lesquels elle se traduit, mais dans le *sentiment* que chaque homme en possède. Et ces affirmations ne font qu'exprimer en langage philosophique ce que toute la littérature romantique enferme à l'état de sentiment » (p. 71). Et ainsi le romantisme se révèle « comme un premier effort pour constituer, par la littérature, l'art et la philosophie, cette conscience morale et religieuse que nous voyons se former sous nos yeux » :

« Est foncièrement religieux tout esprit qui se dévoue sincèrement à une œuvre généreuse, toute volonté qui poursuit avec désintéressement la réalisation d'un progrès... Il est à présumer que chacun empruntera désormais de plus en plus ses émotions religieuses à l'art, à la littérature, à la musique, à la science, à l'action morale ou sociale, selon ses préférences particulières et sa manière propre de penser et de sentir. La religion s'individualisera ainsi de plus en plus, car chacun décidera de la forme de sa vie religieuse, comme il choisit les artistes et les penseurs, anciens ou

modernes, qui décident de sa vision profonde des choses et entretiennent en lui la flamme de l'enthousiasme sacré. » (P. 5).

Voilà ce qu'est la religion entendue au sens moderniste, la religion volatilisée du modernisme. Et cette religion-là n'est que la continuation du romantisme, l'efflorescence et le fruit de la plante romantique. Nous ne sommes pas fâchés de voir ici cette filiation constatée et mise en lumière par un adepte de la philosophie moderniste.

III. — La traduction des livres hermétiques, ou d'Hermès Trismégiste, est une contribution précieuse à l'étude de l'histoire des religions. Ces livres ont joui d'une réelle autorité aux premiers siècles de l'Eglise. Les docteurs chrétiens en invoquaient souvent le témoignage avec celui des Sibylles, qui avaient annoncé la venue du Christ aux païens pendant que les prophètes l'annonçaient aux Juifs : « Hermès, dit Lactance, a découvert, je ne sais comment, presque toute la vérité. » On le regardait comme une sorte de révélateur inspiré, et ses écrits passaient pour des monuments authentiques de l'ancienne théologie des Egyptiens. Les érudits de la Renaissance crurent y trouver la source première des initiations orphiques, de la philosophie de Pythagore et de Platon.

Depuis, une critique minutieuse a permis de ramener beaucoup plus près de nous la date et des écrits sibyllins et des écrits hermétiques. Pour les oracles sibyllins, il n'est pas douteux qu'ils sont une œuvre en partie juive et en partie chrétienne. Pour les écrits hermétiques, la question reste plus obscure : on les a attribués, tantôt à un juif et tantôt à un chrétien, d'aucuns à un gnostique ; d'autres enfin (les plus nombreux aujourd'hui) y voient « les derniers monuments du paganisme », une mixture de philosophie grecque et de religion égyptienne, quelque chose comme « l'opinion commune de cette population alexandrine si mêlée, sans cesse tiraillée en sens contraires par des religions de toute sorte, et faisant un mélange confus de dogmes hétérogènes ». C'est là une manière de voir qui est plausible, à condition de reconnaître dans ces écrits une forte proportion d'éléments juifs (ce que ne refuse pas de faire M. Ménard).

Quant à chercher dans ces livres un anneau de la chaîne par où l'on veut relier le paganisme au christianisme ; quant à croire que ces livres marquent la transition entre l'une et l'autre religion et « font comprendre comment le monde a pu passer » de la religion d'Homère à la religion chrétienne (p. XCIX) ; quant à s'imaginer y trouver « la raison des différences souvent constatées entre les trois premiers évangiles et le quatrième » (p. XLII) : — c'est un terrain sur lequel nous n'avons pas à suivre M. L. Ménard. Il est de ceux qui veulent ne voir, dans la conversion du monde païen au christianisme, qu'une évolution qui serait analogue à toutes les évolutions dont rend témoignage l'histoire des religions, avec cette différence que, de cette évolution dont le terme est le christianisme, nous ne connaissons pas les chaînons. Et c'est uniquement parce qu'on ne les connaît pas, qu'en désespoir de cause on s'acharne à les retrouver partout ! C'est là un point de vue dont l'inanité a été souvent établie par nos apologistes (tout récemment par le P. Allo). C'est ce point de vue, c'est ce préjugé rationaliste qui gâte la préface de M. L. Ménard, par ailleurs fort lucide et fort intéressante.

De ces livres, il n'y a que quatorze morceaux dont on possède le texte grec complet ; un long dialogue intitulé *Asclepios* ne nous est connu que par une traduction latine ; de nombreux fragments enfin nous ont été conservés par Stobée, saint Cyrille, Lactance et Suidas. M. Ménard traduit le tout, en classant les divers morceaux dans l'ordre généralement adopté, quoique cet ordre soit tout à fait arbitraire : mais on n'a pas de raison d'en prendre un autre. — Nous signalons ce volume à l'attention des théologiens et des exégètes.

IV. — On nous communique, avec prière de l'annoncer, une majestueuse brochure in-4° où nos lecteurs seront heureux en effet de prendre connaissance du programme de la Ligue unislave. Ce sont pages écrites dans un style un peu déconcertant ; mais les intentions sont excellentes. La Ligue unislave (dont le siège central est à Lemberg en Galicie, Pologne autrichienne) a pour but le triomphe de l'Eglise par la Pologne : pour cela, constituer, parmi les Slaves, le principe d'unité catholique, représenté de tout temps par le droit du Pape de confirmer en leur dignité les patriarches élus par les évêques ; propager l'esprit catholique dans les lois et mœurs des Slaves, par l'influence de la presse unislave, de sa littérature, de ses clubs ; tendre à grouper les peuples slaves autonomes « en un seul Etat ou éventuellement empire catholique, sans préjuger des moyens providentiels » ; procéder par voie pacifique, écartant toute action révolutionnaire ; etc. ; — finalement, acte d'espérance 1° au pape Pie X, 2° en « un nouveau Constantin, rénovateur de l'Eglise d'Orient », Nicolas II, 3° au futur Concile russe.

V. — Les professeurs du Séminaire de Weidenau (Silésie autrichienne) publient depuis quelques années, en collaboration avec des professeurs de l'Université de Breslau (Silésie prussienne), des recueils d'*Etudes* sur des points très divers des sciences ecclésiastiques. Nous avons sous les yeux la IIIe Série. Les morceaux en sont généralement de haute tenue scientifique, point tous cependant. Le premier, sur *le caractère historique de Genèse I-III*, par le prof. Nikel (de Breslau), est d'une franche faiblesse, et de tendances que nous n'aimons pas. Viennent ensuite : une dissertation sur la *situation du Sinaï*, par le prof. Miketta (ce n'est qu'un premier article, qui conclut pour le Sud de la péninsule sinaïtique ; un second article doit discuter l'hypothèse volcanique) ; — étude de critique textuelle sur Luc, II, 22 (par le prof. J. Fischer) : conclut en faveur de la leçon : σὺ εἶ ὁ υἱός μου, ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε (différente de la Vulgate, comme on voit, et identique au verset 7 du Ps. II : *Filius meus es tu, ego hodie genui te)*; — étude sur les *principes de Pastorale* de S. Cyprien d'après ses Lettres du temps de la persécution de Dèce, par le prof. Schubert (légitimité de la fuite ; la persécution envisagée du point de vue chrétien ; les devoirs du clergé dans la persécution ; la question des *confessores* et des *lapsi ;* action concordante du clergé et du peuple) ; — la question du *catéchisme* (étude pédagogique), par le même ; — *l'idée de la satisfaction dans la théologie russe-orthodoxe*, par le P. Bukowski (le morceau capital de ce volume) : étudie la question de la satisfaction secondaire que l'homme pécheur doit fournir en union avec J.-C. soit avant soit après la justification, puis la question de la peine temporelle due au péché après l'absolution sacramentelle : point sur lequel l'Eglise orthodoxe est en désaccord avec nous, mais en désaccord aussi avec la tradition de l'ancienne Eglise grecque et avec une partie tout au moins de la tradition du XVIIe siècle (Moghila et son école étaient encore d'accord avec l'Eglise catholique sur cette question ; mais déjà d'autres, dès ce temps-là, notamment Mélèce Syrigos, niaient le Purgatoire). Nous avons signalé déjà ailleurs quelques-unes des multiples variations doctrinales de l'Eglise orthodoxe depuis

la fin du XVIIe siècle et la mainmise du tsarisme sur la hiérarchie.

VI. — Le nouveau recueil de J. d'Alma débute ainsi :

« La doctrine du quatrième évangile ne se comprend qu'à la lumière de la théologie égyptienne, telle que Philon l'a recueillie des mains des philosophes alexandrins et adaptée à la révélation juive... Il n'est pas une idée de l'Evangile dit de saint Jean qui ne se rattache à cette théorie toute philonienne, et l'on peut dire égyptienne. Toute l'originalité de l'évangéliste consiste dans l'application qu'il en a faite à l'interprétation systématique des faits historiques de la vie de Jésus, non pas tels qu'il les avait vus, mais tels qu'il les avait reçus de la tradition dans son milieu alexandrin... Le quatrième évangile apparaîtra ainsi comme la suprême fusion de l'hellénisme polythéiste et du judaïsme monothéiste dont la source commune plonge dans la civilisation égyptienne la plus reculée. »

Voilà qui suffit à faire connaître ce livre. Le nom de la librairie éditrice y eût suffi par ailleurs. Elle s'intitule « librairie critique ». Elle n'est que « moderniste ». On peut être à la fois moderniste et critique ; mais on peut être aussi moderniste sans l'ombre de critique, et c'est le cas pour la plupart des productions de cette maison. Elle édite maintenant les productions de M. Loisy ; mais M. Loisy n'est qu'un des derniers venus à la maison Nourry, et il ne s'y est réfugié qu'après que les maisons d'un caractère scientifique et respectable lui eurent fermé leur porte. M. Loisy se trouve d'ailleurs là en digne compagnie : la maison Nourry est l'abri préféré des prêtres évadés, comme M. Hébert, M. Guyot, feu Tyrrell, et d'autres, qui ne sont pas encore évadés mais qui se tiennent assez loin de nous en marge, et qui ne signent que de pseudonymes. C'est aussi la maison aux pseudonymes : J. de Bonnefoy, J. Français, L. Sainte-Foy, J. d'Alma (l'auteur de l'opuscule dont nous parlons en ce moment), Saintyves (son préfacier), etc. La plupart des travaux publiés dans cette *Bibliothèque de critique religieuse* tombent sous la loi de l'Index qui prohibe les ouvrages écrits *ex professo contra fidem*. On est peiné d'y voir figurer le nom de J. Serre, avec sa *Religion de l'esprit large*. Et comme ils sont sans valeur critique, nous ne voyons pas à qui il pourrait être utile d'en prendre connaissance.

Nous en dirons autant d'un livre sur lequel un de nos lecteurs appelle notre attention : *Le Clergé et le Célibat*, par l'abbé Dolonne (à la librairie Louis Michaud). C'est un pamphlet, mais d'une telle ineptie que nous ne croyons pas que l'auteur en puisse être un prêtre. Il signe « l'abbé Dolonne » ; mais jusqu'à ce qu'il nous ait décliné ses titres et permis de constater son identité, nous ne pensons pas que ce soit vraiment un « abbé. » Quand les prêtres tombés écrivent contre l'Eglise et contre les institutions de l'Eglise, leurs factums sont d'une perversité tout autrement avisée.

Les mensonges de la vie intérieure, par Gabriel Dromard. — In-12 de 184 p., 2 f. 50. — Paris, Alcan.

Vers les Sommets. *Lettres de la comtesse de St-Martial* (Sœur Blanche, Fille de la Charité). — In-8 écu de XII-320 p., 2 portraits et autographe, 3 f. 50. — Paris, Plon.

Les vertus bourgeoises *(au temps des Etats-Belgiques-Unis de 1790),* par H. Carton de Wiart. — In-12 de 350 p., 3 f. 50. — Paris, Perrin.

Pour la Foi. *Just de Bretenières,* par C. Appert, prof. à l'Ecole St-François de Sales de Dijon. — In-8 écu de 370 p., 4 f. — Lyon, Vitte.

La Conduite des Exercices spirituels de saint Ignace, par le P. Pierre Cotel, S. J. In-18 de 188 p., 2 f. — **Sacra Tempe** *seu de sacro Exercitiorum secessu,* par P. Manrique. In-8 de 71 p., 1 f. 40. — Paris, Lethielleux.

L'Ange gardien. *Exercice en trente méditations,* par P. Feige. — In-18 de XLIII-208 p., 1 f. — Paris, Téqui.

I. — *Mensonges de la vie intérieure* est un livre de philosophie. Ce pourrait être, s'il eût été écrit par l'un de nous, le titre d'un livre d'ascétisme, d'un guide de retraite ou d'exercices spirituels.

Le point de vue de M. Dromard n'est pas le nôtre. Pour nous, nous savons que le mensonge, l'illusion se glisse dans notre vie intérieure ; mais ce mensonge, nous travaillons à l'extirper, et le premier effort de l'ascétique chrétienne est de nous remettre en face de nous-mêmes, sous la lumière de Dieu.

M. Dromard, au contraire, voit dans « le mensonge du moi » une base constante de l'activité humaine. Si l'on se voyait tel que l'on est, on ne ferait rien. La condition du progrès, c'est de se voir autrement que l'on est, « de se façonner par avance une image fictive de sa vie réelle,... de vivre cette vie en représentation bien avant que de la vivre positivement... C'est en nous concevant d'après un type différent de notre type actuel que nous trouvons assez de présomption pour aller de l'avant ; c'est en nous voyant sous le couvert fictif d'une forme idéale que nous sommes conduits tout naturellement à l'acquisition de qualités nouvelles... »

Oui ; mais, pour nous, cet idéal n'est point « fictif » tout entier, n'est point « leurre », n'est point « mensonge » comme pour M. D. Il est conçu comme idéal, simplement, non réel, mais réalisable, au moins par approximations successives.

M. D. a soin de distinguer sagement : cet idéal, ce « mensonge » sera tantôt gage de force et tantôt gage de faiblesse, tantôt source de vie et tantôt péril de mort : — « Ce mensonge représente un travers utile quand les éléments de réalisation de la personne fictive *préexistent* au fond de la personne réelle, car il entraîne le sujet vers un but qui ne lui est pas contraire ; — il devient une misère dérisoire et souvent une infirmité dangereuse dans les conditions inverses, en ouvrant à l'individu des voies qui ne sont point les siennes. » Très juste. Les Latins disaient déjà : *Ne sutor ultra crepidam*.

Ce mensonge, pour M. D., est condition, non seulement de progrès, mais de vie même. Savons-nous pourquoi nous continuons à vivre, à accepter de vivre, à ne pas chercher un refuge dans la mort ? S'il nous fallait, pour cela, attendre que nous en eussions des raisons certaines, il y a beaux jours que nous ne serions plus de ce monde ! Où sont nos certitudes ? A quelle discussion critique avons-nous soumis nos raisons de vivre ? Nous vivons, cependant ; mais notre persistance à vivre repose sur un mensonge : en principe, nous professons n'admettre que le vrai, et en fait nous nous laissons guider par des illusions ; en principe, nous proclamons ne croire à la souveraineté dernière que de la seule raison, et en fait nous sommes bien obligés de nous passer de ses certitudes, puisque nous ne les avons pas. Toute notre vie est basée sur des *supposons qu'il en soit ainsi :* — « La condition humaine, c'est en somme l'éternelle histoire d'un chercheur travaillant sans trêve un pro-

blème sans fin, et qui serait obligé, chaque jour, pour mener à bien ses opérations, d'admettre la solution elle-même comme étant démontrée d'avance. » — Ou encore : « Toutes choses en nous sont paradoxales, et ce paradoxe fondamental subsiste et s'impose universellement comme un mystérieux et suprême défi jeté par la nature aux logiques humaines. »

Tout cela est très vrai, trop vrai, du point de vue du criticisme moderne. Mais il y a d'autres certitudes, même dans l'ordre naturel, que celles du criticisme.

Cette divergence notée entre les points de vue, il reste que le livre de M. D. est riche, très riche d'observations psychologiques d'une rare pénétration.

Il fait le procès des « croyances fossiles » (p. 13-42). Sous ce nom de croyances, il entend tout ce que le sens critique n'a pas éprouvé et prouvé. Mais appliquons ce qu'il dit à notre foi surnaturelle : combien elle est languissante souvent, eau stagnante, non pas « fossile » précisément, mais bien peu vivante ! — « Ah ! s'écrie-t-il, combien rares sont les vrais croyants et les vrais douteurs en regard de ces êtres quiets dont les âmes satisfaites remplissent l'univers ! »

Il fait le procès du « dilettantisme sentimental » et des évolutions de la sensibilité romanesque : ici il a beau jeu avec sa théorie du mensonge et de l'illusion ; — le procès des « jugements de tendance » ou « jugements que notre moi corrompt en les imprégnant de sa vie affective profonde », alors que juger, ce devrait être voir le vrai, et que, le vrai ayant pour caractère d'être impersonnel, tout jugement devrait être impartial, désintéressé, comme détaché de la personne qui le porte ; — le procès des « raisonnements de justification » ; — le procès de « l'esprit d'entêtement », etc.

De tout ceci on pourra faire aisément son profit, en l'interprétant et le transposant dans le domaine de l'ascétique et de la théologie morale (où d'ailleurs M. D. fait une incursion peu intelligente, p. 89, à propos des casuistes, qu'il était bien superflu de faire intervenir ici).

Si M. Dromard était lecteur de l'*Ami*, il y aurait vu, l'autre jour, p. 870, l'annonce des *Nouveaux Examens de conscience* de M. André. Voilà un livre certes qui lui montrerait quel zèle on met chez nous à extirper de notre « vie intérieure » le mensonge et l'illusion. Mais a-t-il lu déjà le vieux et immortel Tronson ? A-t-il lu seulement le chapitre si fouillé du P. Faber sur les illusions ? Voilà pourtant qui, à un psychologue aussi avisé que lui, ne manquerait pas d'ouvrir des horizons profonds.

II. — Un livre encore où M. Dromard pourra mesurer ou entrevoir l'abîme qui sépare la vie mondaine de la vie chrétienne, c'est le nouveau recueil de lettres de Sœur Blanche (Mme de Saint-Martial).

Un premier recueil avait paru il y a quelques années, *En Haut !* (voir *Ami* 1904, p. 315). Ce fut un des grands succès de la littérature chrétienne d'aujourd'hui, puisqu'il en est à sa trentième édition. Et à côté de ce succès qui s'évalue en chiffres, il y a ce qui échappe à nos mesures humaines, il y a les grâces divines de paix, de réconfort, de reprise à l'espérance, dont ces lettres ont été l'instrument. Ah ! si l'on veut voir une âme de clarté et de décision, une vie où il n'y a pas de mensonge, qu'on lise Sœur Blanche !

Le nouveau recueil qui paraît aujourd'hui est distribué en trois parties : *l'épouse*, p. 5-46 (août 1875-avril 1885), — *la veuve*, p. 49-200 (juin 1885-mai 1888), — *la religieuse*, p. 201-310, juin 1888-août 1899, † 15 octobre 1899.

Qu'on lise ces lettres. Rarement on aura mieux saisi sur le vif les transformations merveilleuses que la grâce opère dans une âme. Si Mme de Saint-Martial fût morte après ses dix ans de mariage, on n'eût certes pas songé à publier un mot d'elle. Ces lettres de l'épouse sont insignifiantes. Ce sont de ces lettres comme toutes les dames du monde en écrivent. Elles n'ont pas de caractère. On y voit une petite personne très heureuse, et surtout qui a conscience de son bonheur et qui le dit à satiété à tout le monde, choyée de son mari, aimée partout, toujours en fêtes, en voyages, en réceptions, etc., etc., un type de bel égoïsme, charmant, pomponné, gentil, aimable, distingué, tout ce que vous voudrez, mais égoïsme tout de même... Et qu'il est fréquent, cet égoïsme-là, dans le monde, je parle dans le monde comme il faut, dans le monde bien, dans le monde où l'on prétend bien ne manquer à aucun devoir ! — Puis, le deuil s'abat subitement sur ce foyer de rêve : son mari meurt après quelques minutes d'agonie, entre ses bras, et la voici transfigurée : c'est une toute nouvelle créature qui nous est révélée par la première lettre qu'elle écrit à sa belle-sœur, un mois après ce coup, lettre éplorée, mais combien grande ! et quel magnifique exemple de la grâce que Dieu a mise pour nous dans la douleur !

Maintenant, c'est l'ascension, rapide et sans trêve, « vers les sommets ». Elle aimait à répéter : « La Croix ici-bas ! La joie là-haut ! L'Amour partout ! » Mais quelle joie déjà dès ici - bas ! quelle âme de franchise, de divine insouciance, d'expansion, dans ces lettres ! et quelle délicatesse, quelle entente des douleurs du prochain chez la petite personne qui jadis ne songeait qu'à s'enivrer de son bonheur à elle et qui maintenant aime à redire si gentiment : — « Je ne suis moi que pour moi ! Pour les autres, je ne suis qu'une autre ! »

III. — Des *Sommets* de Sœur Blanche aux *Vertus Bourgeoises* dont nous parle le vaillant député catholique belge, M. Carton de Wiart, il n'y a pas si loin que ne semblerait le faire entendre le son des syllabes. Il n'est que de s'entendre sur le sens des vocables. Ce qu'on appelle « petites vertus », par exemple, n'est-il pas vrai que ce sont des vertus qui réclament l'héroïsme le plus continu, donc le plus difficile de tous ? De même pour ces « vertus bourgeoises », qui ne sont autres que les vertus « civiques » dont le peuple belge a donné un si bel exemple il y a cent vingt ans, lors du soulèvement contre les réformes religieuses de l'empereur Joseph II. Plaise à Dieu que ces vertus civiques se révèlent aussi agissantes chez d'autres peuples qu'elles l'ont été chez les Belges à cette date-là ! C'est là une des excellentes leçons qui se dégagent du livre de M. C. de Wiart.

M. C. de Wiart a conçu son ouvrage sous forme de roman historique. La trame est très simple. Les écrivains solides ne se mettent pas en quête de trames compliquées : c'est sur d'autres mérites qu'ils comptent pour retenir et élever l'âme du lecteur. *Vertus bourgeoises*, au fond c'est l'histoire de l'*Enfant prodigue*. Un jeune Belge est allé passer quelques années d'études à Paris, et rentre à Bruxelles tout féru de philosophie, de neckérisme, de turgotisme, etc. Evidemment le joséphinisme, contre lequel toute la Belgique est en train de prendre feu, ne l'émeut guère. Inquiétude du père. Le jeune homme était fiancé ; il laisse sa fiancée, idéale cependant, pour autre chose. Un escroc, un « souteneur », dirions-nous aujourd'hui, le met fort à mal. Il se réfugie dans un monastère où un vieil ami le soigne de son mieux. Là, sa conscience se réveille. Mais comment obtenir de rentrer en grâce auprès de son père ?... Simplement, en remplissant son devoir de citoyen. La patrie est en

danger ; l'enfant prodigue vole à son secours, il se bat en héros, enlève un drapeau autrichien ; la foule l'acclame dans les rues de Bruxelles. Le père embrasse son fils, et la fiancée aussi. C'est un très beau livre, solide, vigoureux, entraînant, et surtout qui élève l'âme.

IV. — M. Appert nous donne une nouvelle biographie de Just de Bretenières, qui fut immolé pour la foi en Corée, le 8 mars 1866, à l'âge de vingt-huit ans. Déjà nous avions la monographie de Mgr d'Hulst, qui a mieux le caractère historique et qui replace avec plus d'ampleur la vie du martyr dans le cadre de l'histoire des missions coréennes. M. Appert a pris connaissance plus minutieuse des papiers de famille, et recueilli nombre de traits nouveaux qui lui ont permis de restituer cette physionomie de missionnaire sous un jour non pas nouveau mais plus précis.

C'est une belle vie, racontée ici avec un mouvement, un entrain qui surprennent d'abord et que l'on est au début tenté de ne pas trouver conformes à la gravité coutumière de l'histoire, mais qui gagnent bien vite et captivent puissamment. *Mourir est doux!* ce fut la dernière parole du martyr, et combien divine, quand on l'entend encadrée, comme elle est ici, dans la description effroyable des supplices coréens !

Il y a beaucoup de traits extraordinaires dans cette vie, et qui, comme tout ce qui est d'origine divine, sont la simplicité même. Celui-ci par exemple, qui est de 1844. Just avait six ans ; il jouait avec son frère Christian, qui en avait quatre. Ils creusaient ensemble la terre avec de petits bâtons ; tout à coup Just s'interrompt : — « Taistoi ! » dit-il à son frère ; il se penche sur le trou qu'il vient de faire, puis, plein de joie, se relève : — « Je vois les Chinois ! je vois les Chinois ! Allons, creusons plus bas, nous arriverons bientôt jusqu'à eux. » Son frère se penche, mais ne voit rien. Just insiste, creuse toujours, décrit à son frère l'extérieur des Chinois, leur costume : il y en a à pied, d'autres à cheval : — « Prends garde qu'ils ne te piquent avec leurs longues lances. » De nouveau, il se penche, prête l'oreille, déclare qu'il entend leurs voix... Un instant après, les deux enfants reprenaient leurs jeux, et il ne fut plus question de rien entre eux ; ils n'en parlèrent pas à leurs parents... Vingt ans plus tard. Just et Christian s'épanchaient dans un entretien fraternel au pied d'un chêne, dans la forêt de Meudon. Just, qui vient d'être ordonné prêtre, est à la veille de partir pour la Corée. Christian, déjà revêtu, lui aussi, du costume ecclésiastique, mais tout à la douleur de la séparation, demeure muet : — « Oh ! proteste Just, ne t'imagine pas que je pars pour les missions sans faire un grand sacrifice. Cela m'est dur, Christian, très dur, de tout quitter... Mais l'appel de Dieu est irrésistible, et depuis le jour... » Et il lui remémore la scène du trou et des Chinois entrevus au fond, avec la même précision que si elle se fût renouvelée à l'instant même... Ç'avait été pour lui, pour son petit cœur d'enfant, le premier appel de Dieu.

C'est à cet âge de six ans aussi qu'il faisait à Christian ce charmant commentaire d'une leçon de leur mère sur la perfection : — « Vois-tu ? la perfection, je crois que c'est comme une montagne bien haute, bien haute. Quand on veut y monter, il faut beaucoup de peine, beaucoup de temps ; mais enfin, on ne doit pas se décourager ; on peut toujours arriver *si l'on veut !* »

V. — Le P. Watrigant vient d'éditer un opuscule du P. Cotel, qui est absolument excellent. Le P. Cotel, † 1884, avait été maître des novices ; il avait rédigé un grand commentaire des *Exercices* de saint Ignace, resté inédit. Ce que l'on publie aujourd'hui en est un petit résumé tout pratique, qu'il avait fait autographier déjà lui-même. C'est un guide du retraitant selon l'esprit des *Exercices;* c'est une application des *Exercices* aux retraites ordinaires. Cet opuscule est la clarté même ; il est admirablement divisé ; mais il suppose que l'on a sous les yeux le texte même de saint Ignace, ou tout au moins qu'on l'a déjà lu et utilisé assez pour se le rappeler en suivant les indications du P. Cotel. Il n'est personne qui n'ait à recueillir grand profit de la méditation de cet opuscule.

VI. — *Sacra Tempe* est un opuscule qui remonte aux premières années du XVIIIe siècle et dont l'auteur est certainement un Jésuite (encore qu'il ne soit pas sûr que ce soit le P. Manrique). On y trouve, à la suite de considérations très brèves, mais étonnamment fortes, qui tiennent en une dizaine de pages, une série de vingt-cinq exemples de conversions dues à la pratique des Exercices. Les Exercices demandent, d'ordinaire, plusieurs jours. Mais si l'on ne peut disposer que d'un jour, courage cependant ! Dieu suppléera, et quinze des conversions ici relatées ont été le fruit d'un jour de retraite.

VII. — A la nouvelle et si solide collection qu'il a inaugurée voici tantôt un an, M. Feige vient d'ajouter un excellent opuscule : 30 méditations sur l'*Ange gardien :* preuves de son existence, ses fonctions, son ministère varié, et, dans les 15 derniers exercices, nos devoirs vis-à-vis de lui, et même vis-à-vis de l'Ange gardien de notre prochain, à qui il ne faut pas négliger d'avoir recours, à l'exemple de saint François de Sales.

La Politique de Pie X (1906-1910), par Maurice Pernot. — In-12 de xx-297 p., 3 f. 50. — Paris, Alcan.

La Pologne vivante, par Marius-Ary Leblond. In-12 de 476 p., 3 f. 50. — **Les Liens invisibles.** *Nouvelles traduites du suédois*, de Selma Lagerlöf. **Le Livre des Légendes.** *Nouvelles trad. du suédois,* du même auteur. 2 vol. in-12 de xvi-350 et xvi-306 p., à 3 f. 50. — **Autour de Paris**, par André Hallays. In-8 écu de 316 p., orné de 32 photogravures hors texte, 5 f. — Paris, Perrin.

I. — M. Maurice Pernot est le correspondant romain du *Journal des Débats*, où il signe de ses initiales M. P. Il réunit dans ce volume les correspondances échelonnées de septembre 1906 (lendemain de l'Encyclique *Gravissimo*) au commencement de cette année 1910. Il leur laisse la forme au jour le jour qu'elles avaient originairement dans le journal. Il les fait précéder d'une longue préface de M. Boutroux : M. Boutroux est toujours long, et l'on dirait que la longueur est pour lui une forme de la courtoisie, comme s'il voulait noyer de phraséologie incolore les vérités qu'il a à dire au prochain.

Le prochain, ici, c'est Pie X ; et, à l'adresse de Pie X, M. Boutroux dégage, des correspondances romaines de son ami M. P., un esprit qu'il n'était point besoin de mettre seize pages à dégager : car tout le monde sait qu'il est mauvais.

La politique de Pie X, pour M. Pernot, ce ne sont point seulement les actes où le Pape entre en contact ou en conflit avec les législations civiles (comme l'affaire des cultuelles, ou l'affaire des mutualités ecclésiastiques, ou les élections italiennes de 1909), mais tout l'ensemble de l'exercice de l'autorité pontificale, alors même qu'il s'agit d'affaires purement ecclésiastiques et que l'on n'est

point habitué à voir englober sous ce nom de « Politique », — telles que la réforme des Congrégations romaines, le Motu Proprio *Præstantia Scripturæ Sacræ*, la fondation de l'Institut biblique pontifical, l'Encyclique sur saint Anselme.

Mais, surtout, la question qui tient le plus au cœur de M. P., c'est la question du modernisme, ou plutôt des modernistes. Car, pour ce qui est du modernisme envisagé comme doctrine, M. P. ne semble pas assez muni de théologie ou de philosophie pour s'en être préoccupé sérieusement. C'est aux modernistes en chair et en os qu'il s'est attaché ; et il s'y est attaché de tout son cœur, qu'ils soient de France ou d'Italie, d'Angleterre ou d'Allemagne. Son livre est, dans sa plus grande partie, une chronique du mouvement moderniste, écrite non par un moderniste (M. P. n'a pas assez de religion pour être un hérétique), mais par un ami des modernistes, par un ami de tous les éléments qui dans l'Eglise sont mécontents de Pie X.

C'est un livre dont la connaissance pourra être utile à ceux de nos confrères qui ont à exercer leur ministère dans des milieux où on lit le *Journal des Débats*. Hors de là, et si l'on n'a pas une raison légitime d'en prendre connaissance, il serait dangereux. C'est, en somme, de l'anticléricalisme, — non point certes de l'anticléricalisme à la Henry Bérenger ou à la Barthou ; c'est de l'anticléricalisme en manchettes, qui prétend garder les formes (encore qu'il lui arrive d'y manquer et de s'échapper en accès de discourtoisie), de l'anticléricalisme comme le goûte le public du journal pour lequel ces pages ont été écrites : mais c'est de l'anticléricalisme tout de même, et du plus inexcusable.

II. — Tout le monde attendait avec impatience la publication de *La Pologne vivante*. Les auteurs en avaient donné déjà l'an dernier les meilleures pages dans le *Correspondant*. C'est la meilleure enquête, la plus sûre et la plus pénétrante, que nous ayons sur la nationalité polonaise, sur sa vitalité (en dépit de la propagande malthusienne par laquelle les Allemands ont essayé de l'entamer !), sur son efflorescence dans les divers domaines économique, intellectuel, artistique et surtout religieux : la Pologne catholique a connu de terribles jours sous le knout des tsars ; mais jamais les tsars n'ont déployé contre leurs sujets polonais la haine et le mépris savant, persévérant, machiavélique, dont ceux-ci sont l'objet de la part de l'administration prussienne.

MM. M. A. Leblond ont longuement étudié la persécution contre la nationalité, la persécution contre la race, la persécution contre la culture (ou l'expropriation intellectuelle) ; mais c'est surtout la persécution religieuse qui a retenu leur attention, comme elle retient l'attention de tout observateur : « L'action antipolonaise est au fond toujours anticatholique » (p. 342). — Ils rendent hommage, non pas en polémistes qu'ils ne sont pas, mais en observateurs consciencieux, à la grandeur que la Pologne tire de sa fidélité catholique : — « Dans les siècles glorieux ou tristes de l'histoire de la Pologne, la religion est la grande force, la permanente et intrépide vertu de cette nation... Le sentiment religieux a été sans cesse le substratum et la réserve inépuisable du sentiment national... Haut exemple de foi à l'idéal et de fraternité pour les peuples dans le XIX^e^ siècle aveuglément utilitaire par matérialisme, la Pologne a eu en tant que nation une existence aussi consistante et plus féconde que celle de la France de Louis-Philippe et de Napoléon III, et elle assumera peut-être un rôle capital et triomphal dans le XX^e^. » (p. 284-6).

MM. M. A. Leblond sont très artistes ; ils ont voulu « faire vivre la Pologne devant le public », écrire une histoire qui fût aussi une peinture, « car il n'y a pas de vie sans coloris ». Parfois, pour la commodité des recherches, on aimerait autant une écriture moins artiste, des tonalités plus sèches, une marche plus analytique ; mais c'est là un vœu de professeur peut-être, et la plupart des lecteurs s'applaudiront qu'il ne soit pas réalisé. — Les références sont remises aux appendices, à la fin du volume. — Nos auteurs, dans leur ferveur polonaise, adoptent, pour les noms de villes, l'orthographe slave, Poznan, Gniezno, Warmie, Wilno (pour Posen, Gnesen, Ermland, Vilna) ; et ce n'est pas nous qui le trouverons mauvais : mais d'autre part, étant donné l'usage universel (rendu universel par les Allemands), il n'aurait pas été inutile d'ajouter à l'ouvrage un vocabulaire comparé des formes germanique et polonaise des noms propres.

III.-IV. — Mlle Selma Lagerlöf, née en 1858, est, depuis une vingtaine d'années, un des noms les plus connus de la littérature suédoise. Elle a été, en 1909, lauréate du prix Nobel. On vient de nous traduire d'elle, en français, deux recueils de nouvelles ou légendes.

Ces nouvelles se lisent, et c'est déjà beaucoup. Elles se lisent même, — après un premier moment d'étonnement qui déroute, — avec plaisir. Ce n'est point la fermeté de notre art classique. Le Suédois n'a cure de logique, ni de sens des proportions, ni de rapidité ou de sobriété, ni d'aucune de ces qualités que réclament les gens pressés ou les gens qui ont hâte d'avoir lu pour discuter sur ce qu'ils viennent de lire. Le Suédois ne demande à ses romanciers que de lui conter des contes comme ceux qu'il se conte à lui-même pendant la monotonie de ses hivers et l'insomnie de ses étés, — un peu plus étranges seulement, plus fantastiques ou plus fantaisistes, plus riches d'inattendu, de mystère, de surnaturel. Il ne les chicane point sur la qualité de son plaisir. — « En France, disait un écrivain suédois, vous écrivez pour des ennemis (il désignait les critiques) ; en Suède, nous écrivons pour des amis. »

Selma Lagerlöf a trouvé beaucoup d'amis en France, puisque le premier recueil, *Liens invisibles*, a été suivi, à quelques mois de distance, d'un second, *Le Livre des Légendes*. Elle touche volontiers aux légendes religieuses ; et elle y touche avec fantaisie, mais avec respect cependant, avec le respect d'une luthérienne piétiste. Elle n'a pas compris la beauté du dévouement de l'humble fille qui, dit-on, offrit sa vie à Dieu pour obtenir la guérison de Léon XIII *(Pourquoi le Pape devint si vieux)* ; mais en général elle comprend peu ce qui se rattache de façon trop précise à quelque dogme catholique. Elle est mieux chez elle dans le domaine de la fantaisie ; et là, elle trouve des accents vraiment pénétrants, des traits éblouissants pour nous mettre en relief quelques grandes vérités morales, la fécondité du travail, les maux dont l'or est la source *(La Mine d'Argent)*, surtout la nécessité et les bienfaits de l'esprit de paix, de concorde, de charité, de compassion. On sent qu'ici se révèle le fond de son âme ; et ce fond est certainement sympathique. Cela nous repose des horreurs, aussi antihumaines qu'antidivines, et aussi inintelligibles qu'antipathiques, qui nous sont venues des pays scandinaves sous la signature d'Ibsen ou de Björnson.

V. — De Mlle Selma Lagerlöf à M. André Hallays, il y a un abîme. Nous laissons la fantaisie suédoise pour nous retrouver chez nous, en compagnie d'un de nos écrivains les plus purs, les plus sobres, les plus fermes d'aujourd'hui. Il y a, dans ce livre, des souvenirs, des évocations du passé, des architectures, des paysages, — surtout des paysages historiques (M. H. n'aime que ceux-là,

ceux où la nature lui révèle l'empreinte qu'elle a donnée à l'homme ou qu'elle en a reçue) ; et tout cela est composé, ordonné avec infiniment de grâce, une grâce où tout est mesure, et en même temps où tout semble si naturel, si spontané, si « flânerie ». Car, ce sont ses « En Flânant » du *Journal des Débats* que M. H. réunit en volume. Ils font, chaque vendredi, la joie de tous ceux qui aiment notre passé artistique et les traditions de notre goût national. On sera heureux de les retrouver ici, enrichis d'une illustration magnifique.

Ces « En Flânant » ne sont point une description méthodique de la France. Ce sont notes de promenade. M. H., suivant que les circonstances l'y appellent, « flâne » tantôt au Nord et tantôt au Midi, tantôt à l'Est et tantôt à l'Ouest. Aujourd'hui qu'il se propose de réunir tous ces morceaux exquis en une série de volumes qui paraîtront sous ce titre générique *A travers la France*, il les classe suivant un ordre géographique : un volume sera consacré à la vallée du Rhône, un à la vallée de la Loire, un à l'Alsace, etc. Celui que nous annonçons, le premier, « flâne » autour de Paris, dans un rayon d'une vingtaine de lieues ; et beaucoup de Parisiens, qui s'imaginent qu'il leur faut aller bien loin pour trouver du nouveau et des beautés inédites, seront émerveillés du charme que M. H. dégage des paysages, des monuments, des reliques de leur Ile-de-France.

Maintenon et la marquise, La Ferté-Milon et Racine, Sainte-Radegonde et la forêt de Montmorency, Meaux et Germigny-l'Evêque, Juilly et la mémoire de Fouché, Senlis et sa miraculeuse flèche, le château de Maisons, la vallée de l'Oise et le berceau de l'ogive, Gallardon et l'aventure étrange de Thomas Martin le visionnaire, l'abbaye de Livry, Chantilly, Noyon, Soissons, etc. : — autant de beautés et de souvenirs vénérables que même ceux qui croyaient les connaître seront charmés de découvrir ici.

Et M. Hallays ne serait plus M. Hallays si dès le début il ne disait leur fait aux architectes. Il le leur dit donc (*Avant-propos*, p. II), et que « sa joie est de découvrir, et son ambition de faire aimer tout ce qui dans la France d'aujourd'hui révèle la grandeur ou le charme de la France d'autrefois. Il déteste donc de tout son cœur les malfaiteurs qui s'acharnent à effacer de précieux vestiges ou à détruire de nobles débris, les nigauds du progrès, les ingénieurs sauvages, les brocanteurs rapaces et *les pires de tous les barbares, les architectes-restaurateurs*. »

La Bienheureuse Vierge Marie, par J. Bucceroni, S. J. Trad. de l'italien par le P. F. Million, miss. de St-François de Sales d'Annecy. — In-12 de 342 p., 3 f. — Paris, Haton.

Saint Filibert. *Sa vie, son temps, sa survivance, son culte*, par L. Jaud, curé-doyen de Noirmoutier. — In-8 de XXX-570 p., 6 f. — Paris, Gabalda.

La Vénérable Marie de l'Incarnation, *fondatrice du monastère des Ursulines de Québec*. — In-8 de XXIV-534 p., 4 f. — Paris, Téqui.

L'Ordre des Carmes. *Aperçu général*, par le P. Joachim, Carme déchaussé. — In-8 écu de XII-341 p., illustré, 3 f. 50. — Paris, Téqui.

I. — L'auteur de cette nouvelle étude sur la Sainte Vierge n'est autre que le P. Bucceroni, le célèbre professeur du Collège romain, connu partout par les ouvrages de théologie morale et ascétique que nous aimons tant à recommander. C'est dire assez que l'on trouvera ici une admirable solidité de doctrine et que l'on y goûtera du même coup toutes les douceurs et les ardeurs de la piété. — « Pour être enthousiaste, disait le P. Faber, notre amour de Marie n'a besoin que d'être théologique » : axiome dont le volume du P. Bucceroni est une touchante justification.

Le P. Bucceroni distribue son sujet en XXXI chapitres, ce qui permettra de l'utiliser plus aisément pour prédications ou lectures de Mois de Marie ; et chaque chapitre est lui-même divisé en 10, 20 ou même 25 alinéas numérotés et munis tous de leur titre spécial (à la table), pour la plus grande commodité des lecteurs qui aiment à abréger ou à déguster par petites doses ou dont la méditation sait se nourrir de quelques lignes.

Ces XXXI chapitres passent en revue les principaux mystères de la vie de la Sainte Vierge : prédestination éternelle, figures et prophéties de l'Ancien Testament, Immaculée Conception, sainteté initiale, Nativité, Présentation au Temple, Epousailles, Annonciation, Visitation et *Magnificat*, perplexité de saint Joseph, Enfantement, Maternité divine, Purification, Fuite en Egypte, l'Enfant Jésus perdu au Temple, Vie cachée à Nazareth, accroissements de la grâce en Marie, Cana, humilité de Marie dans l'Evangile, ses vertus résumées en sa pureté, ses Douleurs, l'apparition de Jésus ressuscité, Mort et Assomption...

II. — Saint Filibert (né vers 616, † 685) est un des grands noms monastiques de ce VII^e^ siècle qui, préparé par le pontificat de saint Grégoire le Grand († 604), fut si grand pour l'Eglise d'Occident et pour la France en particulier ; qui vit l'établissement définitif du christianisme en Angleterre et du catholicisme dans les péninsules ibérique et italique (par la conversion des Wisigoths et des Lombards ariens) ; qui s'ouvre en France par les règnes réparateurs et unificateurs de Clotaire II et de Dagobert I^er^ (à une époque où l'Empire franc débordait bien par delà les limites de la Gaule ancienne et s'étendait, à l'Est, jusqu'au Weser et à la Bohême) ; qui nous a donné une reine admirable dans la personne de sainte Bathilde et des évêques comme saint Ouen de Rouen, saint Eloi de Noyon, saint Léger d'Autun, saint Landri de Paris (le saint Vincent de Paul du VII^e^ siècle, † 656).

M. Jaud donne en sous-titre à son livre *Etude d'histoire monastique au VII^e^ siècle*. C'est en effet, grâce à l'activité du Saint, tout notre VII^e^ siècle monastique que l'on revivra ici. Filibert était né de souche illustre, au territoire d'Eauze, en pays gascon ; il perd sa mère en très bas âge ; son père, un fier leude, entre dans l'état ecclésiastique, et est élu évêque d'Aire (620) ; le jeune homme, à quinze ans, est envoyé à la cour de Dagobert, et se destine d'abord aux carrières civiles ; à vingt ans, il quitte la cour et s'ensevelit à Rebais (diocèse de Meaux), un de ces nombreux monastères qui jetaient alors tant d'éclat sous la règle colombanienne ; il est élu abbé, puis quitte Rebais pour visiter les monastères de France et d'Italie et approfondir les règles monastiques (ce qui est pour M. Jaud l'occasion de discussions et d'éclaircissements aussi copieux que solides sur la question, alors si brûlante, de l'opposition entre la règle de saint Colomban et la règle de saint Benoît : point que nous avons touché ici à propos du *Saint Ouen* de M. Vacandard, et antérieurement déjà, à propos des fondations colombaniennes de la Brie) ; de retour en France, il quitte définitivement Rebais, et va, au diocèse de son ami saint Ouen, fonder l'abbaye de Jumièges (en 654 ou 655) ; y reçoit, avec une richesse extraordinaire, le don des miracles et des prophéties ; est jeté en prison à l'instigation du féroce Ebroïn ; va en Poitou, près

d'Ansoald, évêque de Poitiers ; évangélise la région ; arrache à Ansoald la permission de retourner dans la solitude ; fonde dans l'île sauvage d'Hério le monastère de Noirmoutier (alors diocèse de Poitiers, aujourd'hui diocèse de Luçon) ; multiplie les fondations dans le voisinage, en terre ferme (prieuré d'Ampennum ou Beauvoir-sur-Mer, abbayes de Luçon, de Saint-Michel-en-l'Herm, de Quinçay) ; meurt dans sa chère solitude de Noirmoutier le 20 août 685.

Ces monographies de nos vieux évêques et de nos vieux moines, ainsi encadrées dans l'histoire générale de l'Eglise et dans l'histoire du développement et de la fécondité de la discipline monastique, sont du plus haut intérêt. Plusieurs, en ouvrant le livre de M. Jaud avec ses 600 pages, auront la pensée que c'est s'étendre bien longuement sur un Saint aujourd'hui trop oublié : c'est là une pensée mauvaise, qui heureusement ne résistera pas longtemps à la lecture. Saint Filibert est délaissé aujourd'hui, comme sont délaissés tant de Saints dont nos pères ont cependant si richement éprouvé la puissance bienfaisante. Mais il a été, au moyen âge, un de nos Saints les plus populaires ; et c'est une vraie épopée triomphale que le tableau de ses 39 ans de pérégrinations posthumes (836-875) à travers la France centrale au temps des invasions normandes, le tableau des ovations dont ses reliques sont partout l'objet jusqu'à ce qu'enfin elles trouvent un asile sûr à l'abbaye Saint-Filibert de Tournus. Le livre de M. Jaud est sûr d'être vivement apprécié en Vendée et en Normandie, dans les régions où s'est passée la vie du Saint, et au diocèse d'Autun, dont Tournus fait partie : nous serions heureux que ce que nous venons de dire lui attire des lecteurs ailleurs encore, et partout.

III. — Mille ans après saint Filibert, nous sommes au siècle de la V. Marie de l'Incarnation. Et de même que l'aube du VIIe siècle, succédant aux effroyables guerres fratricides du VIe, est marquée par un admirable renouveau de ferveur chrétienne et de prospérité nationale, de même aussi, après les entr'égorgements des guerres de religion au XVIe siècle, la Providence fait luire sur notre pays ce XVIIe siècle dont la grandeur n'est pas faite seulement de gloire littéraire ou militaire, mais, avant tout, de vaillance et de générosité dans l'œuvre si nécessaire alors de la réforme catholique.

Une des plus saintes et des plus héroïques figures de cette grandiose époque, c'est la V. Marie de l'Incarnation (née Marie Guyart, en 1599, † 1672). Elle était Française d'origine (née à Tours) ; mais le Canada d'aujourd'hui la revendique, lui aussi, comme une gloire nationale. Il est vrai qu'en ce temps-là le Canada s'appelait la Nouvelle-France et que c'est là un nom qu'il n'a pas cessé de porter dans le cœur de beaucoup de ses enfants. C'est au Canada en effet que Marie Guyart a donné le meilleur de sa vie. Appelée de bonne heure à la vie religieuse, engagée par ses parents et presque à son insu vis-à-vis d'un honnête manufacturier qu'elle épouse à dix-huit ans, dès lors apôtre très adroite des ouvriers de son mari, elle perd coup sur coup (1619) son mari et sa belle-mère, se voue chez son père à une pauvreté héroïque et à l'humilité des occupations les plus obscures, entre au noviciat des Ursulines en 1630, puis, à la suite de pressantes visions divines, est envoyée (1639) au Canada, où elle fonde le monastère des Ursulines de Québec et où vont s'écouler ses trente-trois dernières années.

C'est une magnifique vie de missionnaire ; et c'est un tableau extrêmement documenté et vivant de l'évangélisation du Canada, qui ne s'est pas faite, non plus que toute autre évangélisation, sans persécutions : le Canada a eu son ère des martyrs (1642-1650), et les Hurons persécuteurs ont bien mérité alors l'odeur de sauvagerie qui est restée attachée à leur nom.

Et c'est aussi une vie intérieure d'une richesse extraordinaire, ornée de tous les dons mystiques, qui sont dépeints ici avec une exactitude à laquelle Mgr Gilbert a rendu un bel hommage (lettre du 19 avril 1910 à l'auteur) : — « ...Par l'ingénieuse méthode avec laquelle vous présentez la vie intérieure de la Vénérable, vous fournissez une contribution de valeur à la science mystique. En suivant dans leur ordre chronologique, et par des documents indiscutables, les appels, les dispositions, les états, les lumières successivement éprouvés par la Vénérable dans sa vie intime, vous précisez avec utilité la marche et les étapes des voies surnaturelles ; et cela jette un certain jour sur quelques problèmes de cette théologie spéciale. »

L'auteur de cette Vie appartient à la même famille religieuse que la Vénérable Mère ; et c'est une famille que l'on aimera mieux après avoir lu ces pages. Mais l'on aimera tout mieux au sortir de cette lecture, tout, la France, le Canada, l'Eglise, l'apostolat, la vie intérieure, — le Bon Dieu, *omnia in omnibus*.

IV. — *L'Ordre des Carmes* est un livre de famille, écrit en famille, pour la famille et pour tous ceux à qui Dieu inspirera la pensée d'y entrer. C'est un Mémento de cet Ordre, illustre entre tous, de ses origines, de son histoire, de ses réformes, de sa vie intime, de sa vie extérieure, de ses œuvres, de ses missions, de ses privilèges. Si la multitude de données historiques recueillies ici étaient développées comme elles le méritent, on sent qu'il y aurait matière à des volumes. Le P. Joachim a voulu faire court ; et son exposé rapide, distribué en petits chapitres d'une page ou deux, de moins même, se lit avec autant d'intérêt que d'édification.

LITURGIE

Q. — Le rubriciste de l'*Ami* déclare « irréprochable » la réponse par laquelle il interdit de revenir de sa propre autorité à la chasuble gothique non seulement de forme primitive, dite grande forme, mais aussi de petite forme, dite (à tort, du reste) demi-gothique.

Nous nous permettons de croire que cette réponse serait encore plus irréprochable, si le docte rubriciste voulait bien reconnaître que le Décret allégué condamne, provisoirement, la forme des XIIIe, XIVe et XVe siècles, et pas du tout la forme du XVIe siècle (S. Charles) ou du commencement du XVIIe siècle (Gavantus).

« Si non utramque, saltem tamen ultimam Planetæ formam, *certo et tuto* admitti posse nemo inficiabitur, cum et ipsæ pro nova disciplina sæculo XVI inductæ a clarissimis auctoribus hujus temporis propositæ reperiantur. » *Ita* Van der Stappen, *Sacra Liturgia*, t. III, p. 166 ; cf. 108.

D'accord ensuite avec Dom Guéranger, les cardinaux Wiseman et Manning, Mgr de Conny, Mgr de Ségur, et un nombre d'évêques et de prêtres séculiers et réguliers qui va grandissant, nous nous trouvons en assez bonne compagnie pour continuer à porter *tuto* et à répandre cette forme de chasuble qui, à l'avantage d'être beaucoup plus commode, joint celui d'être à la fois plus conforme à la tradition et au bon goût.

Quant à la grande forme, *abeat quo libuerit*, car elle est bien gênante, et pour la porter convenablement il faut avoir une belle taille et l'allure esthétique, deux

choses qui ne vont pas toujours ensemble, même dans le monde ecclésiastique.

Supposons enfin que ne soit pas rapporté le fameux Décret porté à regret pour satisfaire un cérémoniaire grincheux (?) :

Allez-vous condamner les nombreux évêques, prélats, prêtres et Ordres religieux qui emploient cette chasuble *nullo reclamante* ?

R. — Pour plus de clarté, nous distinguerons la question de fait et la question de droit.

1° En droit, on ne peut, *Sancta Sede inconsulta*, revenir à la forme gothique des ornements sacrés, surtout *(præcipue)* des XIIIe, XIVe et XVe siècles ; car cette forme a été abandonnée depuis le XVIe siècle, *Sede Apostolica minime reclamante*, tant par l'Eglise romaine que par les autres églises du rit latin répandues dans le monde, et il n'appartient pas à des particuliers d'aller contre la coutume existante et quatre fois séculaire, *nempe ab ipsa propemodum Concilii Tridentini œtate usque ad nostra hæc tempora*, en se passant de l'avis de l'Eglise. Il faut un guide sûr pour revenir à la vraie tradition ; autrement on aboutirait simplement à des fantaisies d'un autre genre. Aussi la S. Congrégation, se rendant bien compte qu'il peut y avoir des raisons qui sollicitent quelque changement dans la coutume existante, invite-t-elle les évêques à les exposer au Saint-Siège, et celui-ci jugera et décidera ce qu'il y a lieu de faire.

Le droit que nous venons de rappeler résulte de la circulaire que le Pape Pie IX fit adresser en 1864 aux évêques contre les changements qui tendaient à s'introduire dans la forme des ornements sacrés, sous prétexte de revenir à l'antique tradition du gothique. Cette circulaire a été confirmée pour le fond par Lettre du Préfet de la Propagande le 23 août 1889, sous Léon XIII ; elle n'a pas été rapportée depuis, et si l'on avait tenu compte de cette sage direction, au lieu d'agir isolément et selon ses vues personnelles, comme on l'a trop fait, peut-être que la restauration si désirée serait déjà un fait accompli. (Cf. Van der Stappen, t. III, n. 109).

2° Quant à la question de fait, c'est-à-dire quant à l'emploi effectif de la forme gothique introduite subrepticement çà et là, l'Eglise *pour le passé* peut tolérer qu'on s'en serve *donec consumentur*, comme elle tolère les ornements de couleur mixte ; mais *pour l'avenir* on ne peut s'en procurer de cette forme et la répandre sans avoir l'avis préalable de Rome, conformément au droit.

Non pas, croyez-le bien, que nous soyons entichés de notre boîte à violon. Nous partageons le sentiment de Dom Guéranger là dessus, des *Ephémérides Liturgiques* et autres ; mais la réforme doit venir d'en haut, et non d'en bas.

Voyez à ce sujet une page curieuse de Mgr Barbier de Montault dans *Le costume et les usages ecclésiastiques*, t. II, p. 29. Je suis sûr qu'elle vous intéressera, tout en détruisant certaine prévention qui fait remonter à Rome l'échec de cette réforme désirée. Pie IX la voulait, notamment en 1870 ; il n'a pas été secondé : de là le *statu quo*, dont on peut gémir, mais qui n'en demeurera pas moins, si le Saint-Siège n'en est pas saisi officiellement, comme il le demande, par les intéressés.

Maintenant, que penser de la forme dite semi-gothique ? Ou elle se rattache pour l'ensemble à la forme gothique ou non. Si 1°, elle tombe sous le coup de la Lettre romaine ; si 2°, elle y échappe. Voilà le principe. Jugez vous-même le cas particulier.

Q. — La messe votive du Sacré-Cœur du Premier Vendredi du mois, accompagnée d'exercices pieux autorisés par l'Ordinaire, n'est pas suivie des prières de Léon XIII.

En est-il de même, si la messe que l'on dit en son lieu et place *juxta Rubricas* est accompagnée des exercices d'usage ?

R. — Nous pensons que la messe dite *juxta Rubricas* au lieu et place de la messe liturgiquement empêchée du Sacré-Cœur, participe à ses privilèges, et qu'on peut *in casu* omettre les prières de Léon XIII comme on le ferait après la messe même du Sacré-Cœur. Ainsi, après la messe de l'Epiphanie dite cette année le 1er Vendredi avec les exercices d'usage en l'honneur du Sacré-Cœur, on ne devait pas réciter les prières de Léon XIII. Il faut en dire autant de la messe de la Sainte Couronne d'épines qui a remplacé celle du Sacré-Cœur le 3 mars.

Q. — 1° Indiquer la forme et les dimensions de la chasuble pliée et de l'étole large dont les ministres sacrés doivent se servir aux jours prescrits par les Rubriques, tit. XIX, n. 6.

2° A défaut de l'étole large, comment rouler la chasuble pliée qui, selon le Cérémonial des Evêques, doit être *convoluta*, et se l'attacher ?

R. — Ad I. Les chasubles pliées sont de même forme et de même couleur que celle du célébrant ; seulement la partie antérieure est relevée ou roulée en dedans, au tiers environ de sa longueur, et fixée à la hauteur de la poitrine au moyen d'épingles ou de rubans qui l'empêchent de retomber. La messe finie, il suffit de détacher ces épingles ou rubans, et alors on peut se servir de ces chasubles pour la messe comme d'habitude.

Dans nombre d'églises, même à Rome, au lieu de relever la chasuble par devant ou de la rouler *ut supra*, l'usage s'est introduit de couper cette partie antérieure et de porter ainsi ce qu'on appelle *casula decurtata*. On peut le suivre. (Cf. *Ephem. Liturg.*, 1895, p. 622).

A partir de l'évangile jusqu'à la communion, le diacre prend une large étole appelée *stolon*, ayant la même longueur que l'étole ordinaire, mais large d'environ 25 centimètres. (Cf. Van Der Stappen, t. III, n. 137). C'est une sorte d'écharpe ou bandoulière qu'il met par dessus l'étole commune et fait passer comme elle de l'épaule gauche au bras droit où elle est fixée par un ruban. (Cf. Barbier de Montault, t. II, p. 187).

Voici l'origine que lui attribue Claude de Vert